



# DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024-2030



**Ixelles  
Elsene**

# SOMMAIRE

<b>LE COLLÈGE</b>	<b>5</b>	<b>Une commune où il fait bon grandir</b>	<b>58</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>	• Crèches	58
<b>Une commune où s'installer et vivre durablement</b>	<b>12</b>	• Enseignement	59
• Logements privés	12	• Universités	64
• Logements publics	14	• Jeunesse	65
• Logements étudiants	14	• Familles	67
• Logements d'urgence	15	<b>Une commune où bouger</b>	<b>70</b>
<b>Une commune où on se sent en sécurité</b>	<b>18</b>	• Sport	70
• Sécurité	19	<b>Une commune où s'émerveiller</b>	<b>74</b>
• Prévention	20	• Culture	74
• Vie Nocturne	21	• Musée	77
<b>Une commune propre</b>	<b>24</b>	<b>Une commune qui prend soin</b>	<b>80</b>
• Renforcement des Services au Citoyen	24	• Action Sociale	80
• Sensibilisation & diffusion de l'information	26	• Seniors	82
• Tolérance Zéro pour les incivilités	26	• Santé	83
<b>Une commune où se déplacer sereinement</b>	<b>27</b>	<b>Une commune durable</b>	<b>86</b>
• Piétons	30	• Environnement	86
• Transports publics	31	• Plan Climat	86
• Vélo	31	• Énergie	87
• Mobilité motorisée et stationnement	32	• Eau	88
• Mobilité innovante	33	• Qualité de l'air	88
<b>Une commune bien gérée, au service de ses citoyennes et citoyens</b>	<b>33</b>	• Épisodes climatiques extrêmes	89
• Finances	36	• Espaces Verts et Plantations	90
• Gouvernance	38	• Alimentation durable	91
• Citoyenneté	38	<b>Une commune qui se développe</b>	<b>94</b>
• Services publics	39	• Urbanisme	94
<b>Une commune où travailler</b>	<b>41</b>	• Patrimoine	98
• Commerces	44	• Espaces Publics	99
• Emplois	45	• Rénovation urbaine et contrats de quartier	101
• Développement économique	47	<b>Une commune au cœur de l'Europe, en lien avec le monde</b>	<b>104</b>
<b>Une commune solidaire, fière de sa diversité et respectueuse de tous et toutes</b>	<b>47</b>	• Tourisme	104
• Cohésion sociale	50	• Europe	104
• Solidarité	51	• Accueil des expatriés	105
• Droits des femmes et des minorités de genres	51	• International (jumelages et coopération internationale)	106
• Lutte contre le racisme et les discriminations	52	<b>Une commune amie des animaux</b>	<b>110</b>
• Droits des personnes porteuses de handicap	53		
• Droits des personnes LGBTQIAP+	54		
• Convictions religieuses philosophiques	54		



PS-VOORUIT

## Romain De Reusme

**BOURGMESTRE - BURGEMEESTER**

**Affaires générales, Communication, Événements, Ressources humaines, Affaires sociales, Logements**  
Algemene zaken, Communicatie, Evenementen, Human resources, Sociale zaken, Huisvesting

02 515 61 20 - [romain.dereusme@ixelles.brussels](mailto:romain.dereusme@ixelles.brussels)



LES ENGAGÉS - OBJECTIF XL

## Geoffroy Kensier

**DEUXIÈME ÉCHEVIN - TWEDE SCHEPEN**

**Propreté publique, Espaces verts et Plantations**  
Openbare netheid, Groene Ruimten en Beplantingen

02 515 61 08 - [geoffroy.kensier@ixelles.brussels](mailto:geoffroy.kensier@ixelles.brussels)



MR & VLD AVEC VOUS

## Nathalie Gilson

**QUATRIÈME ÉCHEVINE - VIERDE SCHEPEN**

**Finances, Architecture, Technique des bâtiments, Propreté des bâtiments, Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique (PLAGE), Politique d'achat, Bien-être des animaux, Qualité de la Vie, Cultes et Laïcité** • Financiën, Architectuur, Techniek der gebouwen, Netheid van de gebouwen, Plan voor Lokale Actie voor het Gebruik van Energie (PLAGE), Aankoopbeleid, Dierenwelzijn, Levenskwaliteit, Erediensten en Secularisme

02 515 64 83 - [nathalie.gilson@ixelles.brussels](mailto:nathalie.gilson@ixelles.brussels)



PS-VOORUIT

## Nevruz Unal

**SIXIÈME ÉCHEVINE - ZESDE SCHEPEN**

**Rénovation urbaine - Contrats de quartier, Prévention - Aide juridique, Égalité et Droits humains, Solidarité, Alimentation durable, Repas scolaires, Tutelle sur les hôpitaux, Vie de Quartier**

Stadsvernieuwing - Wijkcontracten, Preventie - Juridische hulp, Gelijkheid en Mensenrechten, Solidariteit, Duurzame voeding, Schoolmaaltijden, Toezicht op de ziekenhuizen, Wijkleven

02 515 61 04 - [nevruz.unal@ixelles.brussels](mailto:nevruz.unal@ixelles.brussels)



MR & VLD AVEC VOUS

## Valérie Libert

**HUITIÈME ÉCHEVINE - ACHTSTE SCHEPEN**

**Mobilité et Stationnement, Transports, Climat, Énergie et Environnement, Culture et Enseignement néerlandophones, Informatique & Smart City, Imprimerie** Mobiliteit en Parkeren, Vervoer, Klimaat, Energie en Leefmilieu, Nederlandstalige Cultuur en Onderwijs, IT en Smart City, Drukkerij

02 515 65 45 - [valerie.libert@elsene.brussels](mailto:valerie.libert@elsene.brussels)



MR & VLD AVEC VOUS

## Gautier Calomne

**PREMIER ÉCHEVIN ET OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL - EERSTE SCHEPEN EN AMBTENAAR VAN BURGERLIJKE STAND**

**État civil, Population, Innovation citoyenne, Europe, Économie, Commerce, Foires et Marchés, Enseignement, Universités, Culture, Musée, Tourisme** • Burgerlijke stand, Bevolking, Burgerinnovatie, Europa, Economie, Handel, Foren en Markten, Onderwijs, Universiteiten, Franstalige Cultuur, Museum, Toerisme

02 515 64 69 - [gautier.calomne@ixelles.brussels](mailto:gautier.calomne@ixelles.brussels)



PS-VOORUIT

## Nabil Messaoudi

**TROISIÈME ÉCHEVIN - DERDE SCHEPEN**

**Jeunesse, Jumelages et Coopération internationale, Cohésion sociale, Familles, Sports, Tutelle sur le CPAS**  
Jeugd, Verbroederings en Internationale samenwerking, Sociale cohesie, Families, Sport, Toezicht op het OCMW

02 515 61 49 - [nabil.messaoudi@ixelles.brussels](mailto:nabil.messaoudi@ixelles.brussels)



MR & VLD AVEC VOUS

## Jacques de Jonghe d'Ardoye

**CINQUIÈME ÉCHEVIN - VIJFDE SCHEPEN**

**Petite enfance & Crèches, Relations intergénérationnelles, Seniors, Travaux de voiries et Espaces publics, Emploi et Insertion sociale, Santé** • Allerkleinsten & Kinderdagverblijven, Intergenerationele relaties, Senioren, Wegenwerken en Openbare ruimten, Tewerkstelling en Sociale integratie, Gezondheid

02 515 61 12 - [jacques.dejonghe@ixelles.brussels](mailto:jacques.dejonghe@ixelles.brussels)



LES ENGAGÉS - OBJECTIF XL

## Julie de Grootte

**SEPTIÈME ÉCHEVINE - ZEVENDE SCHEPEN**

**Urbanisme, Patrimoine** • Stedenbouw, Patrimonium

02 515 61 33 - [julie.degrootte@ixelles.brussels](mailto:julie.degrootte@ixelles.brussels)



PS-VOORUIT

## Hassan Chegiani

**PRÉSIDENT DU CPAS - VOORZITTER VAN HET OCMW**

[hassan.chegiani@cpasixelles.brussels](mailto:hassan.chegiani@cpasixelles.brussels)

02 641 54 01 - 02 641 55 02

Nichée au cœur de la région bruxelloise, Ixelles est une commune dynamique, cosmopolite et résolument attractive. Son environnement, la richesse de son offre culturelle et commerciale, la qualité de ses espaces publics ainsi que sa dynamique, entre effervescence et quiétude, en font un lieu de vie particulièrement recherché. Ixelles est un véritable hyper centre urbain dont certains de ses quartiers ont une densité qui avoisine celle de Paris.

Au cœur de l'Europe et des institutions européennes, Ixelles est aussi le domicile du monde entier. Elle est célébrée pour la diversité de sa population, avec quelque 170 nationalités représentées. Cette diversité s'inscrit également dans le territoire, avec des quartiers fondamentalement différents: De la porte de Namur à la place Brugmann, du square du Vieux Tilleul au quartier Akarova, jusqu'à la Plaine, en passant par le cimetière d'Ixelles ou Flagey, ou encore la place du Luxembourg et Matonge, lieu de culture et de rassemblement de la diaspora africaine qui fait rayonner notre commune bien au-delà des frontières nationales.

Avec les deux universités libres bruxelloises sur son territoire, ULB et VUB, Ixelles est aussi une commune étudiante. Quelques 19.000 étudiants y résident. Les universités continuent de s'y développer avec des projets sur le site des anciennes casernes de gendarmerie, U-Square, et sur la Plaine.

Le visage de notre commune est donc son dynamisme et sa diversité, tant de sa population que de ses quartiers.

Les fonctions d'hyper centre urbain, l'attractivité et la diversité de notre commune génèrent des besoins multiples, tantôt complémentaires, tantôt opposés. La nouvelle majorité défend un projet qui vise à concilier les besoins de chacun et l'harmonie entre les habitants. Nous voulons que toutes les Ixelloises et tous les Ixellois soient considérés et puissent continuer de vivre mieux à Ixelles.

La majorité est rassemblée autour d'un même cap: agir ensemble, avec respect et méthode, dans l'intérêt général de ses habitants.

Ensemble, les partenaires de majorité s'engagent à investir dans des priorités clés. Notamment l'accessibilité au logement, le renforcement des missions essentielles de sécurité publique, une non-augmentation des impôts qui pèsent sur les Ixellois et une trajectoire pour permettre des réductions en vue de renforcer leur pouvoir d'achat, un renforcement structurel de la propreté publique, une mobilité qui réconcilie tous les usagers avec une adaptation de la politique de stationnement, la rencontre des objectifs environnementaux par, entre autres, l'isolation énergétique des écoles et bâtiments publics, un soutien sans faille à l'accessibilité des services publics, au développement économique et commercial, à l'enseignement et à l'offre culturelle et sportive.

Malgré l'attractivité de la commune, les habitants se heurtent à la dure réalité du marché locatif et acquisitif: à Ixelles, comme dans d'autres communes bruxelloises, le coût du logement ne cesse d'augmenter. Cette pression accrue sur les loyers et les prix d'achat exclut de nombreux habitants. C'est pourquoi le logement est une priorité transversale de cette nouvelle majorité. Nous soutiendrons, en collaboration avec les acteurs publics et privés, la création de logements privés, moyens et sociaux, qui soient à la fois abordables et de qualité. Les propriétaires et les promoteurs immobiliers seront incités à collaborer avec les agences immobilières sociales. Nous encouragerons la reconversion de bureaux vides et de bâtiments publics en logements. Les charges d'urbanisme issues de grands projets seront mobilisées prioritairement pour le développement de logements accessibles. Pour préserver le marché résidentiel et garantir une concurrence équitable avec le secteur hôtelier,

nous renforcerons les contrôles sur les logements laissés uniquement pour des locations touristiques et encadrerons le développement du coliving, notamment via des outils fiscaux. Enfin, nous intensifierons la lutte contre les logements insalubres et les marchands de sommeil grâce à une meilleure coordination des services.

Afin de garantir un cadre de vie serein aux habitants et habitantes de la Commune, des efforts seront réinvestis dans la sécurité et la prévention, piliers de notre politique pour assurer un quotidien apaisé. Le trafic et l'usage de drogues suscitent de vives inquiétudes. Afin de participer au niveau communal à endiguer au mieux ces problématiques, nos actions de sécurité et de prévention seront à la fois justes, fermes et dissuasives. Ainsi, nous lutterons sans concession contre les dealers dans tous les quartiers et traiterons les problèmes liés aux assuétudes via une approche de santé publique et en étendant les zones de déploiement prioritaire, dites «Hotspots». Ensuite, une attention particulière sera portée à la problématique de la sécurité dans l'espace public pour toutes et tous, principalement les femmes et les personnes LGBTQIAP+.

Une attention particulière sera également portée à la vie nocturne ixelloise pour assurer un équilibre entre son dynamisme et la quiétude du voisinage. La vie en ville ne s'arrête pas avec la fin des horaires de travail classiques. Elle se poursuit bien au-delà. La propreté, la prévention, la police sont autant de services qui doivent être rendus au moment où la vie urbaine est animée, donc également en soirée. Le Conseil de la Nuit, quant à lui, évoluera dans une forme plus participative et décentralisée, visant à rencontrer tous les acteurs et les riverains, usagers et commerçants par quartier afin de proposer un plan d'action sur mesure, adapté aux réalités particulières.

La propreté de l'espace public est à la base d'un cercle vertueux. Plus le cadre de vie est propre et agréable, plus nous sommes incités à respecter cet espace public. Nous ne pouvons donc envisager une commune où il fait bon vivre, où il existe une réelle cohésion, ni de politique environnementale ambitieuse, sans commencer par rendre nos quartiers propres. Nous voulons investir pour rendre notre commune plus belle, plus verte, tout en appliquant strictement des sanctions dissuasives pour celles et ceux qui salissent nos rues et nos quartiers. La majorité visera à rendre notre commune plus propre selon une politique en trois axes: le renforcement des services au citoyen, la sensibilisation de toutes et tous et la tolérance zéro pour les incivilités.

La ville doit être accessible à toutes et tous. La majorité souhaite mettre en œuvre une politique de mobilité qui rassemble plus qu'elle n'exclut. Les modes de déplacement quotidiens dans une métropole comme Bruxelles évoluent, c'est un fait. De plus en plus d'usagers combinent plusieurs modes de transport durant une même journée. Dans ce contexte, la voiture est amenée à prendre une place différente. Trop souvent, les enjeux de mobilité ont été l'objet de profondes divisions, de colère et de frustration. Sans occulter la nécessité de poser des choix qui en cette matière ne recueillent pas l'unanimité tant les besoins sont parfois opposés, la majorité entend mettre la concertation au cœur de la politique de mobilité. Les propositions seront systématiquement discutées avec les parties prenantes, les riverains directs et ceux des quartiers avoisinants, les commerçants, les comités de quartier et les associations.

La commune d'Ixelles traverse une situation budgétaire particulièrement tendue. La majorité souhaite éviter tout risque de mise sous tutelle régionale, avec une perte d'autonomie politique et une dégradation de la qualité des services publics rendus aux citoyennes et citoyens. Dans ce contexte, la majorité défend une politique budgétaire juste et raisonnable: cela passe par un assainissement des finances publiques qui doivent être gérées en bonne intelligence et en toute transparence ainsi que

par le développement de synergies au sein des services communaux. La majorité défend une politique budgétaire prudentielle qui favorise des pratiques saines et limite la prise de risque. Nous avons la ferme volonté de garantir une paix fiscale et d'assurer la non-augmentation des impôts qui pèsent sur les Ixellois.

Le niveau communal est certainement le niveau le plus proche des citoyens, C'est pourquoi nous souhaitons renforcer la participation citoyenne en soutenant activement les comités de quartier, en lançant des Forums citoyens dans les différents quartiers d'Ixelles, en organisant les Etats généraux du Commerce et des Comités spécifiquement dédiés aux problématiques de propreté. Ces moments de dialogue permettront aux habitants et aux commerçants de s'exprimer sur les projets en cours et à venir, contribuant ainsi à une démocratie locale vivante, ouverte et inclusive.

Dans ce même esprit, une attention particulière sera portée à la transparence de l'action publique. Les rapports annuels des conseils consultatifs seront désormais publiés sur le site internet de la commune, et des réunions conjointes seront organisées avec les communes voisines pour garantir une bonne coordination des politiques locales. L'ensemble de ces démarches s'inscrira dans un souci de gouvernance exemplaire, fidèle aux principes de transparence, de clarté et de responsabilité. Enfin, nous moderniserons l'administration communale pour en faire un service public plus efficace et plus accessible. Les horaires d'ouverture ou l'accessibilité des services seront adaptés aux besoins des usagers, tout en veillant à maîtriser les coûts. L'objectif est clair : offrir à chaque Ixelloise et Ixellois un accueil convivial, des délais de traitement raisonnables, et des services de qualité. Nous veillerons également à sensibiliser les électeurs européens et non-européens à la possibilité de s'inscrire sur le registre des électeurs afin de participer activement à la vie démocratique locale.

La ville se transforme continuellement. Pour Ixelles, il s'agit également de préserver notre patrimoine, l'équilibre entre les fonctions et ce caractère si particulier qui fait de notre commune à la fois un pôle vibrant et une commune où il fait beau et bon vivre. L'urbanisme doit sans cesse se renouveler et s'adapter aux nouveaux enjeux et besoins de la ville. Une commune au service de ses habitants doit donner les outils pour se développer, vivre en harmonie, préserver notre beauté architecturale et assurer des espaces de qualité pour ses habitants.

Nous sommes conscients des nombreux défis qui se présentent à nous: dérèglement climatique, crises sociales, difficultés budgétaires, insécurité, fracture numérique ou difficultés d'accès au logement. Mais nous avons aussi la conviction que la commune d'Ixelles dispose de forces considérables: sa population, ses services publics, ses écoles, sa diversité, sa richesse associative, ses commerces, ses artisans, ses institutions, ses artistes, son Musée et ses espaces culturels, sa capacité à générer du dynamisme économique, à innover et à fédérer. C'est à partir de ces atouts que nous voulons agir, avec ambition, responsabilité, mais sans promesses irréalistes. Avec exigence, mais aussi avec humanité. Afin que toutes les ixelloises et tous les ixellois, sans distinction d'âge, de milieu ou d'orientation, puissent continuer à s'épanouir et s'émerveiller dans une des plus belles communes de notre capitale, au cœur de l'Europe.



An aerial photograph of a city street in Ixelles, Belgium. The street features tram tracks and a mix of buildings, including a prominent white building with a red roof and a modern glass skyscraper in the background. The scene is captured from a high angle, showing the layout of the street and the surrounding urban environment.

## UNE COMMUNE OÙ S'INSTALLER ET VIVRE DURABLEMENT

Logements privés  
Logements publics  
Logements étudiants  
Logements d'urgence

# UNE COMMUNE OÙ S'INSTALLER ET VIVRE DURABLEMENT

À Ixelles, se loger coûte de plus en plus cher. Cette hausse importante des loyers et des prix d'acquisition exclut de plus en plus de personnes du marché immobilier, notamment des jeunes ménages qui souhaitent fonder ou agrandir leur famille ou rester à Ixelles à long terme. Cette réalité préoccupante concerne également la classe moyenne. La majorité entend lutter contre cette hausse continue des prix des logements pour assurer à chacune et à chacun le droit de s'installer et de vivre durablement dans notre commune.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 51.932 logements sont recensés à Ixelles, parmi lesquels on dénombre 1.583 logements sociaux. La proportion de logements publics est inférieure à la moyenne régionale et historiquement faible à Ixelles. Rattraper ce retard historique nécessite des investissements conséquents qui ne pourront être réalisés qu'avec le concours indispensable de la Région de Bruxelles-Capitale. En plus de ces projets d'investissement, des leviers transversaux plus dynamiques doivent être mobilisés.

Par ailleurs, le prix de l'immobilier engendre des stratégies nouvelles d'investissement qui peuvent nuire à la cohésion sociale, à la mixité des habitants et à l'habitat lui-même. Il en est ainsi de logements transformés pour être destinés exclusivement à des locations touristiques. Les plateformes numériques de location touristique favorisent le développement de ces affectations exclusives, engendrant une concurrence déloyale avec le secteur hôtelier, une désaffectation des logements habités par des Ixellois et Ixelloises et une hausse des prix d'acquisition et de location. Dans une moindre mesure certes, les immeubles destinés à des locations de courte durée, de type coliving, engendrent également des défis nouveaux dans nos quartiers. La majorité entend aborder ces nouvelles situations de façon transversale et se concerter avec les communes voisines et la Région afin d'échanger de meilleurs protocoles.

La Commune compte encore un vaste terrain non bâti de plus de 3 hectares dans le sud du territoire, appelé Varda. Ce terrain a fait l'objet d'un Plan Particulier d'Affectation des Sols sous la précédente législature. Ce dernier fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat. Par ailleurs, s'il devait être définitivement approuvé après cette procédure de recours, il ne pourrait être mis en œuvre qu'avec une participation régionale conséquente. La Commune d'Ixelles, seule, ne peut assumer un projet de développement aussi conséquent. L'avenir du site dépend donc de la décision du Conseil d'Etat et de l'accord de majorité du prochain gouvernement régional.

## 🕒 Logements privés

Ixelles est une commune particulièrement agréable à vivre. Les Ixellois et les Ixelloises aiment leur Commune, leur quartier. Cependant ce succès a un prix, l'immobilier ixellois est parmi les plus élevés du pays. Conséquence directe, 80% des Ixellois et les Ixelloises sont locataires, bien loin de la moyenne régionale. La majorité ixelloise entend renforcer la possibilité pour tous les jeunes ménages et toutes les familles de s'installer et de vivre durablement à Ixelles.

- Développer l'offre de logements privés abordables de qualité à Ixelles, en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs privés et publics, afin de soutenir l'installation et l'ancrage de la classe moyenne dans notre commune;
- Promouvoir les agences immobilières sociales (AIS) actives à Ixelles, inciter les propriétaires à leur confier la gestion de leurs biens immobiliers et envisager la mise en place d'incitants comme des avantages fiscaux ou des primes à la rénovation pour élargir l'offre des AIS;
- Encourager la reconversion des immeubles de bureaux vides et des propriétés publiques non-exploitées en logements;
- Favoriser le retour de logements dans les étages inoccupés de certains commerces.
- Encourager la construction ou la rénovation de logements adaptables pour les Personnes à Mobilité Réduite et les personnes âgées;
- Lutter contre le développement excessif de l'hébergement touristique. Vu l'augmentation incessante du prix du logement sur la Commune et la concurrence déloyale envers le secteur hôtelier, Ixelles ne peut se permettre de laisser des logements uniquement pour des locations « touristiques ». En coordination avec la Région bruxelloise, la lutte contre les hébergements touristiques sera une priorité;
- De la même manière, le coliving s'est fortement implanté sur Ixelles, augmentant encore la pression sur le marché immobilier ixellois. Pour canaliser ce phénomène et garantir un équilibre dans les quartiers, nous étudierons les moyens de réduire l'évolution du coliving, le cas échéant par des outils fiscaux dont la taxe coliving.
- Réaliser, en collaboration avec l'Observatoire Régional du logement, un cadastre permanent des logements inoccupés;
- Poursuivre les propriétaires qui laissent volontairement et durablement leurs biens inoccupés (amende, droit de gestion publique, action en cessation) et poursuivre leur remise sur le marché;
- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements via, d'une part une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine, des taxes et du CPAS et, d'autre part, des contrôles de salubrité renforcés;
- Soutenir les démarches des locataires dont le droit au logement décent et abordable est menacé à la résolution amiable et judiciaire de leurs conflits locatifs, en collaboration avec le secteur associatif, et, aux fins d'offrir des solutions de relogement aux locataires devant quitter un logement frappé d'une interdiction à la mise en location, étudier la mise en place d'un bail garant conventionné avec des bailleurs privés pour assurer les garanties nécessaires au relogement et soutenu par un fonds sur le modèle du fonds gaz-électricité;
- S'efforcer d'inclure dans tout projet résidentiel de plus de 2.500 m<sup>2</sup>, en plus des charges d'urbanisme, un minimum de logements sociaux ou à finalité sociale, à définir en fonction de l'ensemble des logements prévus;
- Soutenir les projets d'occupation temporaire à finalité sociale dans l'attente de la réalisation de projets définitifs, notamment en vue de lutter contre les bâtiments vides et inoccupés, et créer une expertise et une centralisation des initiatives au sein de l'administration;
- Promouvoir le développement de logements intergénérationnels;
- Développer des solutions qui permettent un démembrement de la propriété du terrain avec celle du bâti, afin de faciliter l'accès à la propriété (emphytéoses, système du Community Land Trust, ...).

## 🕒 Logements publics

À Ixelles, le nombre de logements sociaux, rapporté au nombre de ménages, reste inférieur à la moyenne et aux ambitions régionales. On dénombre 3 logements sociaux pour 100 ménages dans la commune (contre 7 pour 100 au niveau régional).

Le parc de logements appartenant à la commune est constitué de 504 logements. Le parc de logements du CPAS est de 55. Le parc de BinHôme est de 1.583 logements.

Le CPAS et la commune d'Ixelles participent, depuis 2021, à la socialisation des loyers de leurs logements. Aujourd'hui, 95 ménages bénéficient, d'un tarif social dans un logement qui appartient à la commune ou au CPAS d'Ixelles.

- Créer de nouveaux logements publics – notamment sociaux et moyens, en prévoyant suffisamment de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite;
- Mobiliser prioritairement les charges d'urbanisme issues de grands projets pour le développement de logements accessibles (sociaux et modérés);
- Rénover prioritairement les logements publics pour réduire la consommation énergétique, notamment afin d'avoir un impact direct de réduction des charges des locataires, et de permettre à tous d'accéder à un logement de qualité, sachant qu'actuellement 10% des logements communaux sont inoccupés;
- Etablir un Plan de rénovation des logements communaux pour assurer nos obligations de bailleur sans défaillance;
- Prévoir des conventions d'occupation précaire avec des associations agréées, permettant de loger temporairement des personnes lorsque les délais de rénovation des bâtiments publics sont trop longs;
- Etudier la possibilité de créer une plateforme pour recenser les lieux vides et organiser leur occupation temporaire;
- Soutenir le développement du Housing First, un outil qui a fait ses preuves en ayant pour objectif de réinsérer, par le biais du logement, des personnes sans-abri particulièrement vulnérables et qui manquent de perspectives parmi les solutions existantes.

## 🕒 Logements étudiants

Avec 12.000 étudiants résidents, Ixelles est la première commune étudiante de Belgique.

De nombreux projets de construction de kots étudiants devraient voir le jour dans les prochaines années, en particulier à proximité des universités (ULB et VUB). Il convient de répondre à ce besoin tout en respectant l'équilibre avec d'autres types de logements.

L'Agence Immobilière Sociale Etudiante (AISE) va prochainement établir son siège social sur notre commune. Pourtant, Ixelles ne dispose aujourd'hui que de 15 logements sur les 400 que l'AISE a en gestion dans toute la Région de Bruxelles-Capitale. La majorité entend assurer l'accessibilité des loyers à un public d'étudiants fragilisés et la mixité des publics étudiants dans les nombreux kots étudiants à venir.

- Maintenir les lignes de conduites pour l'aménagement de chambres et de résidences en termes de dimension des chambres et des exigences d'espaces communs pour la convivialité;

- Assurer un seuil minimal de 15% de logements étudiants accessibles dans les grands projets de développement de kots étudiants, en soutenant les conventions avec les acteurs concernés (ULB, VUB, AISE, ...);
- Soutenir l'Agence Immobilière Sociale Étudiante dans l'identification des opportunités de gestion;
- Accompagner le développement du projet U-square (dans les anciennes casernes), qui prévoit la création de 600 kots étudiants à loyer abordable ainsi que du logement familial.



## 🕒 Logements d'urgence

La commune fait face à de nombreuses demandes de logement d'urgence. Les situations sont diverses et cumulent parfois plusieurs difficultés dramatiques: incendie, problèmes familiaux et/ou médicaux, victimes de marchands de sommeil, victimes de violence conjugale, ...; Des logements de ce type ont déjà été créés par la commune, mais la demande est telle qu'il est nécessaire de multiplier ce type d'initiative.

- Augmenter le nombre de logements de transit afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence.



## UNE COMMUNE OÙ ON SE SENT EN SÉCURITÉ

Sécurité  
Prévention  
Vie Nocturne

## UNE COMMUNE OÙ ON SE SENT EN SÉCURITÉ

La sécurité et la prévention sont des piliers essentiels de notre politique pour garantir à chaque habitante et à chaque habitant d'Ixelles un cadre de vie serein et protégé.

La commune possède le pouvoir de police administrative générale, qui tend à régler la généralité des comportements humains. Cette police est notamment exercée afin de maintenir l'ordre public matériel, défini comme la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques.

Depuis quelques années, la criminalité a augmenté à Ixelles. Les statistiques policières de criminalité indiquent qu'à Ixelles, les infractions sont en hausse entre 2020 et 2022 (données les plus récentes disponibles). Les infractions sont les vols et extorsions, les cambriolages, la violence dans l'espace public, la dégradation de la propriété, les coups et blessures.

Par ailleurs, le Moniteur de sécurité traduit, par une enquête auprès de la population, le sentiment de sécurité. Les cambriolages et les vols, - dont les vols de vélos et de trottinettes - les problèmes de circulation, les nuisances sonores, les dépôts clandestins et détritiques sont les principaux facteurs de création ou renforcement du sentiment d'insécurité.

Plus spécifiquement, près de 50% des personnes interrogées jugent insuffisante la lutte contre les incivilités.

La sécurité doit également intégrer les enjeux de sécurité routière. A cet égard, les contrôles de vitesse et la lutte contre les rodéos urbains sont importants, en particulier aux abords des écoles.

La majorité défend une police de proximité, accessible et à l'écoute de toutes et tous, pour assurer la sécurité des habitants dans chacun des quartiers.

Nos forces de police et de secours (pompiers, ambulanciers,...) doivent être respectées et soutenues. Nos actions de sécurité et de prévention doivent être à la fois justes, fermes et dissuasives.

Il est indispensable que la sécurité de toute notre population et de celles et ceux qui jouissent des activités de notre commune soit assurée partout et tout le temps.

Les événements récents à Bruxelles ont également mis en lumière la place de plus en plus importante du trafic de drogues et la criminalité particulièrement importante et préoccupante qu'il engendre. Ce trafic est présent dans toutes les communes. Ixelles n'y échappe pas. La lutte contre le trafic de drogues et la criminalité qu'il engendre doit être assurée en priorité par les autorités fédérales, via un renforcement des moyens de la justice, de la police judiciaire et du Parquet de Bruxelles. La majorité soutient que ces efforts sont indispensables pour enrayer le phénomène et assurer la sécurité des citoyens. Elle continuera de défendre de manière ferme un refinancement de la police auprès du gouvernement fédéral par l'actualisation de la norme KUL.

## 🕒 Sécurité

- Augmenter la visibilité et renforcer la présence de la police de proximité dans tous les quartiers d'Ixelles, avec un redéploiement des agents sur le terrain, une augmentation du nombre de policiers à vélo et une plus grande visibilité des agents de quartier pour renforcer la confiance avec les habitants;
- Une politique de tolérance zéro pour le trafic de drogues: lutte sans concession contre les dealers et ce dans tous les quartiers;
- Collaborer avec les associations spécialisées pour développer des programmes de réduction des risques auprès des consommateurs de drogues, et traiter les problématiques d'assuétudes par une approche de santé publique et de prévention;
- Étendre les dispositifs EMUT et HERSCHAM pour améliorer la prise en charge des personnes en errance ou présentant des troubles psychologiques;
- En matière de lutte contre le trafic de drogues, étudier les opportunités d'élargir les « zones de déploiement prioritaires » et l'extension de l'actuelle zone « Matonge »;
- Assurer une coordination aboutie avec la police fédérale des Chemins de fer, compétente pour la sécurité des stations de métro et du réseau de transports en commun, et demander le transfert de la compétence et des moyens vers les zones de police;
- Mener une réflexion sur la localisation, les horaires et l'accessibilité des commissariats dans une perspective de renforcement de la police de proximité;
- Installer des caméras aux endroits propices pour améliorer la surveillance et la sanction des incivilités;
- Soutenir et encourager la création de nouveaux Partenariats Locaux de Prévention (PLP), pour appréhender collectivement les problèmes de sécurité spécifiques aux quartiers;
- Renforcer la collaboration entre la police, les gardiens de la paix et les médiateurs de nuit notamment avec une utilisation accrue de FixMyStreet pour signaler rapidement les incidents et dangers en vue d'y apporter une solution rapide;
- Former et sensibiliser systématiquement les agents de police à toutes les formes de violences sexistes, sexuelles, racistes, LGBTQIAP+phobes, antisémites et islamophobes, tout en rendant l'application de la loi sexisme de 2014 plus systématique;
- Assurer prioritairement la sécurité dans l'espace public pour toutes et tous, particulièrement les femmes, les personnes LGBTQIAP+ ainsi que celles qui peuvent être exposées à des situations de harcèlement ou de violence à tout instant du jour et de la nuit, notamment en améliorant l'éclairage public;
- Dans le cadre établi ci-dessus, étudier en concertation avec la STIB la possibilité de demander aux chauffeurs de transports en commun de s'arrêter entre deux arrêts après 22 heures;
- Adapter les dispositifs d'accueil des victimes dans les commissariats pour assurer une prise en charge adaptée, notamment pour les victimes de violences sexistes, sexuelles ou conjugales sur l'exemple de la cellule EVA au commissariat Boondael. L'accueil se fera en partenariat avec le CPVS (Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles.) La Police proposera d'y conduire les victimes pour leur prise en charge et leur éventuel dépôt de plainte;
- Créer un deuxième local EVA au commissariat Fernand Cocq;
- Poursuivre des opérations spécifiques ponctuelles avec des agents en civil pour lutter contre le harcèlement sexuel dans l'espace public, en s'inspirant d'expériences réussies dans d'autres villes;
- Assurer de façon transversale la sécurité des espaces publics par des aménagements dont des améliorations de l'éclairage, de l'entretien de la végétalisation, le nettoyage de tags, du marquage au sol ou de la signalisation;

- Lutter contre les rodéos urbains;
- Renforcer la sécurité routière par des aménagements notamment aux abords des écoles et des crèches, et l'installation de dispositifs de contrôle de vitesse;
- Développer des campagnes spécifiques pour lutter contre le vol de vélos et trottinettes, par exemple à l'aide de vélos-appâts géolocalisés.

## 🕒 Prévention

La Prévention est un service de proximité de première ligne, en soutien de tous les citoyens et toutes les citoyennes dans leur vie quotidienne, avec une attention particulière pour les publics fragilisés et vulnérables.

Le service communal ixellois est réparti en 4 pôles: Accompagnement socio-éducatif (jeunesse et scolaire); Accompagnement spécialisé (médiation locale, sociale et cellule sans-abrisme); Tranquillité et Proximité (Gardiens de la Paix et Médiateurs de Nuit); Réparation et Justice (Médiation réparatrice, SEMJA, aide juridique). Ces 4 pôles sont dirigés par la Coordination incluant la technoprévention (conseil et prime de sécurisation contre les cambriolages).

Les agents actifs dans l'espace public vont à la rencontre des publics vulnérables ou potentiellement en difficulté (gardiens de la paix, médiateur et médiatrices de nuit, éducateurs et animateurs Jeunesse, travailleur et travailleuses sociales de la cellule sans-abrisme).

Outre, le croisement des financements, les objectifs poursuivis par la Prévention supposent une approche transversale des problématiques, nécessitant dès lors de collaborer sur des axes multiples comme l'emploi et insertion sociale, parcours d'intégration, l'inclusion sociale, le logement, ...;

- Étudier la possibilité de créer une Maison de la Prévention pour y regrouper les services de Prévention aujourd'hui abrités dans un bâtiment privé;
- Valoriser et développer les compétences des agents en contact direct avec la population (Gardiens de la Paix, Médiateurs, Travailleurs sociaux, Éducateurs de rue...);
- Renforcer le rôle des médiateurs de nuit, notamment en leur donnant la possibilité d'imposer des Sanctions administratives communales (SACs) et la collaboration avec la police;
- Soutenir les capacités d'action des structures spécialisées en matière d'aide aux personnes en grandes difficultés sociales (sans-abris, personnes toxico-dépendantes, ...);
- Traiter les problématiques liées aux assuétudes par une approche de santé publique, de prévention, d'éducation et de réduction des risques notamment auprès des plus jeunes, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale, et en développant des synergies avec l'ensemble des organismes de soin;
- Prévoir plusieurs lieux d'accroche destinés aux jeunes avec des activités et des lieux de parole qui leur sont destinés;
- Lutter contre l'exclusion sociale en coordination avec les associations spécialisées;
- Poursuivre le travail de prévention auprès des jeunes en multipliant les contacts en rue et en développant des projets accrocheurs (sorties éducatives, culture, sport, expression artistique, expression citoyenne, ...);

- Évaluer le dispositif «antenne LISA» du quartier Tulipe, étudier la création d'une nouvelle antenne dans les quartiers du cimetière d'Ixelles et Gray-Serpentin ainsi que les possibilités de multiplier ces dispositifs;
- Organiser des campagnes de communication sur les services de police disponibles, comme l'aide aux victimes, la lutte contre les vols de vélos, la surveillance des habitations pendant les vacances et la facilitation des dépôts de plainte.

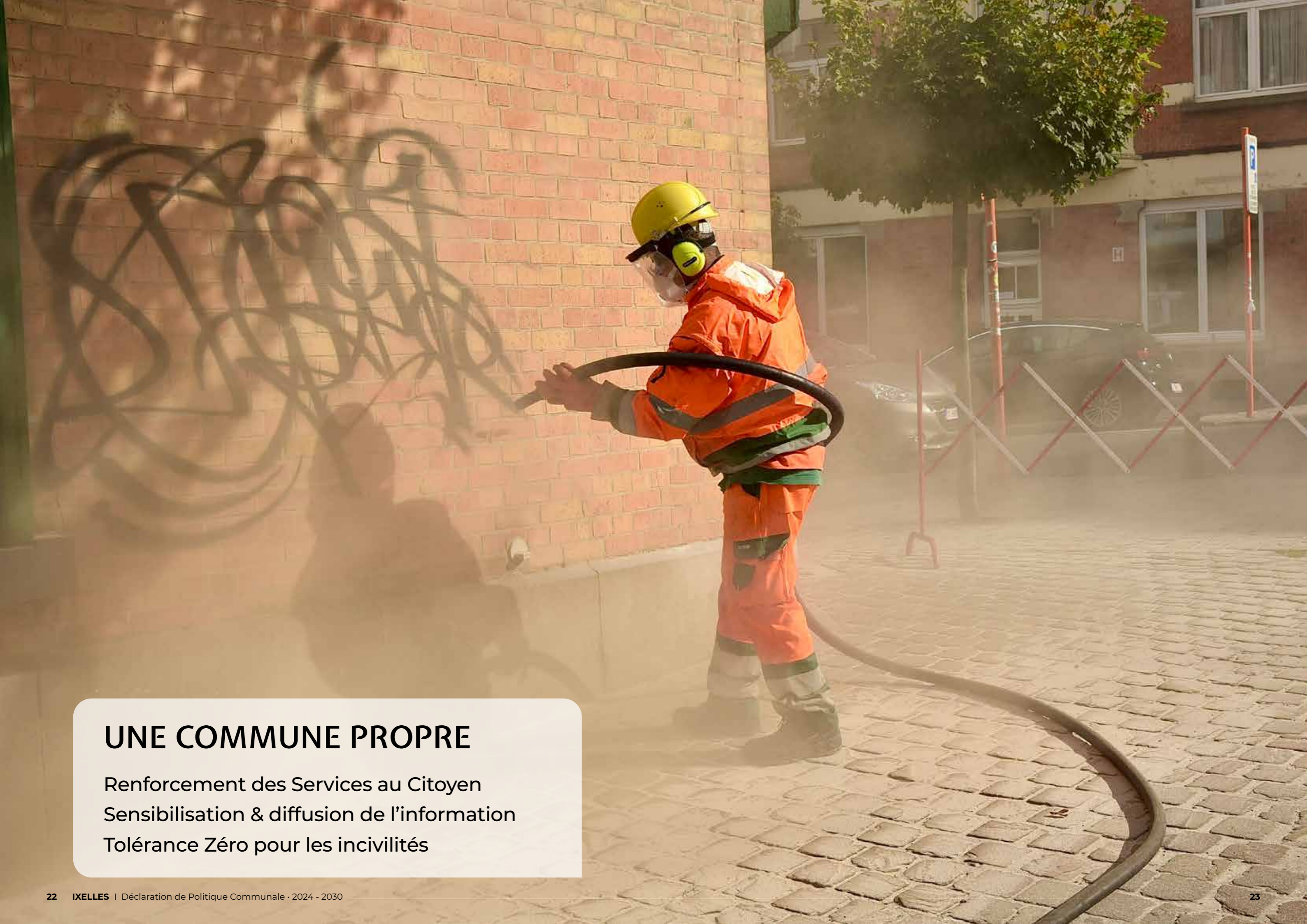
## 🕒 Vie Nocturne

La vie dynamique ixelloise crée une occupation intensive de l'espace public en soirée et durant la nuit. La vie en ville ne s'arrête pas avec la fin des horaires de travail classiques. Elle se poursuit bien au-delà. La majorité défend que les services publics doivent dès lors pouvoir se déployer à de nouveaux horaires qui correspondent mieux à cette vie urbaine. La propreté, la prévention, la police sont autant de services qui doivent être rendus au moment où la vie urbaine est animée, donc également en soirée.

Ixelles a été commune-pilote en créant le premier service de Médiateurs de nuit, une équipe spécialisée dans la prévention des comportements de nuisances et à risque, qui intervient en soirée et la nuit jusque 4 heures du matin.

Ce service a démontré son caractère opportun et indispensable. La réflexion sur l'extension des services publics de police, de prévention et de propreté aux horaires de vie en ville sera poursuivie.

- Étudier les possibilités et sensibiliser les autres niveaux de pouvoir, à l'extension des services publics aux moments où la vie en ville est animée, par exemple le ramassage des sacs poubelles et des dépôts clandestins, la vidange des corbeilles, l'amélioration de la fréquence des transports en commun, le rôle de l'éclairage public comme facteur d'amélioration du sentiment de sécurité;
- Renforcer la présence des gardiens de la paix et des éducateurs de rue en soirée et le rôle des médiateurs de nuit, notamment en leur donnant la possibilité d'imposer des SACs;
- Continuer à lutter activement contre toute forme de harcèlement notamment le harcèlement de rue, en utilisant des moyens de sensibilisation et de prévention;
- Créer un label «Safe Bar» pour lequel les cafés et bars doivent remplir des critères objectifs et justifier d'engagements en termes de sécurité de chacune et de chacun;
- Renforcer le Conseil de la Nuit chargé d'assurer l'équilibre entre les différentes fonctions d'une ville et de proposer des solutions acceptables et durables pour garantir le respect des règles du vivre ensemble. Traduire ces réflexions sous la forme d'une «Charte de la Nuit» associant pouvoirs publics, riverains, commerçants, opérateurs spécialisés, représentants des usagers et la police locale.



## UNE COMMUNE PROPRE

Renforcement des Services au Citoyen  
Sensibilisation & diffusion de l'information  
Tolérance Zéro pour les incivilités

## UNE COMMUNE PROPRE

Ixelles est sans doute une des plus belles communes de Bruxelles, mais le constat est sans appel : ces dernières années, les enjeux liés à la propreté dans notre commune sont devenus plus visibles et nécessitent une attention renforcée. Ixelles doit redevenir propre et agréable, c'est une priorité absolue.

Vivre en société commence par le respect de son environnement direct et de l'autre.

La propreté de l'espace public est à la base d'un cercle vertueux. Plus le cadre de vie est propre et agréable, plus nous sommes incités à respecter cet espace public et nos concitoyennes et concitoyens. A contrario, une commune insalubre, taguée, où les poubelles jonchent les rues et où les dépôts clandestins sont légion, favorise les incivilités et l'insécurité. Nous ne pouvons donc envisager une ville sûre, où il existe une réelle cohésion, ni de politique environnementale ambitieuse, sans commencer par rendre nos quartiers propres. Le retour de la propreté passera par des nouvelles politiques innovantes, mais aussi par de l'autorité dans la lutte contre les incivilités. Nous voulons investir pour rendre notre commune plus belle, tout en appliquant strictement des sanctions dissuasives pour celles et ceux qui salissent nos rues et nos quartiers.

Pour répondre à cet enjeu, la majorité défend une politique en 3 axes :

- ① le renforcement des services au citoyen ;
- ② la sensibilisation de toutes et tous, et la plus grande diffusion de l'information sur les services disponibles ;
- ③ la tolérance zéro pour les incivilités.

La propreté publique ne connaît pas les frontières communales. Nous nous engageons à renforcer le dialogue et la collaboration avec les communes limitrophes et la Région, pour assurer la propreté dans tous les quartiers.

Par ailleurs, certains quartiers sont plus touchés que d'autres par des problématiques de propreté récurrentes. Nous désignons ces quartiers comme des « points prioritaires », pour lesquels des mesures spécifiques seront prises.

Enfin, la propreté de notre commune dépend aussi des services rendus par l'Agence Régionale Bruxelles-Propreté. Elle est notamment responsable de la collecte des sacs poubelles et du nettoyage des voiries régionales telles que la place Flagey, les chaussées de Wavre et d'Ixelles, et la chaussée de Waterloo. Les services rendus par cet organisme régional doivent être irréprochables, et nous nous engageons à les contrôler, afin de s'assurer que chaque intervenant remplisse ses missions et assume ses responsabilités.

### 🕒 Renforcement des Services au Citoyen

- Renforcer les effectifs et les moyens du service de la Propreté Publique, à déployer en priorité dans les quartiers et les espaces verts où les besoins sont les plus criants. Optimisant ainsi leur présence sur le terrain afin d'offrir un service public tout au long de la journée notamment pour le ramassage des dépôts clandestins et la vidange des corbeilles publiques ;

- Créer une équipe au sein de la cellule graffitis chargée de nettoyer les espaces publics souillés (urine, déjections, vomissures, huile, peinture, essence, ...);
- Moderniser et améliorer le matériel (gluttons, souffleuses, saleuses, ...) et le charroi du service de la Propreté Publique par l'achat ou la location de véhicules (balayeuses, compacteurs, hydrocureuse), et en garantir un entretien optimal ;
- Assurer un entretien régulier des voiries, incluant le désherbage, le nettoyage des avaloirs, et l'enlèvement des déchets de chantier (avec le service des Travaux) et des dispositifs de signalisation qui y trainent ;
- Adapter le Règlement d'enlèvement des graffitis pour augmenter la réactivité et le délai entre la pose d'un graffiti sur une façade et son enlèvement par le service ; enlever systématiquement les tags sur les propriétés communales ;
- Mettre en place un Plan Local de Propreté, avec un diagnostic détaillé, la définition d'objectifs structurels, le suivi d'indicateurs précis d'évaluation et un monitoring permanent ;
- Organiser des « Comités Propreté », tous les 6 mois, dans les quatre grands quartiers d'Ixelles, pour présenter les services offerts par la commune, et surtout écouter les attentes et suggestions concrètes, afin d'évaluer les politiques menées et, le cas échéant, de les réorienter ;
- Etudier les incitants permettant de développer des partenariats avec le secteur Horeca pour rendre leurs toilettes « accueillantes » accessibles à tous ;
- Renforcer la coopération avec les autorités régionales sur la gestion de la propreté notamment les ramassages de collecte et le nettoyage des voiries régionales (Chaussée de Wavre, Chaussée d'Ixelles, Avenue de la Couronne, Place Flagey, ...);
- Exiger de la Région des moyens pour être à la hauteur des lacunes observées dans l'entretien des voiries dont elle a la charge et dans la collecte des sacs poubelles ;
- Améliorer le maillage des bulles à verre sur le territoire de la commune, en partenariat avec Bruxelles-Propreté, et vidanger plus régulièrement celles-ci, afin d'éviter qu'elles débordent et entraînent des dépôts sauvages à proximité ; Enterrer les bulles à verre là où c'est possible, afin de limiter les nuisances sonores et visuelles pour les riverains ;
- Étudier, avec l'Agence Régionale Bruxelles-Propreté, les moyens de changer les modes de collecte des déchets ménagers, par le déploiement progressif d'un dispositif de conteneurs enterrés (accessibles 24/7) dans l'ensemble des quartiers, et en priorité dans les quartiers commerçants :
  - o Pour ce déploiement, donner la priorité aux conteneurs destinés aux déchets alimentaires/compostables, compte tenu des nuisances olfactives et des nuisibles qu'ils attirent ;
  - o Ces conteneurs seront uniquement accessibles via un système de badge ;
  - o A terme, ces différents conteneurs serviront également à la collecte des déchets résiduels, du papier / carton, du plastique ;
  - o Evaluer l'imposition, dans toute nouvelle grande construction, privée ou publique, d'installer des conteneurs enterrés.
- Proposer de mutualiser les contrats de collecte des commerçants d'un même quartier pour leur garantir des prix de collecte réduits et harmoniser les jours de collecte ;
- Renforcer la coopération avec les communes limitrophes dans la lutte contre les incivilités liées à la propreté, notamment via des campagnes de communication commune ;
- Organiser des « opérations flash » régulières de nettoyage intégral de rues, comprenant le nettoyage au karcher, le balayage, le curage des avaloirs, l'élimination des dépôts clandestins, et l'enlèvement des graffitis ;

- Maintenir plusieurs fois par an des déchèteries mobiles communales les samedis dans l'ensemble des quartiers, et des recyparks mobiles en collaboration avec l'agence régionale Bruxelles-Propreté, pour que les habitantes et habitants puissent y jeter leurs gros déchets ménagers, et y associer un opérateur social (Ressourcerie);
- Encourager et collaborer activement avec les associations citoyennes et comités de quartier qui développent des projets collaboratifs et/ou qui organisent des nettoyages et ramassages publics et citoyens, tels que les « trash-walks ». Si ces opérations n'ont pas pour objectif premier de nettoyer structurellement les rues de notre commune, elles permettent par contre de conscientiser les participants et les participantes à cette problématique et à l'entretien des espaces publics.

## 🕒 Sensibilisation & diffusion de l'information

La sensibilisation des riveraines et riverains et des usagers et usagères joue un rôle crucial, tout comme la mise en place de solutions pour réduire la production de déchets à la source. En combinant éducation, participation citoyenne et dispositifs préventifs, nous pouvons tendre vers un environnement urbain plus propre et plus durable.

- Diffusion annuelle d'un rappel dans le journal communal qui explique les règles et les services offerts par la commune;
- Encourager l'utilisation de corbeilles en plastique dur pour les sacs blancs, bleus et oranges, afin d'éviter que les sacs poubelles se déchirent;
- Améliorer l'information sur le service gratuit de collecte des encombrants à domicile;
- Promouvoir l'utilisation de l'application FixMyStreet pour renforcer l'efficacité des signalements;
- Développer une campagne spécifique d'information sur l'obligation de ramasser les déjections canines pour les maîtres de chien, sur l'interdiction de nourrir les pigeons sauf personnes autorisées et d'abandonner des déchets alimentaires sur la voie publique;
- Organiser des campagnes de sensibilisation des citoyens à la propreté publique, à la gestion des déchets et au tri sélectif;
- Sensibiliser les jeunes au respect de la nature et de la propreté par des campagnes d'information dans toutes les écoles, et des actions de nettoyage des environs de l'école.

## 🕒 Tolérance Zéro pour les incivilités

Quand la prévention et la sensibilisation ne suffisent pas à empêcher les comportements nuisibles à la propreté de l'espace public, il est nécessaire d'intervenir de manière stricte envers les contrevenantes et contrevenants, et de les sanctionner financièrement.

- Installer des caméras-propreté dans les zones prioritaires (bulles à verre, « hot spots » de dépôts clandestins,...) pour prévenir, surveiller, et sanctionner les actes de malpropreté; procéder à des interventions directes afin de contrôler et sanctionner drastiquement les individus qui commettent des incivilités;
- Multiplier les caméras mobiles pour sanctionner les dépôts clandestins;

- Développer le service de contrôle des agents constatateurs, pour lutter contre toutes formes d'incivilités, en partenariat avec la Police ainsi qu'avec l'Agence Régionale Bruxelles-Propreté, et étendre les missions de contrôle et d'assermentation à de nouveaux agents communaux;
- Intensifier les contrôles afin d'empêcher certains navetteurs et navetteuses de se délester au passage de leurs déchets ménagers ou encombrants;
- Poursuivre la possibilité de convertir une sanction financière par des heures de travail au sein des services de propreté, avec un mécanisme de suivi de l'exécution effective de cette sanction;
- Étudier la possibilité d'augmenter la perception et le montant des amendes en y intégrant le coût directement induit du nettoyage de ces incivilités;
- Renforcer la lutte contre les graffitis sauvages grâce à un service d'enlèvement simplifié pour les victimes, mais également exploiter au maximum les leviers disponibles pour contraindre les propriétaires à autoriser l'enlèvement de tags sur leurs biens immobiliers;
- Lutter contre le nourrissage sauvage des pigeons et autres nuisibles;
- Sanctionner le non-ramassage des déjections canines et le défaut de possession de sachets pour les ramasser.





## UNE COMMUNE OÙ SE DÉPLACER SEREINEMENT

Piétons

Transports publics

Vélo

Mobilité motorisée et stationnement

Mobilité innovante

# UNE COMMUNE OÙ SE DÉPLACER SEREINEMENT

La ville doit être accessible à toutes et tous.

La majorité souhaite mettre en œuvre une politique de mobilité qui rassemble plus qu'elle n'exclut. Les modes de déplacement quotidiens dans une métropole comme Bruxelles évoluent, c'est un fait.

De plus en plus d'usagers combinent plusieurs modes de transport durant une même journée.

Dans ce contexte, la voiture est amenée à prendre une place différente, c'est le sens de l'Histoire. Cela ne peut cependant se faire que sur base de décisions largement concertées.

Nous voulons une mobilité qui tienne compte de tous les modes de déplacements sans exclure ceux qui ne peuvent pas se déplacer autrement qu'en voiture.

Nous voulons une mobilité qui permette à tous les usagers de pouvoir choisir librement leur mode de transport en fonction de leurs besoins et de leurs contraintes et qui évite de cloisonner les quartiers : à tous les piétons de se déplacer sans encombre (y compris lorsqu'on se déplace en chaise roulante, ou avec une poussette), aux cyclistes de rouler en toute sécurité, aux usagers des transports publics de pouvoir emprunter des bus, des trams et des métros ponctuels, réguliers, propres et sécurisés et aux automobilistes de se déplacer efficacement sans devoir allonger inutilement leur temps de parcours en raison de rues bloquées et sans engorger nos quartiers.

Le moyen de déplacement le plus accessible, le plus démocratique et le plus employé reste les transports en commun. La majorité tiendra compte de mesures permettant l'amélioration de la circulation des transports en commun.

Une mobilité partagée et apaisée présente de nombreux avantages. Elle favorise l'inclusion en rendant les déplacements plus accessibles et équitables pour tous.

Elle contribue à la santé et au bien-être en encourageant les modes de transport actifs, comme la marche et le vélo, et en réduisant la pollution de l'air.

Elle joue un rôle crucial pour la durabilité en diminuant les émissions de CO2 et en favorisant des modes de transport respectueux de l'environnement. En enrichissant l'esthétique urbaine et en intégrant des solutions de transport innovantes, elle améliore la qualité de vie en ville.

Enfin, une mobilité partagée et apaisée accroît la sécurité en réduisant le nombre d'accidents et en créant des espaces de circulation plus sereins pour tous les usagers.

Trop souvent, les enjeux de mobilité ont été l'objet de profondes divisions, de colère et de frustration. Sans occulter la nécessité de poser des choix qui en cette matière ne recueillent pas l'unanimité tant les besoins sont parfois opposés, la majorité entend mettre la concertation au cœur de la politique de mobilité. Les propositions seront systématiquement discutées avec les parties prenantes, les riverains directs et ceux des quartiers avoisinants, les commerçants, les comités de quartier et les associations.

## 🚶 Piétons

- Améliorer l'éclairage et la sécurité de tous les passages piétons, en priorité près des écoles et des crèches;
- Elaborer un « Plan Piéton » complet et transversal pour assurer des déplacements

- sécurisés et fluides des piétons et des PMR sur des trottoirs et voiries entretenus;
- Intensifier le plan de réparation et d'entretien des trottoirs (« Plan Trottoirs »);
- Assurer l'optimisation des choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de qualité, de confort, d'accessibilité, de perméabilité et de durabilité sur base d'une étude paysagère des quartiers d'Ixelles;
- Veiller à ce que les chantiers garantissent des cheminements piétons sécurisés, accessibles pour toutes et tous, avec une attention pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes;
- Equiper tous les carrefours de traversées piétonnes (hors zones de rencontre et piétonnier).

## 🚊 Transports publics

- Etudier avec la STIB les projets et les solutions pouvant être mis en place, de manière équilibrée et concertée, pour débloquer les « points noirs » du réseau STIB sur le territoire ixellois sans mettre en péril l'équilibre général et la fluidité des différents modes de déplacement;
- Renforcer la sécurité et la propreté aux abords des arrêts des transports en commun;
- Plaider auprès de la STIB pour une augmentation des fréquences sur les lignes surchargées telles que le 71 et le 95 ce compris, en dehors des heures de pointe;
- Poursuivre les discussions avec la Région sur la maîtrise et la réduction des nuisances causées localement par le passage des trams ou la présence d'infrastructures et de dépôts (bruit, vibrations, qualité de l'air,...);
- Accompagner et soutenir les chantiers de rénovation des gares de Boondael et d'Etterbeek.

## 🚲 Vélo

- Poursuivre l'amélioration des infrastructures et du réseau cyclable en multipliant des itinéraires vélos bien visibles, lisibles et continus, avec un haut niveau de sécurité et de confort et mettre en œuvre les itinéraires cyclables régionaux et communaux;
- Créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées là où c'est nécessaire et possible;
- Sur base des statistiques de la Police, se concentrer sur les zones accidentogènes pour les cyclistes et étudier les aménagements nécessaires pour diminuer les accidents;
- Multiplier les aménagements locaux au niveau des carrefours pour donner de l'espace aux cyclistes et aux sas vélos, et généraliser les signaux « B22 » et « B23 » (tourne à droite cycliste aux feux);
- Lors de la délivrance des permis d'urbanisme pour de nouvelles constructions, garantir chaque fois que c'est possible le stationnement vélo/véhicule léger (bakfiets,...), avec accès à des prises de recharge, dans les bâtiments;
- Installer, avec le soutien de la Région des boxes ou parkings vélos sécurisés (si possible électrifiés et incluant des emplacements pour bakfiets);
- Installer des arceaux vélos en amont et en aval des passages pour piétons pour assurer la sécurité des traversées, notamment devant les établissements scolaires et dans les noyaux commerciaux;
- Poursuivre et intensifier la politique du Brevet Cycliste avec les écoles;
- Promouvoir l'apprentissage du vélo auprès du grand public et auprès de publics-cibles spécifiques, en renforçant l'information, la sensibilisation et l'éducation;

- Inviter les autorités régionales à accroître les possibilités de voyage avec son vélo dans les transports publics;
- Créer une carte communale, disponible sur le site internet de la commune, répertoriant les vélocistes proposant la mise à disposition de pompes à air et des services de réparation de vélos.

## 🕒 Mobilité motorisée et stationnement

- Réviser sans tabou ni exclusive le Plan Good Move en concertation avec les habitants et les commerçants pour corriger les dysfonctionnements et adapter les aménagements aux besoins locaux;
- Requérir auprès de la Région la mise à double sens de la circulation sur le Pont Fraiteur:
  - o Exiger la réouverture rapide de la circulation vers l'Avenue de l'Université pour les riverains (habitants et commerçants du sud d'Ixelles);
  - o Déterminer ensuite les modalités d'ouverture du Pont à tous et toutes à des plages horaires spécifiques certains jours de la semaine et/ou du weekend, après l'organisation d'une large concertation citoyenne qui sera menée en concertation avec la Région, les communes limitrophes, la STIB et toutes les parties prenantes (notamment riverains, commerçants du cimetière d'Ixelles, ULB, VUB, Chirec...) en tenant compte des objectifs de performance et de régularité des transports en commun.
- Square du Souvenir: Rouvrir le passage entre les deux étangs d'Ixelles dans les deux sens de circulation pour assurer la mobilité interquartier, l'accessibilité des riverains à leur quartier et diminuer la pression automobile sur l'avenue Géo Bernier, en veillant à assurer la sécurité des piétons, coureurs et vélos, et conforter la promenade autour des étangs sur l'avenue Général de Gaulle, et en respectant le site naturel et le patrimoine;
- Réviser le plan de stationnement, en concertation avec la Région, en soutenant la rotation et en lien avec la réalité budgétaire, pour soutenir le commerce et la culture à Ixelles ainsi que les visites familiales ou de connaissances, notamment par la révision des secteurs de stationnement pour les riverains, la réduction des horaires payants en soirée dans les zones rouges, la révision de la politique d'octroi et la tarification progressive des cartes professionnelles et, enfin, la promotion des cartes visiteurs auprès des riverains et des commerces, ce en concertation avec les communes limitrophes;
- Poursuivre les discussions avec parking.brussels et la Région sur les enjeux de stationnement pour mieux intégrer les réalités locales;
- Réduire la vitesse maximale aux abords des crèches et des écoles de la commune avec des avertisseurs spécifiques et étudier l'harmonisation des dispositifs de visibilité pour assurer une plus grande sécurité;
- Remplacer les bacs à plantes par un aménagement qualitatif des voiries en vue de pérenniser les dispositifs;
- Identifier et proposer des aménagements pour la résolution des ZACA (zones à forte concentration d'accident) sur les voiries communales;
- Etudier avec Sibelga les opportunités d'intégrer des bornes de recharge électrique sur des poteaux d'éclairage et limiter les dispositifs dans l'espace public;
- Accompagner la Région dans le développement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques favorisant le développement d'une offre hors voirie en complément de l'offre en voirie;
- Assurer un maillage des bornes électriques adapté aux besoins;

- En partenariat avec l'Agence de stationnement et la Région – à laquelle la commune a transféré le contrôle du stationnement, la commune analysera les moyens d'encourager le stationnement hors voirie. A cet égard, les possibilités de prendre contact de façon systématique avec les propriétaires d'emplacements hors voirie sous-utilisés seront étudiées, en leur proposant des solutions pour que ceux-ci soient tant que possible mis à disposition; et, plus spécifiquement dans l'ouest d'Ixelles, les moyens de concrétiser la création d'un parking hors-voirie à proximité de la place du Châtelain;
- Multiplier les conventions avec les entreprises et supermarchés pour la mise à disposition de leurs places de parking aux riverains (les soirs et week-ends);
- Procéder à un recensement des parkings publics et privés sur le territoire ixellois, ainsi que leurs capacités respectives et heures d'ouvertures, afin de permettre une analyse et évaluation du dispositif de places de stationnement hors voirie;
- Améliorer la signalétique des parkings publics, en collaboration avec les parties prenantes;
- Recenser et évaluer les zones de livraisons pour les commerces (métrage, durée etc.);
- Procéder à une analyse de la sécurisation aux abords d'écoles et mettre en place des mesures d'amélioration.

## 🕒 Mobilité innovante

- Améliorer la signalisation de la ZAL chaussée d'Ixelles pour diminuer le nombre d'infractions et renforcer la sécurité routière;
- S'inscrire dans le pacte pour un carsharing inclusif en vue notamment de soutenir l'ouverture des pratiques existantes aux familles monoparentales, aux personnes à mobilité réduite et à nos séniors;
- Soutenir avec la Région la livraison mutualisée et la livraison avec vélo cargo mais également des systèmes-pilotes de taxi à vélo;
- Travailler avec la Région et Beliris afin que soit prolongée la liaison cyclo-piétonne existant le long de la ligne de chemin de fer L161 (Park system) pour permettre de relier les pôles Quartier européen - Gare d'Etterbeek - Delta;
- Soutenir les initiatives de rue scolaire aux abords d'écoles pour améliorer la sécurité et la qualité de l'air;
- Planifier l'ensemble des travaux publics, en collaboration avec la Région et les principaux impétrants (Vivaqua, Sibelga,...) pour réduire l'impact des chantiers sur la fluidité du trafic, sur l'accessibilité des commerces et des quartiers, et informer les habitants et les commerçants en temps utile sur le calendrier des travaux;
- Réguler l'usage des trottinettes et vélos en libre-service pour renforcer la sécurité routière de tous les usagers et pour éviter qu'ils n'entravent le passage des piétons et mener une réflexion globale sur le partage de l'espace public pour intégrer les nouveaux modes de transport;
- Entreprendre les démarches nécessaires pour réduire et déplacer les drop zones de trottinettes et vélos en libre-service ou partagés en dehors des places de stationnement de voirie;
- Recenser et analyser la fréquence d'utilisation des zones de car-sharing (voitures partagées), zones PMR, zones de stationnement moto et zones de stationnement des trottinettes sur le territoire communal, et mener une réflexion globale sur l'utilisation de l'espace public à des fins de mobilité.



## UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE, AU SERVICE DE SES CITOYENNES ET CITOYENS

Finances

Gouvernance

Citoyenneté

Services publics

# UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE, AU SERVICE DE SES CITOYENNES ET CITOYENS

La majorité défend la possibilité pour les jeunes et les familles de s'installer à Ixelles, en renforçant leur pouvoir d'achat. La fiscalité communale doit être juste et raisonnable: cela passe par un assainissement des finances publiques qui doivent être gérées en bonne intelligence et en toute transparence.

La majorité défend une politique budgétaire prudentielle qui favorise des pratiques saines et limite la prise de risque. Elle sera caractérisée par:

- ① La ferme volonté de garantir une paix fiscale et d'assurer la non augmentation des impôts qui pèsent sur les Ixellois avec une trajectoire claire pour permettre des réductions en vue de renforcer leur pouvoir d'achat.
- ② La maîtrise des dépenses de personnel par le renforcement du « Comité Ressources Humaines » chargé de surveiller tout au long de l'année l'évolution des Dépenses Ordinaires de Personnel, d'évaluer l'opportunité des demandes de création et de remplacement de postes. Il sera également chargé d'insuffler davantage de synergies entre les services communaux pour assurer la continuité des missions de service public sans pour autant recourir unilatéralement à des embauches compensatoires. Ce travail est d'autant plus important que les indexations successives pèsent lourdement sur les dépenses communales.
- ③ La confection d'un budget-vérité pour les dépenses de fonctionnement, réalisé à partir des comptes des années précédentes, en intégrant les besoins nouveaux et les évolutions de coûts. Ce budget établi au plus proche de la réalité des dépenses engagées et réalisées permet de répondre aux besoins des services tout en évitant un réflexe d'inflation budgétaire.
- ④ Le gel des dépenses de transfert à leur niveau précédent, hors dotations à la zone de police et au CPAS et subsides des autorités supérieures devant être réaffectés.

Notre commune se distingue par la diversité des services rendus à la population, en sus des missions de service public obligatoires que nous remplissons: un musée, une piscine, deux bibliothèques, deux ludothèques, un stade, quatorze établissements scolaires, des crèches, deux théâtres et des ateliers d'artistes. Ces services sont historiques et il nous appartient de les maintenir tout en les améliorant. Ils sont directement rendus à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ixellois et participent grandement à notre attractivité et à la qualité de vie dans notre commune.

Pour assurer ces services, la commune dispose d'un patrimoine immobilier conséquent. La majorité entend entretenir, rénover et, parfois, transformer ce patrimoine lorsqu'il est essentiel à l'accomplissement de nos missions. La politique budgétaire fera état de différents projets d'investissements dans les établissements scolaires et de la petite enfance, les bureaux, les infrastructures culturelles et sportives ainsi que l'espace public. La Commune possède également de nombreux immeubles inoccupés ou dont la destination n'est pas clairement définie. La majorité est résolument orientée vers une gestion dynamique et une optimisation du patrimoine communal, dans laquelle la vente comme l'achat de biens immeubles sont possibles.

## 🕒 Finances

La commune d'Ixelles traverse une situation budgétaire particulièrement tendue. La majorité souhaite éviter tout risque de mise sous tutelle régionale, avec une perte d'autonomie politique et une dégradation de la qualité des services publics rendus aux citoyennes et citoyens.

Les hausses successives de l'impôt communal en 2020 et 2023 ont déjà fortement pesé sur les ménages. Dans le même temps, les mesures fédérales annoncées – notamment en matière de financement du CPAS, des hôpitaux, des zones de police ou encore des pensions – fragiliseraient l'équilibre des budgets locaux. À cela s'ajoute la situation préoccupante des finances de la Région de Bruxelles-Capitale, qui limite les marges de soutien aux communes.

Dans ce contexte, la majorité communale s'engage à défendre une politique budgétaire responsable, au service de l'intérêt général, qui vise à préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en garantissant la continuité et la qualité des services publics de proximité.

- Garantir une paix fiscale et assurer la non augmentation des impôts qui pèsent sur les Ixellois;
- Viser une trajectoire budgétaire pour diminuer la pression fiscale sur les Ixellois;
- Assurer une politique budgétaire prudentielle et raisonnable, tout en conservant la richesse des services publics actuellement assurés;
- Confectionner un « budget-vérité » pour les dépenses de fonctionnement, réalisé à partir des comptes des années précédentes, en intégrant les besoins nouveaux et les évolutions de coûts. Ce budget, basé sur les dépenses engagées et réalisées, permet de répondre aux besoins des services tout en évitant un réflexe d'inflation budgétaire;
- Contenir les dépenses de personnel à charge communale à maximum 50% du budget ordinaire global et prioriser les missions légales et les services essentiels. Pour maîtriser les dépenses de personnel, poursuivre le travail du « Comité Ressources Humaines » chargé de surveiller tout au long de l'année l'évolution des Dépenses Ordinaires de Personnel, d'évaluer l'opportunité des demandes de création et de remplacement de postes et d'insuffler davantage de synergies entre les services communaux, éventuellement par des regroupements de cellules, pour assurer la continuité des missions de service public sans pour autant recourir unilatéralement à des embauches compensatoires. Ce travail est d'autant plus important que les indexations successives ont pesé lourdement sur les dépenses communales et que d'autres indexations sont attendues;
- Poursuivre l'élaboration de l'« Audit du patrimoine communal » qui a pour objectif d'analyser et de représenter son état, dans le but d'émettre des recommandations sur la manière d'en optimiser la gestion, vers une gestion plus dynamique dans laquelle la vente comme l'achat de biens immeubles sont possibles;
- Établir des partenariats avec d'autres communes pour l'échange de matériels et de services; développer l'utilisation du mécanisme d'adhésion à des centrales d'achat, afin de mutualiser les démarches de marchés publics, d'exploiter le levier des économies d'échelle sur des achats combinés, et d'accélérer les délais de réalisation;
- Assurer la gratuité des documents fournis via le guichet communal en ligne;
- Concentrer les ressources sur les services publics essentiels et les investissements à long terme bénéfiques pour la communauté dans l'optique de maîtriser les coûts et d'assurer une gestion budgétaire prudente et équilibrée;

- Diversifier les modes de financement des projets à la collectivité, notamment par le recours à des partenariats noués avec des tiers-investisseurs privés;
- Financer de nouvelles politiques publiques en maximisant la recherche et l'obtention des multiples subsides régionaux, fédéraux ou européens disponibles (rénovations énergétiques, patrimoine, emploi,...);
- Publier régulièrement les données budgétaires sur l'affectation des subsides communaux;
- Envisager la création d'un outil explicatif du budget communal pour améliorer sa compréhension par les ixellois et les ixelloises;
- Poursuivre le développement de budgets participatifs, permettant aux citoyens et citoyennes de décider de l'affectation d'une partie des ressources;
- Prévoir et réaliser les investissements nécessaires à l'entretien et à la rénovation du patrimoine communal;
- Mettre en œuvre une politique d'investissement à long terme dans la performance énergétique des bâtiments communaux et la production d'énergie renouvelable, garantissant un retour sur investissement positif.

## 🕒 Gouvernance

- Réaliser des réunions de Collèges des Bourgmestre et Echevins conjoints avec les communes limitrophes de façon régulière pour coordonner les actions en matière de chantiers (publics et privés), et autres problématiques communes;
- Assumer pleinement la répartition des compétences entre niveaux de pouvoir communal et régional, en faisant respecter leurs obligations sur le territoire communal;
- Assurer l'application des règles de bonne gouvernance et de bonne gestion à toutes les ASBL communales et paracommunales;
- Objectiver avec des critères clairs, l'octroi des subsides et subventions en numéraires et non-numéraires, aux associations et aux particuliers;
- Créer un guichet unique pour l'introduction des demandes de subsides et développer un formulaire en ligne en plus du formulaire papier;
- Moderniser l'administration pour en faire un service performant et convivial pour les citoyens et citoyennes, avec des délais d'attentes réduits et respectés; adapter les horaires d'ouverture des services communaux de manière à mieux répondre aux demandes des citoyens tout en évaluant l'opportunité et en maîtrisant le coût potentiel engendré par des horaires d'ouverture élargis ;
- Développer progressivement une culture et des compétences en gestion de projets au sein des organismes publics, sur base d'objectifs clairement identifiés, budgétisés et planifiés dans le temps; former les gestionnaires de projets aux méthodes agiles et à l'intelligence collective;
- Harmoniser les règlements des conseils consultatifs communaux et renforcer les mécanismes de transmission de leurs travaux vers le conseil communal, afin de faire de l'échange entre ces instances un réflexe institutionnel et de mieux valoriser la participation citoyenne;
- Établir des partenariats avec d'autres communes pour l'échange de matériels et de services; développer l'utilisation du mécanisme des centrales d'achat, afin de mutualiser les démarches de marchés publics, d'exploiter le levier des économies d'échelle sur des achats combinés, et d'accélérer les délais de réalisation des projets.

## 🕒 Citoyenneté

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen. Cette grande proximité est une véritable richesse démocratique. Parallèlement, les riverains sont les experts de leur quartier. Ils en connaissent les difficultés et les points de réussite. Ils peuvent identifier les opportunités d'amélioration et les corrections à apporter. La majorité souhaite dynamiser la participation et l'innovation citoyennes et reconnaître cette expertise.

La vie de quartier ixelloise mêle rapports villageois et animations de centre urbain. Dans nos quartiers, les voisins et voisines se connaissent et tissent un réseau de relations et de soutien. Ils organisent des brocantes, des pique-niques ou des fêtes de quartier, montent des associations, s'investissent dans des potagers ou des composts collectifs, créent des armoires avec des objets à donner ou construisent des boîtes à livres.

Durant l'été, des rendez-vous plus structurés se créent et peuvent prendre place dans l'espace public. Ces initiatives structurées permettent de répondre à un besoin de rencontres et de sorties tout en assurant un cadre dans lequel des règles de respect du voisinage peuvent être imposées.

- Organiser des rencontres citoyennes une fois par an dans chaque quartier afin d'assurer une concertation fréquente et directe avec les citoyens;
- Consulter l'ensemble des ixellois à la mi-législature sur la gestion de notre commune par le biais d'un baromètre des réalisations;
- Veiller à une démocratie participative riche et dynamique, notamment par la mise sur pied de consultations via des outils physiques et digitaux, via des conseils consultatifs et s'assurer de leur bon fonctionnement, de leur représentativité et du suivi de leurs avis et propositions, publier leur rapport d'activités annuel sur le site internet de la commune;
- Inciter les ressortissants étrangers à participer à la vie communale notamment aux élections communales en leur proposant de s'inscrire sur les listes électorales lors de leur enregistrement à la commune et faciliter la procédure d'inscription;
- Cultiver le devoir de mémoire des victimes des guerres du XX<sup>ème</sup> siècle en faisant du 11 novembre et/ou du 8 mai une journée de forte mobilisation dans la commune (action menée dans les écoles; participation des mouvements de jeunesse; événements culturels ou sportifs dédiés à cette journée de commémoration...);
- Renforcer la transparence et l'accès des citoyens aux informations les concernant;
- Étudier l'opportunité d'optimiser le site internet de la Commune pour le rendre plus facilement consultable sur smartphone;
- Soutenir les initiatives et brocantes de quartier.

## 🕒 Services publics

La commune est la porte d'entrée de chaque citoyen avec l'Etat. Les services publics qui y sont rendus sont nombreux et indispensables.

Ils doivent également être adaptés aux défis contemporains en termes d'évolution technologique tout en assurant l'accessibilité de toutes et tous.

### **Des services publics contemporains accessibles à toutes et tous**

- Moderniser l'Administration pour en faire un service performant et convivial pour les citoyens et citoyennes avec des délais d'attentes réduits et respectés;
- Adapter les horaires d'ouverture des services communaux ainsi que diversifier les horaires et les lieux des cérémonies, de manière à mieux répondre aux demandes des citoyens et aux contraintes des personnes qui travaillent tout en évaluant l'opportunité et en maîtrisant le coût potentiel engendré par les heures supplémentaires;
- Simplifier et faciliter les démarches administratives par la systématisation de l'accès à tous les documents directement en ligne et par la réduction des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous;
- Lutter contre l'exclusion et la vulnérabilité numérique en maintenant des alternatives aux services en ligne qui soient abordables et de qualité. Les contacts en face à face ou par téléphone demeurent essentiels. Renforcer continuellement les compétences numériques de l'ensemble de la population, en accompagnant les personnes en difficulté avec le numérique,....;
- Organiser une cérémonie d'accueil des nouveaux et nouvelles ixelloises avec présentation des services communaux;
- Etudier la possibilité de développer un Welcome Pack, qui sera distribué aux nouveaux habitants, afin de les informer des services communaux existants;
- Intégrer la cybersécurité dans la politique communale de gestion des risques, notamment par une sécurisation accrue des systèmes informatiques et une sensibilisation des équipes.

### **Des bâtiments publics rénovés et accueillants**

La commune dispose d'un patrimoine conséquent destiné à accueillir les citoyens, tantôt pour offrir un service direct comme la délivrance de documents officiels, tantôt pour assurer des missions indispensables, comme les lieux d'accueil des ouvriers de propreté. Des écoles aux salles de sport, des crèches au garage communal, ces lieux doivent être entretenus pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de travail.

A cet égard, un vaste projet de reconstruction et de rénovation des bureaux principaux de l'administration communale pour accueillir les citoyens ixellois est en cours depuis plusieurs années. Le hall d'accueil principal est complètement rénové et les Ixellois sont reçus dans un cadre moderne et accessible, correspondant à de meilleures normes. C'est le respect premier que l'administration doit à ses citoyens: celui de les recevoir dignement.

D'autres lieux importants pour le fonctionnement des services communaux doivent encore être rénovés. La majorité défend une politique d'investissement en priorisant les bâtiments existants qui accueillent du public et des travailleurs communaux.

En outre, les bâtiments communaux se doivent d'être accessibles à toutes et tous. Un effort particulier sera porté à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Un audit du patrimoine immobilier de la commune est en cours de réalisation. Il doit permettre de guider les choix d'investissement et les options stratégiques de conservation, d'extension, d'optimisation et d'affectation du patrimoine.

- Accélérer les travaux permettant de rendre tous les bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- Terminer la rénovation des bureaux principaux de l'administration communale qui accueillent le public;
- Initier la rénovation du bâtiment historique qui abrite la salle des mariages et la salle du Conseil Communal;
- Rénover les parties du bâtiment logistique de la rue Vandebroek, dont le garage et la menuiserie;
- Poursuivre l'audit du patrimoine immobilier communal pour guider les choix d'investissement et les options stratégiques de conservation, optimisation, extension et d'affectation du patrimoine. Cette stratégie de gestion dynamique vise l'optimisation du patrimoine communal et n'exclut ni la vente, ni l'achat de biens pour répondre aux besoins.

### **Lutte contre la fracture numérique**

Le déploiement des services publics en ligne ne peut pas aller sans le déploiement des outils de soutien à l'utilisation des outils numériques. Cela passe par l'accueil et l'accompagnement physique des personnes. Les moyens gagnés en efficacité en numérisant certains services publics doivent être investis dans l'aide à l'inclusion numérique de tous les publics, mais pas au détriment de l'accompagnement humain des demandeurs d'emploi.

- Renforcer l'accompagnement aux outils numériques de l'Espace Public Numérique;
- Maintenir le contact humain pour les démarches administratives;
- Adapter les capacités d'accueil en qualité comme en quantité (locaux, personnel, outils...);
- Former le personnel communal notamment aux nouveaux outils numériques dont l'Intelligence Artificielle afin d'être en capacité de mieux accompagner les publics;
- Intensifier la sensibilisation et la prévention par rapport aux dérives liées aux outils numériques (protection des données personnelles notamment);
- Promouvoir le WI-FI gratuit dans certains espaces publics (et naturellement au sein de l'EPN);
- Faire des Espaces Publics Numériques (EPN) des lieux d'accueil qualitatif et multi-services permettant à des personnes en situation précaire un accès à des services minimum essentiels liés au numérique et connexes;
- Lutter contre l'exclusion numérique en maintenant des alternatives aux services en ligne accessibles à toutes et tous, et accompagner les publics éloignés du numérique.



## UNE COMMUNE OÙ TRAVAILLER

Commerces

Emplois

Développement économique

# UNE COMMUNE OÙ TRAVAILLER

## Commerces

Les commerçants, les entrepreneurs et les indépendants sont l'âme de la commune. Souvent négligés, ils doivent être soutenus et encouragés. Le commerce et l'activité de services à Ixelles doivent être facilités. Notre commune doit redevenir un pôle économique majeur pour ses habitants mais aussi pour l'ensemble des Bruxellois et au-delà.

- Lancer, en collaboration avec les structures régionales existantes, des Etats Généraux du Commerce Ixellois après consultation des commerçants, et organiser des rencontres annuelles dans chaque quartier pour écouter et répondre aux demandes des commerçants;
- Encourager l'installation de nouvelles enseignes qualitatives sur le territoire ixellois afin de faire d'Ixelles l'endroit idéal pour les commerces de détail de qualité;
- Mettre en place des Partenariats Publics Privés (PPP) avec les entreprises et les commerçants pour rendre le stationnement globalement plus abordable;
- Assurer, avec l'organisme fédéral Batopin, une implantation de distributeurs de billets de banque de proximité accessibles dans chaque quartier commerçant;
- Etudier l'instauration d'un « test PME » pour les décisions communales qui pourraient avoir une incidence sur les commerces ou les activités économiques, une évaluation devra être faite afin de tenir compte des impacts potentiels;
- Simplifier les démarches administratives et les contacts entre les commerçants et l'administration ixelloise, notamment à travers le guichet électronique communal;
- Créer une instance de dialogue entre l'urbanisme et le commerce au service des acteurs économiques leur permettant d'avoir une vue plus globale sur leurs demandes de permis et d'autorisations;
- Lancer des projets structurants pour renforcer l'attractivité et la vitalité de certains quartiers (Université, Porte de Namur...);
- Aménager des espaces spécifiques, « waiting zones », pour encadrer et fluidifier les livraisons effectuées par les plateformes de livraison à domicile, type Uber Eats, Deliveroo, etc;
- Développer le projet de livraisons à vélo avec une meilleure sensibilisation;
- Etudier les possibilités, via des projets pilotes, d'installer des poubelles et conteneurs enterrés dans certains quartiers commerçants;
- Renforcer les liens entre les outils économiques de la commune et les dispositifs régionaux en matière de promotion du commerce local, notamment en termes d'accompagnement et de coaching des porteurs de projets, de mixité commerciale, de demande de primes, etc;
- Réaliser un audit des commerces qui sont propriété communale afin d'y favoriser l'installation de commerces qualitatifs (par l'organisation d'un jury par exemple);
- Reconnaître et soutenir les « bons élèves » et ceux qui sont des modèles (les utilisateurs horeca de la boîte noire, les commerçants qui sont des ambassadeurs du quartier ou de leur secteur, ceux qui sont dans l'excellence ou qui simplement apportent une solution d'approvisionnement dans leur quartier) et contrôler ceux qui ne respectent pas les règles;
- Développer une stratégie publique active et efficace afin de diversifier le tissu commercial, singulièrement dans les quartiers Flagey, Toison d'Or, Porte de Namur, Châtelain et Cimetière d'Ixelles;

- Mettre en place avec le Parlement Européen de nouvelles initiatives visant à dynamiser la Place du Luxembourg et à soutenir les commerces, telles que par exemple un événement rassemblant des artisans et producteurs des 27 pays de l'Union européenne;
- Etudier la création d'un registre des entreprises locales afin de les informer de tout marché public initié par la commune dans leur secteur d'activités et afin d'informer les citoyens des commerces et des entreprises présentes sur le territoire;
- Dans le respect de la législation, sensibiliser l'administration communale à s'approvisionner auprès des producteurs, fabricants ou prestataires locaux et à intégrer dans leurs marchés publics des critères « circuits courts »;
- Indiquer de manière bien visible et fléchée les parkings disponibles dans les quartiers commerçants;
- Réviser les conditions d'octroi et de tarification des cartes de stationnement professionnelles;
- Aider à l'amélioration de l'esthétique des devantures des commerces et assurer le retrait des enseignes obsolètes;
- Soutenir et promouvoir les marchés (Châtelain, Brugmann, Boondael, Flagey, place du Luxembourg) et recréer une relation de confiance et de respect entre les autorités communales et les maraîchers et les maraîchères;
- Assurer un cadre administratif qui reflète davantage la réalité du terrain (mise à jour de règlements, centralisation et remise à jour de dossiers administratifs des abonnés...);
- (Re)dynamiser le marché du Vieux Tilleul par un appel à candidatures ciblé;
- Envisager la création d'un marché Place de la Petite Suisse, pour les riverains et les étudiants, afin de permettre l'animation dans le quartier en début de semaine;
- Poursuivre l'organisation annuelle de la Foire du Printemps;
- Permettre d'organiser des marchés de Noël dans plusieurs quartiers;
- Etudier la possibilité de poursuivre l'incubateur commercial durable et circulaire;
- Continuer le soutien à l'entrepreneuriat féminin via des programmes adaptés;
- Organiser des séances d'info et des formations à destination des commerçants déjà installés ou qui souhaiteraient s'installer à Ixelles;
- Repenser les projets de lutte contre la vacuité commerciale avec plus de ressources ou de partenaires;
- Étendre le projet de rampes PMR devant les commerces;
- Animer les quartiers commerçants;
- Créer un programme de dématérialisation des dossiers pour améliorer la gestion et la collaboration interservices pour la mise à jour des bases de données;
- Intégrer les autorisations d'occupation de la voie publique dans un outil de partage interservices (buts: contrôles, aménagement espace public);
- Restructurer la page internet dédiée au commerce pour plus de clarté;
- Créer une page Facebook ou autre canal pour diffuser l'info aux commerçants intéressés;
- Renforcer les synergies entre les cellules du service (commerce, événementiel, tourisme, entrepreneuriat,...) pour une vision cohérente de développement économique et une mise en valeur croisée des actions;
- Mieux connecter les projets qui ont des retombées transversales: événements comme levier touristique, tourisme comme soutien au commerce local, entrepreneuriat comme moteur de développement économique, etc.

## 🕒 Emplois

En comparaison avec les deux autres régions, la Région bruxelloise compte plus de demandeurs d'emploi peu qualifiés, de demandeurs d'emploi avec une durée d'inactivité élevée, et de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de nationalité étrangère.

L'enlèvement dans le chômage de très longue durée (plus de 2 ans) demeure une réalité préoccupante en matière de politique d'emploi inclusive. Ainsi, en 2022, 48,7% des DEI ont une durée d'inactivité de plus 24 mois (soit 18.413 personnes) et 27,3% de plus 5 ans (ce qui représente 23.620 DEI). Parmi ces DEI de longue durée, on trouve plus de chômeurs âgés, de personnes infra-qualifiées, et de chefs de famille monoparentale (majoritairement des femmes).

Depuis plusieurs législatures, la politique communale d'emploi s'est concentrée d'une part sur le renforcement du service communal d'emploi et d'insertion sociale, et sur le développement de nouvelles structures d'insertion socio-professionnelle et de formation, comme les ASBL Form@XL, Refresh, Emergences, ou encore la cellule Start-Création d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

La Maison de l'Emploi a, en outre, été créée. Elle réunit la plupart de ces acteurs (Mission Locale d'Ixelles pour l'emploi et la formation, Form@XL, l'ALE et le service communal de l'Emploi et de l'Insertion sociale) dans le cadre d'un partenariat local plus large avec Actiris et le CPAS (Cap Emploi).

Les deux services publics locaux (commune et CPAS) travaillent également en synergie et complémentarité pour accompagner le public ixellois vers les emplois disponibles en contrat d'insertion au sein de la commune, et développent une expertise partagée en matière d'insertion socioprofessionnelle.

La majorité entend renforcer et développer cet ensemble d'acteurs qui œuvrent quotidiennement auprès des ixellois et des ixelloises, avec différentes formules d'accueil, d'information, de formation et d'accompagnement ouvertes et adaptées à toutes et à tous.

La commune entend participer à l'effort d'activation des personnes qui n'ont pas d'emploi. Misons sur la responsabilité individuelle et sur la capacité de chacune et chacun à contribuer activement à la société. C'est pourquoi notre priorité est de remettre les personnes sans emploi à Ixelles sur le chemin de celui-ci, en leur proposant les outils et les opportunités nécessaires pour s'épanouir. La commune et le CPAS doivent jouer un rôle facilitateur, en créant un environnement propice à l'initiative privée et à l'insertion professionnelle, tout en veillant à ce que les plus vulnérables aient accès à un soutien ciblé. Nous voulons dynamiser notre commune en favorisant l'autonomie, le travail et l'engagement de chacune et chacun. Les pouvoirs communaux et le CPAS doivent aussi soutenir plus particulièrement les personnes plus fragiles qui habitent Ixelles et participent à son développement.


- Soutenir la création d'incubateurs sur le territoire communal destinés à soutenir de nouveaux projets d'entreprises innovantes;
- Intensifier les synergies avec Bruxelles-Formation, Actiris, le VDAB et d'autres organismes facilitateurs afin de promouvoir des programmes de formation ou de reconversion professionnelle pour les demandeurs d'emploi ixellois;
- Défendre le commerce ixellois au cœur des priorités de la politique communale. Le soutien à l'émergence du commerce de proximité favorise effectivement l'emploi local;

- Rapprocher les écoles communales, l'enseignement de promotion sociale pour adulte, l'ULB et la VUB ainsi que les entreprises locales afin d'initier des programmes de stages et d'apprentissage. Ces programmes aideront les jeunes à acquérir une première expérience professionnelle et faciliteront leur insertion sur le marché du travail;
- Soutenir les initiatives locales en matière d'économie sociale et solidaire qui ont démontré des résultats;
- Renforcer la personnalisation de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale;
- Renforcer les partenariats et synergies entre les acteurs clés en matière d'emploi en adoptant une Charte locale de l'emploi réunissant les entreprises locales, les opérateurs de formation et de l'enseignement de la commune;
- Soutenir le développement d'initiatives de formation et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle;
- Orienter l'action du CPAS afin d'encourager les personnes éloignées du marché de l'emploi à se (re)lancer dans un projet professionnel, notamment à travers des formations et des emplois sous « article 60 »;
- Organiser avec Hub Brussels des salons de la formation et de l'emploi du jeune entrepreneur, du stagiaire, des femmes réintégrant le marché du travail, ...;
- Encourager de nouvelles initiatives en économie sociale pour raccrocher à l'activité professionnelle les publics éloignés du marché de l'emploi - titres-services, actions environnementales et de propreté, économie circulaire comme des petites réparations;
- Organiser une présentation de jeunes entrepreneurs innovants dans les écoles afin de stimuler l'esprit d'entreprise et soutenir le développement des mini-entreprises par l'organisation d'une soirée d'information et de promotion;
- Lutter contre la discrimination à l'embauche.

## 🕒 Développement économique

Ixelles bénéficie d'un tissu économique diversifié, porté par un commerce de proximité dynamique, des entreprises innovantes et un secteur Horeca attractif. Dans un contexte en constante évolution, la commune entend soutenir activement ses acteurs économiques, favoriser l'entrepreneuriat et renforcer l'attractivité du territoire. Le développement économique local doit s'appuyer sur l'innovation, la mixité des fonctions urbaines et la qualité de vie. À travers une politique volontariste, Ixelles souhaite affirmer son ambition de conjuguer vitalité économique et cohésion sociale, au service de toutes et tous.

- Renforcer le pôle économique comme levier pour le développement local;
- Renforcer les synergies entre les activités économiques et les autres compétences qui peuvent avoir un impact sur celles-ci (emploi, mobilité, travaux publics, stationnement, urbanisme, tourisme etc.), afin d'améliorer la cohérence et l'impact des politiques publiques;
- Mettre en place des Partenariats Publics Privés (PPP) pour attirer de nouvelles entreprises dans des secteurs clés comme la technologie, la santé ou l'énergie durable;
- Soutenir la création d'incubateurs sur le territoire communal, destinés à soutenir de nouveaux projets d'entreprises innovantes;
- Stimuler l'initiative et accompagner les entrepreneurs ixellois dans leur démarche de création d'entreprise, par le développement et la promotion d'un guichet unique destiné aux indépendants et aux entreprises (accompagnement dans les démarches d'installation, simplification administrative, vade-mecum des primes).



## UNE COMMUNE SOLIDAIRE, FIÈRE DE SA DIVERSITÉ ET RESPECTUEUSE DE TOUS ET TOUTES

Cohésion sociale

Droits des femmes et des minorités de genres

Lutte contre le racisme et les discriminations

Droits des personnes porteuses de handicap

Droits des personnes LGBTQIAP+

Convictions religieuses et philosophiques

# UNE COMMUNE SOLIDAIRE, FIÈRE DE SA DIVERSITÉ ET RESPECTUEUSE DE TOUS ET TOUTES

La commune d'Ixelles se veut résolument solidaire, inclusive et attentive à la dignité de toutes et tous. Face aux inégalités persistantes dans notre société, la nouvelle majorité place la défense des droits fondamentaux et la lutte contre toutes les formes de discriminations au cœur de son action.

Nous voulons construire une commune où chacun et chacune, indépendamment de son origine, de son genre, de sa condition physique, de sa situation sociale ou de son orientation sexuelle, peut vivre pleinement, en sécurité, dans le respect mutuel et l'égalité des droits. Cela suppose de travailler en profondeur sur les leviers de la cohésion sociale, de l'inclusion et de l'égalité, à travers une série d'actions concrètes.

La cohésion sociale est une dimension essentielle de notre action communale. À Ixelles, la diversité des parcours, des quartiers et des identités constitue une richesse qui appelle à des politiques de proximité ambitieuses et à des espaces de dialogue renforcés. La commune poursuivra, en lien avec l'ASBL Cohésion sociale ixelloise, le développement d'initiatives qui favorisent l'inclusion, la solidarité et la cohabitation entre toutes les communautés.

La majorité s'engage activement en faveur de l'égalité des droits humains, en la lutte contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, au handicap, à la couleur de peau ou au genre. L'inclusion des personnes LGBTQIAP+, la lutte contre le racisme, les discriminations subies par les personnes en situation de handicap et l'égalité entre les femmes et les hommes feront l'objet d'une attention soutenue et transversale. Cette dernière sera défendue par des mesures concrètes: lutte contre les violences sexistes et sexuelles, soutien aux victimes de violences domestiques, sensibilisation aux enjeux de genre dans les écoles, les bibliothèques et le secteur culturel. L'espace festif et nocturne doit lui aussi être un lieu sûr et inclusif pour toutes et tous.

Enfin, le dialogue avec les représentants des différentes convictions religieuses et philosophiques sera encouragé dans un esprit d'ouverture et de respect. Des rencontres régulières seront organisées afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle, renforcer les liens entre les communautés et promouvoir une cohabitation apaisée sur notre territoire.

## 🕒 Cohésion sociale

La cohésion sociale est l'ensemble des processus individuels et collectifs nécessaires pour construire collectivement une société qui assure le respect des droits fondamentaux de chacun et le bien-être de tous. Elle a pour but de promouvoir l'égalité des chances entre les individus, des conditions de bien-être économique, social et culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

La cohésion sociale est centrale à Ixelles. Appuyée sur les ressorts de l'éducation permanente et des politiques sociales de proximité, elle est un outil indispensable pour permettre de créer la synthèse sociale, politique et culturelle entre la diversité des lieux, des publics et des conditions de vie présents sur Ixelles.

La politique de cohésion sociale communale est essentiellement développée par l'ASBL Cohésion sociale ixelloise qui a comme mission entre autres de prendre des initiatives sociales, de développer des politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales

- Poursuivre et soutenir les fêtes de quartier célébrant le vivre-ensemble;
- Organiser un événement sur le thème de la «multiculturalité», de l'interculturalité et du «vivre ensemble»;
- Pérenniser et renforcer les initiatives de cohésion sociale notamment dans les quartiers de l'Hôpital d'Ixelles (Aulne), des Artisans, de la Tulipe, Volta et Akarova;
- Garantir une présence active dans les quartiers Tulipe, Matonge, et Volta;
- Etudier l'ouverture d'une salle polyvalente pour les habitants du quartier de l'Hôpital d'Ixelles;
- Développer des relations intergénérationnelles par l'apprentissage des techniques informatiques aux aînés par les jeunes afin de lutter contre la fracture numérique.

## 🕒 Solidarité

La Commune d'Ixelles inscrit la lutte contre la précarité et les inégalités sociales au cœur de son action publique. Consciente des effets durables de la crise sociale et du renforcement des vulnérabilités, elle entend déployer une politique sociale volontariste. Cette synergie vise à offrir des réponses concrètes, ciblées et accessibles à toutes les personnes en situation de fragilité.

- Combattre activement la précarité et l'exclusion sociale à travers des dispositifs spécifiques à destination des jeunes, des aînés, des étudiants, des familles monoparentales et des personnes en situation de grande pauvreté;
- Déployer un travail de terrain avec la prévention et le CPAS, en menant un plan communal ambitieux de lutte contre le sans-abrisme, fondé sur des solutions durables d'hébergement, un accompagnement social renforcé, un accès effectif aux soins;
- Renforcer le soutien à la collecte de matériels scolaires;
- Renforcer le soutien aux personnes en précarité en produit d'hygiène et de soins personnels;
- Renforcer la présence de terrain par le biais des équipes de médiation sociale de la prévention et ses agents terrains, afin de détecter les situations de détresse et d'intervenir rapidement avec humanité;
- Soutenir activement les associations ixelloises œuvrant contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'exclusion;
- Favoriser l'accès effectif aux services publics de proximité en simplifiant les démarches administratives, en déployant des points relais dans les quartiers en soutien aux personnes à mobilité réduite et en luttant contre la fracture numérique.

## 🕒 Droits des femmes et des minorités de genres

- Poursuivre le budget genré (Gender Budgeting) qui intègre des critères visant à promouvoir l'égalité genrée dans l'octroi des budgets communaux et intégrer le Gender Mainstreaming pour renforcer l'égalité femmes-hommes dans la commune;
- Créer un Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Développer la semaine des droits des femmes autour de la date du 8 mars avec des activités visant à sensibiliser les habitants de la commune aux questions liées au genre, en collaboration avec les associations locales qui luttent contre les discriminations et inégalités de genre;
- Promouvoir le droit aux congés parentaux auprès des agents masculins;
- Inclure, dans le catalogue de formations en ligne, des formations en matière de lutte contre les inégalités de genre;
- Effectuer un recensement des structures d'aide, élaborer une boîte à outils et lancer une campagne de communication et de sensibilisation contre le harcèlement en rue;
- Organiser des marches exploratoires impliquant des femmes parcourant les quartiers en groupe, tout en collaborant avec des associations spécialisées afin d'identifier les lieux nécessitant un réaménagement au profit d'une pleine liberté de circulation des femmes dans l'espace public;
- Sécuriser l'espace public (rues, transports en commun,...) à travers un meilleur éclairage et des aménagements adaptés;
- Poursuivre, chaque fois que c'est possible et pertinent, la féminisation des noms des rues et des espaces publics ixellois;
- Faire du milieu festif et nocturne un espace sécurisé pour tous et toutes;
- Maintenir l'équipe des médiateurs de nuit afin d'assurer sa présence dans les quartiers festifs et qu'elle puisse intervenir en première ligne en cas de situation de violences sexistes et sexuelles;
- Intégrer des acteurs associatifs spécialisés dans la question de l'égalité des chances ou des droits des femmes dans les réunions avec les acteurs du monde de la nuit;
- Soutenir les opérateurs horeca, festifs ou culturels dans la mise en place d'un protocole de signalement ou d'une charte de bonne conduite dans leurs lieux visant à réduire les violences sexistes et sexuelles en milieu festif, les sensibiliser au concept des safe(r) spaces et soutenir l'implémentation de ceux-ci;
- Instaurer des patrouilles d'agents en civil qui verbalisent les situations de harcèlement sexiste ou sexuel, en particulier à l'encontre des femmes et de la communauté LGBTQIAP+;
- Adapter les dispositifs d'accueil dans la zone de police afin de permettre une prise en charge plus adaptée des victimes de violences sexistes et sexuelles;
- Sensibiliser à la précarité menstruelle et mettre à disposition des protections hygiéniques dans les toilettes des lieux communaux;
- Développer une charte, ayant pour objectif d'engager les lieux culturels ixellois à développer différents axes de bonnes pratiques autour des questions liées à l'égalité des genres;
- Sensibiliser les citoyens aux inégalités de genres à travers la culture;
- Sensibiliser les établissements Horeca à rendre leurs infrastructures plus inclusives et accessibles aux jeunes parents;
- Favoriser et soutenir l'entreprenariat féminin.

## 🕒 Lutte contre le racisme et les discriminations

Ixelles est célébrée pour la richesse de sa diversité. Quelques 170 nationalités s'y côtoient. Les derniers chiffres avancés par l'IBSA le précisent: depuis 2023, Ixelles compte 50% d'ixellois de nationalité étrangère, parmi ce groupe 35% viennent de l'UE.

La majorité souhaite continuer à se consacrer à plusieurs projets, notamment en matière de handicap, en collaboration avec le Conseil Consultatif sur les Questions de Handicap, les questions de genre et les droits LGBTQIAP+. La majorité s'attache à lutter contre les formes de discriminations les plus répandues à Ixelles et en Région de Bruxelles-Capitale, en adéquation avec les principaux « critères protégés » (UNIA), ainsi que les recommandations et priorités définies par Equal.Brussels, Bruxelles Pouvoirs Locaux et Brulocalis en matière de priorités et de politiques d'égalité des chances.

- Renforcer le « plan diversité » mis en place au sein de la commune qui vise l'intégration des politiques de diversité au sein de la gestion quotidienne de la commune et dans le processus de recrutement;
- Accroître l'information en ligne sur l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations à Ixelles;
- Récolter les expériences de diversité et racisme des ixellois et s'en servir comme inspiration pour nos actions, campagnes et événements;
- Organiser une action pour la Journée internationale des Droits Humains (10 décembre);
- Elargir le réseau autour de l'égalité des chances et droits humains et améliorer la collaboration avec les associations et les expertes locales.

## 🕒 Droits des personnes porteuses de handicap

- Poursuivre le Conseil consultatif sur les Questions du Handicap;
- Assurer l'accessibilité de toutes les infrastructures communales;
- Assurer l'accessibilité des plaines de jeux et des lieux de stage;
- Établir un vadémécum de l'aménagement de l'espace public avec les associations représentatives;
- Organiser des journées de sensibilisation à l'accessibilité pour tout le personnel communal en charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics et bâtiments communaux;
- Organiser des para-olympiades sportives;
- Application du principe « Handistreaming » systématique dans l'ensemble des décisions prises par la commune. Le but est de prendre en compte le handicap dans toutes les politiques publiques ixelloises afin d'éviter une différence de traitement entre les personnes avec et sans handicap;
- Sensibilisation des grands supermarchés de la commune à adopter des caddies adaptés destinés à accueillir les PMR;
- Soutien aux initiatives à visée intégrative entre les enfants des écoles et les centres d'accueil de personnes porteuses de handicap;
- Valoriser l'implantation de la Maison de l'Autisme sur le site d'USquare;
- Elargir les thématiques abordées par le conseil pour inclure des situations de handicap qui n'ont pas encore été abordées fréquemment par la commune et le CCQH, et la neurodiversité, telles que les situations d'handicap mentales comme l'autisme;
- Organiser des campagnes de sensibilisation autour de ces thématiques.

## 🕒 Droits des personnes

### LGBTQIAP+

- Organiser un événement dans le quartier européen, et en collaboration avec les institutions européennes et les organisateurs de la Pride, à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la manifestation;
- Pérenniser et renforcer la participation de la commune à toutes les initiatives de lutte contre les discriminations et de revendications des droits des personnes de la communauté LGBTQIAP+;
- Sensibiliser sur les questions et thématiques LGBTQIAP+ et informer sur les vocabulaires, identités et expressions de base.

## 🕒 Convictions religieuses philosophiques

La majorité communale souhaite entretenir le dialogue avec l'ensemble des représentants des cultes et de la laïcité sur son territoire. Des rencontres seront organisées afin d'amorcer les discussions et d'envisager une mise en réseau des différents acteurs. Une réunion annuelle d'échange sera organisée rassemblant l'ensemble des représentants ixellois des cultes et de la laïcité.

- Organiser des rencontres avec l'ensemble des représentants des cultes et de la laïcité sur Ixelles et assurer la mise en réseau;
- Organiser un événement annuel d'échange et de découverte réciproque avec les représentants des cultes et de la laïcité;
- Autoriser la location de la Chapelle de Boondael pour des cérémonies laïques, dans le respect des disponibilités de la salle essentiellement réservée à des activités culturelles;
- Encourager l'ouverture des lieux de culte et de la laïcité vers la société: lieu de recueillement ou d'étude, lieu de refuge pendant les canicules; lieu de lien social et d'échange.





## UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON GRANDIR

Crèches  
Enseignement  
Universités  
Jeunesse  
Familles

# UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON GRANDIR

## 🕒 Crèches

L'accueil de la petite enfance a fortement évolué pour remplir aujourd'hui une triple fonction : économique, éducative et sociale.

Les milieux d'accueil offrent la possibilité d'accueil d'enfants aux parents qui travaillent, qui suivent des formations ou qui cherchent un emploi ce qui contribue au soutien à l'emploi.

La fonction éducative permet, quant à elle, de renforcer l'égalité des chances et de répondre à un des droits fondamentaux de l'enfant qu'est l'éducation par la libre exploration, la manipulation, la découverte, les échanges,... autant d'éléments lui permettant de développer harmonieusement et à son rythme, ses capacités cognitives, sociales et affectives.

Enfin, le rôle de la fonction sociale est de soutenir la parentalité et de lutter contre les exclusions sociales par l'intégration des familles en situation de vulnérabilité. A ce titre pour rencontrer ce besoin de solidarité sociale entre les familles et d'égalité entre les enfants, il convient d'augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil par le développement de projets de structures d'accueil flexibles offrant des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans en Région de Bruxelles-Capitale s'élève à 45,8%, avec environ 20 500 places disponibles pour 45.000 enfants. Ce taux est conforme à la norme européenne de Barcelone, fixée à 45%.

L'offre de places en crèche sera renforcée dans les prochaines années notamment par la rénovation du site Renier Chalon pour y accueillir la crèche Tenbosch/Berceau, la construction d'une nouvelle crèche dans le cadre du projet de Contrat de Quartier Rabelais et la rénovation de la crèche de la rue Elise dans le cadre du Contrat de Quartier Petite Suisse.

En outre, en mettant à disposition d'ASBL, des espaces qui lui appartiennent, la Commune participe à l'augmentation et au maintien du nombre de place d'accueil en crèche pour les familles ixelloises. Il en est ainsi de la crèche Mandala, située rue Kerckx, la crèche Ernestine située rue de l'Arbre Bénit, la crèche Lutgardis à la rue Gray, de la crèche Rire et Grandir à la rue du Brochet et de la crèche Royale le Nid à la rue du Nid.

- Créer a minima 80 nouvelles places en milieu d'accueil;
- Renforcer l'accessibilité et la qualité d'accueil des milieux d'accueil ixellois;
- Développer des projets de structures d'accueil flexible offrant des accueils soit réguliers, soit occasionnels ou d'urgences.

## 🕒 Enseignement

La commune d'Ixelles organise sur son territoire sept écoles fondamentales ordinaires, une école fondamentale spécialisée de type 8 (trouble des apprentissages), deux écoles secondaires ordinaires et une école secondaire spécialisée de forme 3 (enseignement professionnel). Elle est également responsable de deux écoles artistiques et d'un établissement d'Enseignement de promotion sociale pour Adultes. La commune propose une offre d'enseignement complète et variée, qui permet à chaque élève de trouver son chemin et son orientation dans nos écoles.

Ce réseau sera enrichi dans les prochaines années d'une nouvelle école tronc commun primaire-secondaire, en cours de construction, et d'une école fondamentale néerlandophone.

D'une part le Contrat de Quartier Rabelais a été élaboré en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour pouvoir réhabiliter l'ancien site dit « Rabelais », sis rue de l'Athénée en école secondaire, salles de sports ouvertes au quartier, crèche et logements publics. Le chantier suit actuellement son cours et la première rentrée scolaire est planifiée pour l'année scolaire 2027-2028. Le chantier sera complété de la rénovation complète de l'école du Cœur d'Ixelles qui constituera, à terme, le Pôle fondamental de Rabelais.

D'un autre côté, le projet de construction d'une école fondamentale néerlandophone se poursuit. Le permis d'urbanisme a été récemment obtenu et le chantier de transformation et d'extension du bâtiment sis à l'impasse des Moineaux est en cours d'obtention, en vue d'y accueillir, à terme, 250 élèves dans un enseignement néerlandophone.

La majorité défend ces projets de renforcement de l'offre d'enseignement public communal. Plus particulièrement, elle entend rappeler que l'enseignement communal est organisé par le Conseil communal et qu'il possède dès lors, au cœur de son ADN, la représentation démocratique.

Les parents d'élèves sont un relais indispensable pour assurer le suivi de la scolarité et faire vivre l'école. Ceux-ci se réunissent en « association de parents » de façon très diversifiée entre les établissements scolaires.

- Poursuivre le projet de construction d'une nouvelle école secondaire à Rabelais et ouvrir cette nouvelle école secondaire au plus vite en veillant à ce que son offre soit complémentaire et non concurrente à celle de l'ACJ;
- Ouvrir cette nouvelle école secondaire au plus vite;
- Veiller à ce que son offre soit complémentaire et non concurrente à celle de l'ACJ;
- Assurer la réalisation du projet de démolition et reconstruction de l'école fondamentale du cœur d'Ixelles, dite école 4;
- Poursuivre le projet de construction d'une école fondamentale néerlandophone à l'impasse des Moineaux;
- Soutenir les initiatives qui permettent aux écoles de se rassembler et de créer une identité de Pouvoir Organisateur commun, comme les Olympiades organisées au stade d'Ixelles;
- Favoriser un climat scolaire serein, propice aux apprentissages (lutte contre le harcèlement) en mobilisant de manière concertée toutes les forces présentes à l'école (enseignants, paramédical, éducateurs, animateurs extrascolaires...) et autour (PMS, PSE, service d'accrochage scolaire, services de la FWB...);

- Poursuivre les initiatives soutenant l'attractivité du pouvoir organisateur ixellois et de ses écoles afin de rencontrer l'enjeu de la pénurie d'enseignants;
- Faire vivre la démocratie scolaire, en sensibilisant les élèves à tous les niveaux de concertation; travailler, par ailleurs, avec les élèves, sur une Charte avec des règles de base de l'école, généraliser la représentation démocratique des écoles via des délégués de classes dans toutes nos écoles; favoriser les canaux de discussion pour les élèves et parents à un niveau PO pour les consulter sur de certaines orientations (ex: politique en matière de devoirs, d'évaluation des élèves...);
- Mettre en place et renforcer des mécanismes de soutien pédagogique via le co-enseignement et les aménagements raisonnables pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage;
- Renforcer l'identité des écoles communales d'Ixelles et consolider les liens avec l'ensemble des acteurs éducatifs: direction, enseignants, élèves, parents.

### Une pédagogie contemporaine innovante

L'enseignement ixellois est caractérisé par une pédagogie contemporaine innovante. Loin de s'enfermer dans les carcans de l'enseignement dit traditionnel ni dans les préjugés liés à la pédagogie active, le caractère contemporain et innovant propose le soutien aux apprentissages, des méthodes didactiques, réfléchies et concertés, l'adaptabilité des méthodes d'évaluation et des sessions d'examens, le renforcement des liens avec le monde professionnel pour l'enseignement qualifiant et l'autoévaluation de la part des élèves sur leurs apprentissages et compétences.

Sur ce point, les compétences de réflexivité, de raisonnement, de pensée et de créativité des élèves seront encouragées afin que nos élèves acquièrent une posture d'appropriation des apprentissages, qui les conduira à pouvoir mieux utiliser les compétences à l'avenir.

L'enseignement secondaire pourrait être amené à évoluer de façon importante avec la mise en place du tronc commun. Ces évolutions auront un impact sur l'enseignement qualifiant de l'Institut technique René Cartigny et sur l'enseignement spécialisé proposé par l'Ecole Professionnelle Edmond Peeters.

- Évaluer les nouvelles méthodes d'évaluation des élèves et, après d'éventuelles corrections, poursuivre le dispositif dans une approche qualitative;
- Ouvrir toutes les opportunités de l'enseignement qualifiant pour absorber les évolutions inhérentes au Pacte pour un enseignement d'excellence (CEFA, nouvelles options,...);
- Soutenir les initiatives de pédagogie de la découverte comme «l'école du dehors» de découverte pédagogique de l'environnement;
- Encourager une posture d'appropriation chez les élèves;
- Encourager une posture professionnelle réflexive au cœur des concertations et du travail collaboratif des membres du personnel;
- Encourager des méthodes didactiques et pédagogiques efficaces et qui permettent de s'adresser à tous les élèves et étudiants;
- Assurer, par priorité, les apprentissages fondamentaux que sont la lecture, l'écriture et le calcul, en primaire;
- Assurer le développement d'une relation pédagogique bienveillante comme fil conducteur de la relation adulte-enfant dans les écoles; promouvoir une posture professionnelle qui pose un regard valorisant et fondé sur la confiance dans le potentiel de chaque élève;
- Généraliser dans les programmes scolaires des heures de formation à la citoyenneté

et d'information sur la neutralité en primaire et en secondaire.

- Former l'ensemble des élèves dès le primaire aux techniques de premiers secours et à la CNV (communication non violente);
- Elaborer un nouveau projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur qui exprimera l'ensemble de la vision des écoles communales;
- Continuer à renforcer la place centrale qu'occupe Ixelles dans le réseau des écoles bruxelloises du CECP et CPEONS en élargissant encore les partenariats et les projets pilotes communs;
- Développer davantage la collaboration avec le Pôle Ixelles-Saint-Gilles-Anderlecht et s'enrichir de projets et de coopérations pédagogiques avec ces partenaires;
- Poursuivre l'élaboration d'un parcours pédagogique EVRAS cohérent pour les écoles communales d'Ixelles, avec la collaboration des acteurs externes et du PSE, afin de garantir à tous les élèves une sensibilisation appropriée à chaque étape de leur développement;
- Rédiger un protocole pour lutter contre les faits de violence;
- Rédiger un protocole de prévention et de gestion du harcèlement;
- Rédiger un protocole de bonnes pratiques pour les animateurs extra-scolaires.

### Gratuité scolaire

Le principe de gratuité scolaire est inscrit à l'article 24 de la Constitution. Ce principe doit pouvoir s'inscrire très concrètement dans le quotidien des élèves. Le matériel scolaire est distribué gratuitement en maternel et en primaire dans toutes les écoles communales d'Ixelles. Les parents ne reçoivent plus de liste d'achats à réaliser dans la précipitation en début d'année scolaire... ce sont les élèves qui reçoivent directement tout le matériel: plumier, crayons, stylos, gommes, colles, ciseaux, compas, ...;

Par ailleurs, 50.000 repas chauds sont distribués gratuitement, chaque année, aux élèves des écoles en encadrement différencié. Ces écoles concentrent des élèves issus de familles en plus grande précarité et il arrivait que nombre d'entre eux n'aient pas de repas chauds, sains et de qualité sur la semaine...

Enfin, de nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées gratuitement aux élèves des écoles communales.

- Assurer une solidarité effective pour le paiement des sorties scolaires;
- Promouvoir la consommation d'eau dans les écoles, en rappelant les bienfaits de l'eau du robinet;
- Organiser des achats groupés de matériel (ex: colis de rentrée pour fournitures scolaires).

### La culture au cœur de l'enseignement

La culture est essentielle à notre société. Garantir un accès à la culture pour tous est un puissant levier d'émancipation et d'éveil à la citoyenneté. C'est favoriser la tolérance et l'ouverture à l'autre. Les sorties et les activités culturelles pédagogiques sont une priorité de l'enseignement communal ixellois.

De plus, Ixelles regorge d'associations, théâtres, musées,...; Nous devons profiter de cette richesse culturelle et inciter nos élèves, dès le plus jeune âge, à pousser la porte de ces institutions locales ancrées dans nos quartiers.

- Renforcer les partenariats entre nos écoles communales et le Musée d'Ixelles, les théâtres ixellois, la Maison qui chante, les artistes ixellois, ...;

- Proposer des activités culturelles en parascolaire (après 15h00 ou le mercredi après-midi), en priorité dans des lieux artistiques et culturels ixellois.

### **Lutte contre la fracture numérique**

L'école se numérise. De nouvelles applications voient le jour dans la relation parents-école. Des tableaux pédagogiques interactifs et le Wifi ont été installés dans tous les établissements scolaires. Pourtant, de nombreux parents et quelques élèves restent très éloignés de ces outils. La fracture numérique ne doit pas se creuser.

- Veiller systématiquement aux enjeux d'accessibilité numérique, à la lutte contre la fracture numérique et à l'égalité entre les élèves;
- Accompagner les parents dans les démarches numériques, au sein des établissements scolaires eux-mêmes.

### **Troubles liés au spectre de l'autisme (TSA)**

Les écoles communales d'Ixelles accueillent tous les enfants et observent grâce à une amélioration de la détection et des diagnostics une augmentation du nombre d'élèves porteurs de troubles du spectre autistique (TSA). Pour que ces enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions d'apprentissages pour eux-mêmes et pour leurs camarades, des adaptations tant durant le temps scolaire qu'en dehors sont nécessaires.

Ixelles accueillera prochainement la première Maison de l'Autisme sur le site des casernes, à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale. Des liens doivent être créés dès son ouverture.

- Former les enseignants et les animateurs extrascolaires aux troubles liés au spectre de l'autisme;
- Proposer des initiatives nouvelles avec des partenaires pour offrir un encadrement optimal pour les élèves qui fréquenteraient nos établissements ordinaires ou spécialisés;
- Collaborer avec des acteurs spécialisés dans le TSA et la Maison de l'Autisme afin d'identifier les aménagements et équipements nécessaires, dans et en dehors de la classe, à l'accueil des élèves TSA;
- Mettre en œuvre un plan d'action pour assurer les aménagements et équipements nécessaires à l'accueil de ces enfants dans nos écoles ixelloises;
- Assurer l'accueil des enfants porteurs de troubles liés au spectre de l'autisme dans les plaines de vacances et les stages.

### **Enseignement en immersion**

La commune d'Ixelles a développé un enseignement en immersion néerlandophone depuis la troisième maternelle jusqu'en secondaire. En septembre 2019, l'immersion entrain en vigueur de la troisième maternelle jusqu'à la sixième primaire à l'école 7 du Bois de la Cambre. Pour le secondaire, c'est à l'Athénée Charles Janssens que les filières immersives sont proposées.

L'enseignement en immersion est plus difficile à organiser compte tenu de la pénurie importante d'enseignants et enseignantes néerlandophones, de la différenciation des statuts entre l'enseignement francophone et néerlandophone et, aussi, des calendriers scolaires hétérogènes.

- Maintenir une école immersive en fondamental à l'école 7 du Bois de la Cambre;
- Poursuivre les options en immersion à l'Athénée Charles Janssens;
- Renforcer les liens avec les institutions néerlandophones pour proposer des activités parascolaires en néerlandais, par priorité dans les écoles en immersion et par extension dans toutes les écoles communales;
- Renforcer les liens avec le VDAB et d'autres partenaires pour faciliter la recherche et l'engagement d'enseignants néerlandophones.

### **Enseignement pour Adultes**

L'enseignement pour Adultes permet la réorientation professionnelle, la compensation des inégalités sociales et scolaires tout au long de la vie, la remédiation spécifique et l'accès aux études supérieures pour les adultes, à n'importe quel moment de leur parcours personnel et professionnel. Cet enseignement étant destiné aux adultes, il doit nécessairement tenir compte des obligations personnelles et professionnelles liées à la vie active. L'enseignement pour Adultes devra être soutenu et valorisé. Sous l'impulsion du pouvoir subsidiant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il deviendra un véritable enseignement pour les adultes qui souhaitent se former ou se réorienter.

Par ailleurs, l'Institut Fernand Cocq est l'une des rares institutions francophones à proposer des cours de « langue des signes ». Cet apprentissage est aussi difficile qu'il est indispensable pour les personnes sourdes et malentendantes et leurs entourages. Soucieux d'assurer l'accessibilité et l'inclusion, la majorité défend le maintien de cette formation.

- Valoriser notre enseignement pour Adulte auprès des adultes et des employeurs;
- Pérenniser la formation « langue des signes » à l'Institut Fernand Cocq;
- Valoriser les sections de l'IFC auprès de l'ACJ et de l'IRC et en faire un partenaire reconnu dans le paysage scolaire ixellois;
- Etudier les possibilités d'élargir les offres de cours et les sections pour répondre aux besoins des étudiants.

### **Extrascolaire et Parascolaire**

L'accueil extrascolaire désigne les moments en dehors des heures de cours, pendant l'ouverture de l'école, durant lesquels les enfants sont pris en charge par les services communaux. Les activités parascolaires désignent les activités qui sont organisées dans les écoles, en dehors des heures de cours, par des associations tierces.

Ce temps extrascolaire est précieux au développement de l'enfant et, souvent, représente le contact principal entre les parents et l'école. La majorité défend la qualité de ce temps et le travail qui peut y être réalisé.

Les activités parascolaires sont, quant à elles, parfois très demandées par certains parents. Leur prix peut toutefois être vecteur d'inégalité au sein de l'école. Les offres d'activités sont, par ailleurs, très différentes entre les écoles, engendrant une inégalité de proposition.

- Promouvoir plus activement les initiatives existantes;
- Développer un projet pédagogique qui renforcera le lien avec le projet pédagogique du Pouvoir Organisateur et des écoles;
- Développer les initiatives pédagogiques pendant l'accueil extrascolaire;
- Proposer des activités parascolaires les plus accessibles possibles à tous les enfants, dans toutes les écoles.

## Académie de Musique et École des Arts

L'académie d'Ixelles fêtera prochainement ses 100 ans d'existence. Si elle rencontre un succès croissant, tous les enfants ne peuvent se rendre aux cours de l'académie, faute de parents disponibles pour les emmener depuis leur école jusqu'à l'académie.

Pour répondre à cette situation et offrir des cours à un maximum d'enfants ixellois, des cours décentralisés sont organisés dans toutes les écoles communales d'Ixelles depuis septembre 2022.

Ixelles compte également une École des Arts qui offre une très grande variété de disciplines principalement des Beaux-Arts à quelques 700 élèves. De la céramique à la peinture, en passant par la photographie, la bande dessinée ou la sculpture, les cours rencontrent un franc succès. Nous défendons cette école particulière, son cadre familial empli de bienveillance et l'intérêt supérieur de cet établissement pour les ixellois.

- Poursuivre la politique de décentralisation des cours de l'académie dans toutes les écoles communales d'Ixelles;
- Fêter les 100 ans de l'académie;
- Soutenir le développement de l'École des Arts d'Ixelles et en assurer la plus grande visibilité.

## Écoles des devoirs

La commune d'Ixelles a développé un réseau d'écoles de devoirs important. Il s'agit de structures d'accueil pour les jeunes de 6 à 18 ans qui proposent des animations et un accompagnement à la scolarité en dehors des heures scolaires. Ces écoles des devoirs jouent un rôle particulièrement important pour les jeunes élèves. Malgré l'offre déjà importante dans les écoles des devoirs actuelles, la commune peine à rencontrer les nombreuses demandes des ixellois.

- Développer des places en écoles des devoirs;
- Créer des places en écoles des devoirs pour les élèves à besoins spécifiques.

## Sécurité et visibilité aux abords des écoles

- Mettre en place une signalétique commune pour les écoles ixelloises, ce qui contribuerait à renforcer la sécurité des abords d'école ainsi qu'à une identité communale plus forte;
- Soutenir et accompagner les écoles souhaitant mettre en place une rue scolaire.

## Universités

Ixelles compte les deux grandes universités libres francophone (ULB) et néerlandophone (VUB) sur son territoire.

Plus de 25.000 étudiants résident dans la commune. Ils participent au rajeunissement de la population et au dynamisme communal.

La présence des universités est un atout et les liens entre la commune et les institutions universitaires doivent être renforcés, tant pour améliorer l'accueil des étudiants que pour établir des ponts avec la recherche scientifique.

Les universités disposent également d'un patrimoine conséquent, ont des projets de développement de leur site, de rénovation de leur bâti et disposent de leviers internationaux. La majorité considère que les liens avec les universités sont indispensables pour assurer la cohérence de ces projets.

- Renforcer le dialogue avec les universités par l'organisation de réunions du Collège des Bourgmestre et Echevins et des comités de directions des universités une fois par an;
- Accompagner le développement du projet U-square et veiller à sa bonne intégration dans le quartier (développement d'équipements et de commerces utiles au quartier, bonne intégration urbanistique, études de mobilité, partenariats culturels);
- Marquer plus significativement la présence des universités dans l'espace public, en développant une véritable identité de quartier universitaire (projet de district universitaire) en collaboration avec la Région;
- Assurer un seuil minimal de logements étudiants accessibles dans les grands projets de développement de kots étudiants, en soutenant les conventions avec les acteurs concernés (ULB, VUB, AISE,...);
- Développer une attention particulière pour les étudiants précarisés au sein du CPAS d'Ixelles;
- Intégrer le monde universitaire et leurs facultés dans les dynamiques innovantes de la commune;
- Proposer une remise des diplômes de la faculté d'architecture et de l'ERG (Ecole de Recherche Graphique) sur la place Flagey à l'instar des remises de diplômes organisées par l'ULB sur la Grand'Place de Bruxelles pour marquer symboliquement la force de nos relations;
- Renforcer la collaboration avec les instances de l'ULB et de la VUB pour assurer la sécurité de toutes les étudiantes et de tous les étudiants aux alentours du campus;
- Assurer un accès à des espaces d'études pour toutes les étudiantes et tous les étudiants et améliorer la communication autour des espaces d'études disponibles pendant les périodes de blocus pour les étudiants et les étudiantes;
- Simplifier l'offre de soutien à la recherche de logements étudiants à Ixelles;
- Mettre en avant systématiquement l'Agence Immobilière Sociale Etudiante afin de soutenir les étudiants aux plus faibles moyens à se loger;
- Défendre un meilleur encadrement de l'offre privée de mobilité douce (trottinettes, vélos électriques...);
- Défendre auprès de la STIB et de la Région, le renforcement de l'offre de transports en commun en soirée (par exemple: arrêt des transports en commun entre deux arrêts).

## Jeunesse

Chaque enfant a droit à des chances égales d'émancipation.

La commune doit rester, plus que jamais, une « commune jeunes admis ». Une commune où les jeunes, de tous profils, peuvent devenir des citoyens engagés, critiques et solidaires avec le soutien des services communaux dédiés à la jeunesse et des opérateurs locaux compétents.

Le rôle de la commune est de valoriser au maximum les actions des jeunes en leur offrant les outils nécessaires, pour réaliser au mieux leurs projets sur le territoire communal.

- Réhabiliter l'espace dit « Malinard » de la Petite Rue Malibrans, un espace polyvalent destiné à toutes et tous, prioritairement aux jeunes, aux associations de jeunesse et aux habitants du quartier;
- Pérenniser et dynamiser la Concertation ixelloise de la Jeunesse, plateforme de dialogue et de collaboration entre la commune et le milieu associatif;
- Soutenir les associations et les mouvements de jeunesse à travers des aides communales concrètes: subside en numéraire, prêt gratuit de matériel, valorisation et promotion des actions associatives, mise à disposition de locaux et infrastructures,...;
- Simplifier les démarches administratives auxquelles doivent répondre les associations, en ce compris les organisations de jeunesse;
- Entretenir l'éducation démocratique et l'engagement citoyen par le développement du Conseil Consultatif des enfants et du Conseil des Jeunes d'Ixelles (entre 12 ans et 15 ans);
- Renforcer le soutien scolaire des jeunes ixellois au sein des écoles des devoirs;
- Répondre à la demande de plus en plus croissante de place dans les plaines de vacances de la Jeunesse pour les jeunes ixellois durant les congés, et ce à un prix abordable pour toutes et tous;
- Pérenniser la réduction des frais d'inscription aux activités extrascolaires pour les familles les plus précaires;
- Etudier la création d'un point « info jeune » auprès de tous nos partenaires locaux et au sein de la maison communale, afin de trouver de l'information sur tous les thèmes qui concernent la jeunesse ixelloise: logement, emploi, justice, formation, enseignement, sexualité, relation, sports, volontariat, job étudiant...;
- Encourager la mobilité internationale des jeunes (via les voyages scolaires, les échanges du jumelage, voyages humanitaires,...);
- Assurer une diversité des jeux proposés au sein des plaines de jeux et en assurer la sécurité et la qualité;
- Promouvoir les bibliothèques, les ludothèques, soirées jeux,...;
- Soutenir les événements de la Jeunesse et des partenaires locaux (Festival d'Expressions Urbaines, My XL Feest et la fête de la Jeunesse): des événements majeurs à destination de la jeunesse et de la famille (associations, démonstrations, structures gonflable géantes, spectacles...);
- Promouvoir et développer les initiatives mises en place par l'accueil temps libre et les actions qui assurent une offre d'activités de qualité et accessible à tous nos jeunes ixellois;
- Étudier les moyens pour permettre à tous les enfants d'accéder, gratuitement ou à des prix abordables, aux activités culturelles (musique...), aux activités sportives,... en parascolaire dans les écoles ixelloises;
- Rendre plus visible l'offre de stages et de plaines enfants de l'enseignement néerlandophone lorsque les vacances ne correspondent pas à l'enseignement francophone et à l'offre de stages;
- Proposer des espaces extérieurs accueillants pour les adolescents;
- Lutter contre le décrochage à travers des écoles de devoir;
- Promouvoir et soutenir les initiatives de lutte contre les stéréotypes de genre, le racisme, l'homophobie;
- Organiser des formations sur la cybercriminalité et le cyberharcèlement;
- Développer des projets d'intégration d'enfants différents dans une volonté d'ouverture vers l'autre et vers le monde;
- Mettre à disposition des locaux pour les étudiants pendant les périodes de blocus, afin de leur offrir des conditions favorables à la préparation de leurs examens.

## 🕒 Familles

Ixelles reste une commune jeune et dynamique. Selon l'IBSA, les personnes isolées sont fortement surreprésentées à Ixelles (61% des ménages, contre 47% à l'échelle régionale). C'est la commune bruxelloise où cette part de personnes isolées est la plus élevée. C'est l'inverse pour les ménages avec enfants: tant les couples avec enfants (13%) que les familles monoparentales (8%) sont nettement moins représentés que dans la Région (respectivement 23% et 12% en Région bruxelloise).

Ce constat ne doit pas écarter l'importance des familles et des enfants présents à Ixelles.

- Soutenir et renforcer le développement d'un réseau venant en aide aux familles les plus précarisées de la commune en collaboration avec divers services communaux et diverses associations expertes en la matière;
- Poursuivre l'octroi des primes de naissance notamment à travers des initiatives comme: planter un arbre pour les naissances enregistrées à Ixelles et organiser, chaque année, une cérémonie conviviale à laquelle les parents sont invités;
- Renforcer la visibilité de la ludothèque/louloudothèque/bibliothèques pour toutes les familles ixelloises;
- Renforcer le réseau des familles monoparentales ixelloises;
- Améliorer l'offre et la qualité des aides spécifiques pour les familles monoparentales incluant des programmes de soutien psychologique et des ateliers de parentalité;
- Etablir une maison des familles monoparentales: lieu d'accueil des professionnels pour structurer l'accompagnement des familles et encadrer les enfants;
- Améliorer l'offre et la qualité des aides spécifiques pour les familles monoparentales, incluant des programmes de soutien psychologique et des ateliers de parentalité;
- Assurer l'accessibilité de différentes activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers du Pass Culture pour les ixellois;
- Créer ou soutenir un réseau de nouveaux parents en lien avec l'ONE et Kind en Gezin;
- Informer les nouveaux parents de toutes les structures et dispositifs d'aide et de soutiens relatifs à la parentalité.



## UNE COMMUNE OÙ BOUGER

Sport

# UNE COMMUNE OÙ BOUGER

## 🎯 Sport

Ixelles compte de nombreuses infrastructures sportives, inégalement réparties sur le territoire communal.

Le Stade d'Ixelles, tout d'abord, accueille chaque semaine près de 5.000 sportifs qui y pratiquent plus de 30 disciplines différentes, du football au judo en passant par la danse hongroise ou le hockey. Ces sportifs sont accueillis par des associations sportives et leurs quelques 600 bénévoles, véritable terreau de la pratique sportive.

La Piscine d'Ixelles, ensuite, qui a bénéficié d'importants travaux de rénovation. Construite en 1904, elle fut la première piscine de Bruxelles. Véritable joyau architectural, elle a été rouverte en tout début de législature. Elle est ouverte plus tôt le matin pour accueillir les sportifs qui souhaitent nager librement. Les heures de soirée seront principalement réservées aux clubs sportifs et aux associations.

Enfin, de nombreuses salles de sport dans les écoles communales ont été ouvertes progressivement aux clubs sportifs après les heures de cours.

La majorité défend une politique de la plus grande accessibilité au sport. Les chèques-sport permettent d'assurer le paiement des cotisations pour les enfants les plus préca-risés; les cours destinés aux seniors assurent l'accueil des sportifs de tout âge; la Maison Sport-Bien-être permet d'accrocher à la pratique sportive à tous les publics, même les personnes qui s'en sentent éloignées; le projet pionnier de lutte contre la précarité menstruelle permet d'inclure la réalité des menstruations dans le quotidien des entraînements,... Enfin, la promotion du sport au féminin et l'inclusivité seront des priorités.

- Evaluer le projet de Master Plan du Stade Albert Demuyter et échelonner les différentes phases prévues pour rénover progressivement nos infrastructures avec le soutien financier de pouvoirs subsidiants;
- Déléguer la gestion du terrain de hockey, des vestiaires, de la salle polyvalente et de ses abords à un club de hockey, principal et presque exclusif utilisateur de ces infrastructures;
- Étudier la possibilité de créer une liaison plus directe entre le Campus de la Plaine (ULB), le métro Delta et le Stade, par exemple via un chemin longeant la voie ferrée depuis le Pont Fraiteur, ou via une passerelle au-dessus des voies de chemin de fer au départ du Chirec.
- Mener une réflexion sur le mode de gestion du Centre sportif ixellois reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que Centre sportif local intégré;
- Assurer la maintenance opérationnelle des infrastructures sportives existantes afin de garantir une pratique sportive de qualité et sécurisante;
- Assurer l'accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, de nos infrastructures;
- Pérenniser et étendre la politique d'ouverture des salles de sport des écoles au bénéfice des clubs et associations qui pourraient les utiliser en dehors du temps scolaire;
- Programmer l'ouverture au public des salles de sport du futur complexe Rabelais;
- Installer des engins de fitness en plein air pour développer des parcours de santé et améliorer la signalétique des infrastructures pour encourager l'activité physique;
- Installer des infrastructures de type AgoraSpace et/ou de Street Work Out dans l'espace public, notamment à Akarova;
- Assurer un éclairage optimal des infrastructures sportives pour permettre une pratique sportive sûre, même en soirée;
- Poursuivre la politique d'octroi des chèques-sports pour favoriser l'accès des jeunes

- à des activités sportives, en intégrant les ménages aux revenus modestes et, en priorité, les familles monoparentales;
- Assurer un soutien financier ciblé aux clubs et associations sportives, en mettant l'accent sur les publics moins favorisés et les disciplines sous-représentées;
- Sensibiliser aux bienfaits du sport et à l'éthique sportive pour favoriser des comportements responsables;
- Promouvoir le «e-sport» pour dynamiser cette forme de pratique sportive émergente;
- Valoriser les sportifs locaux par la mise en place de la nuit des sportifs ixellois pour mettre en lumière les réalisations des clubs sportifs locaux et soutenir financièrement leurs activités;
- Développer le sport à l'école en encourageant et en soutenant les associations sportives;
- Étudier la mise en place d'une tarification dégressive pour les familles nombreuses et les familles monoparentales, ainsi qu'un tarif avantageux pour les résidents ixellois dans l'ensemble des clubs de la commune;
- Renforcer la promotion et l'engagement dans le développement du sport féminin;
- Promouvoir l'intégration dans les clubs sportifs par la création d'équipes adaptées aux jeunes porteurs de handicap ou à besoins spécifiques;
- Renforcer les partenariats avec les écoles et universités aux infrastructures sportives importantes pour en faciliter l'accès des jeunes et des aînés;
- Redynamiser le site internet du Stade Albert Demuyter et créer une plateforme répertoriant tous les stages sportifs publics et privés pour jeunes et moins jeunes sur le territoire de la commune;
- Créer le «jogging des familles» à destination des enfants et de leurs parents le long de l'Avenue Général de Gaulle;
- Uniformiser quand c'est possible les heures d'ouverture des terrains de sport présents dans l'espace public et les parcs et s'assurer de la fermeture de ces terrains durant la nuit pour garantir le calme pour les riverains;
- Aider à la coordination des activités des associations et des clubs pour optimiser l'utilisation des infrastructures disponibles et assurer une programmation tout au long de l'année;
- Faciliter l'accès aux sports pour les publics vulnérables (dont les aînés) en proposant des tarifs réduits et en aménageant des infrastructures adaptées, des partenariats seront noués avec des associations pour proposer des activités sportives inclusives;
- Créer des programmes d'initiation et de découverte sportive, en organisant des séances d'initiation gratuites pour les enfants et les jeunes, en partenariat avec les écoles;
- Veiller à ce que toutes les écoles communales soient correctement équipées en petits vélos (type draisienne) pour permettre un apprentissage précoce aux enfants de maternelle;
- Aborder la pratique sportive comme un moyen de promotion de la santé, du bien-être et de cohésion sociale;
- Organiser des tournois sportifs intergénérationnels, scolaires et des activités extrascolaires agréées par l'ONE;
- Pérenniser la mise à disposition gratuite des infrastructures sportives pour les écoles de jeunes des clubs sportifs, les établissements scolaires et les Associations qui encadrent les jeunes mineurs non-accompagnés et/ou porteurs de handicap;
- Poursuivre la mise à l'honneur des résultats sportifs;
- Pérenniser le Label Adeps 3 étoiles « Commune sportive »;
- Former la jeunesse ixelloise aux brevets BSSA et animateurs sportifs en partenariat avec l'ASBL Emergence XL;
- Mettre en place un Pass Sport.



## UNE COMMUNE OÙ S'ÉMERVEILLER

Culture  
Musée

# UNE COMMUNE OÙ S'ÉMERVEILLER

## 🕒 Culture

La majorité entend entreprendre une politique culturelle basée sur 3 piliers principaux :

- ① Placer Ixelles sur la carte culturelle afin de faire rayonner Ixelles bien au-delà de ses frontières. Nous avons une richesse culturelle exceptionnelle, un écosystème foisonnant où se côtoient institutions prestigieuses, lieux vibrants de créativité et talents émergents.
- ② Placer la culture au cœur des quartiers ixellois, afin que la culture soit profondément enracinée dans chaque quartier d'Ixelles, vécue et partagée par tous ses habitants.
- ③ Créer des ponts entre la Culture et l'Enseignement. Dès le plus jeune âge, chaque enfant scolarisé à Ixelles doit avoir la possibilité de découvrir l'offre culturelle qui l'entoure, s'éveiller à l'art, questionner, explorer et s'émerveiller.

La majorité défend une politique culturelle émancipatrice qui garantit aux artistes de la commune des conditions de création et de diffusion de qualité et qui permet à tous les citoyens et toutes les citoyennes d'exercer pleinement leurs droits culturels. Nous voulons favoriser la rencontre des œuvres avec la population sur le territoire, ainsi que promouvoir le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire.

La commune d'Ixelles a un rôle très important à jouer dans cet objectif. Avec le soutien de la Région, nous ambitionnons de renforcer l'usage, la visibilité et le potentiel « emploi » et attractivité économique de la culture.

C'est aussi durant cette législature qu'Ixelles connaîtra la réouverture de son Musée. Une immense opportunité au regard de la qualité des collections du Musée d'Ixelles mais aussi de sa notoriété nationale et internationale. Ce sont deux atouts à ne pas négliger pour en faire un véritable poumon culturel et touristique.

Si Ixelles n'a pas de centre culturel francophone, elle déploie sur son territoire une quantité importante de lieux où se déploient toutes les formes artistiques. C'est avec une vision globale concertée que chacun des lieux joue le rôle d'un maillon de la chaîne culturelle ixelloise.

Ixelles est reconnue pour son dynamisme culturel. Malheureusement, les liens entre le monde culturel et la commune sont parfois éloignés. Nous nous engageons à les renforcer dans une perspective de facilitation des démarches pour le monde culturel et de présence plus importante de la commune dans le réseau artistique.

L'incroyable diversité d'Ixelles est également due à la présence des universités et à la proximité du quartier européen. Ces institutions et lieux de vie doivent aussi pouvoir intégrer le paysage culturel de la commune.

Enfin, les artistes, artisans et plus largement les acteurs et actrices de la culture font face à des défis importants en matière de reconnaissance et de soutien. Une politique culturelle ambitieuse et cohérente se doit de prendre pleinement en compte leurs réalités et de renforcer les conditions d'exercice de leurs métiers.

Avec plusieurs milliers d'artistes habitant ou travaillant sur son territoire, près d'une centaine d'institutions, associations et/ou entreprises dédiées aux divers domaines culturels, Ixelles se distingue, après la ville de Bruxelles, comme la première commune la plus importante en termes de dynamisme culturel au sein de la région bruxelloise.

Notre commune a la capacité d'offrir une palette complète d'expressions artistiques, allant de l'architecture à la littérature, en passant par la peinture, la sculpture, le théâtre, le cinéma, la bande-dessinée, la musique et la photographie. Elle regorge de potentialités et a tout à gagner à en faire un axe fort de son développement.

### Réseau culturel

Plutôt que de s'établir comme un acteur culturel parmi d'autres, nous défendons que la commune d'Ixelles, et en particulier son Service de la Culture, s'investisse dans l'articulation du réseau culturel présent sur son territoire.

- Faire d'Ixelles un pôle culturel majeur en Région de Bruxelles-Capitale en valorisant ses joyaux;
- Valoriser et poursuivre les collaborations avec Flagey, pilier incontournable de la culture à l'échelle nationale et internationale, tout en renforçant l'accessibilité et la sécurité autour de celui-ci;
- Orienter le développement du site de l'Abbaye de la Cambre, dans le respect de sa fonction initiale, pour en faire un endroit harmonieux de promenade, d'enseignement et de culture accessible pour tous les ixellois et les ixelloises;
- Faire rayonner la présence de nombreuses galeries d'art à renommée internationale sur le territoire de la commune et encourager la dimension d'excellence au niveau d'art contemporain;
- Renforcer les liens entre Ixelles et la dynamique de Bruxelles 2030 – Capitale européenne de la Culture, en valorisant les lieux, les artistes et les initiatives culturelles ixelloises dans le cadre de la candidature portée par Molenbeek;
- Collaborer avec le Musée Royal des Beaux-Arts (MRBAB) pour renforcer leur visibilité et leur gestion des musées Wiertz et Meunier situés sur notre territoire, ainsi que renforcer les possibles collaborations avec le Musée Lemonnier;
- Développer des partenariats avec des acteurs privés intéressés par de l'investissement à Ixelles (festivals de cinéma, concerts, expositions...);
- Organiser un événement festif pour le lancement de la saison culturelle, afin de promouvoir les opérateurs et les initiatives culturelles ixelloises (marché culturel, représentation);
- Développer une formule d'appel à projets à montants fixes lancé deux fois par an pour l'attribution des subventions culturelles afin de concentrer les efforts sur une période déterminée, assurer une sélection des projets soutenus sur base de critères objectifs et transparents, et renforcer la visibilité de la communication institutionnelle.
- Recourir au mécanisme de l'occupation temporaire pour mobiliser des bâtiments vides au profit des artistes, des artisans et des associations;
- Développer des collaborations spécifiques avec les deux universités présentes sur notre commune, l'ULB et la VUB;
- Renforcer la bonne collaboration qui nous lie à Elzenhof, le centre socio-culturel néerlandophone;
- Créer un guide et une cartographie de l'offre culturelle, des lieux, des artistes, artisans et associations;
- Assurer l'actualisation continue des informations par des outils interactifs (agenda culturel, newsletters...);
- Mettre en place un Conseil de la Culture chargé de formuler des recommandations

- concernant les politiques culturelles locales;
- Soutenir les artistes locaux dans la mise en place de collaborations et résidences internationales, en tenant compte de la transition numérique et écologique (par exemple, échanges d'artistes entre Biarritz et Ixelles);
- Tisser des ponts entre les communautés (linguistiques) pour renforcer la cohésion sociale, avec une attention particulière pour les étudiants (ULB-VUB) et les expatriés
- Encourager les rencontres multilingues intergénérationnelles afin de lutter contre l'isolement social;
- Envisager la mise en concession de certains lieux culturels ixellois.

### Accessibilité culturelle

La majorité sera particulièrement attentive à assurer l'accessibilité culturelle de tous les publics.

- Renforcer les liens entre Éducation et Culture, d'une part en développant des projets culturels divers et innovant dans les écoles et les crèches avec les acteurs culturels locaux, et d'autre part favorisant les sorties scolaires des élèves hors des enceintes des écoles pour les sensibiliser aux lieux culturels ixellois et leur en faciliter l'accès;
- Parallèlement au développement des activités scolaires existantes, trouver des pistes pour améliorer l'enseignement des arts et particulièrement de la musique via des politiques d'éducation en collaboration avec le monde associatif;
- Automatiser des échanges entre aînés et jeunes enfants dans les écoles primaires sur des thématiques culturelles et historiques via le Conseil consultatif des Aînés;
- Mettre en place un Pass Culture pour tous les jeunes ixellois entre 16 et 25 ans;
- Appliquer des tarifs adaptés, stimuler davantage des événements dans des lieux accessibles comme dans l'espace public;
- Soutenir et développer de nouvelles activités culturelles et artistique dans les parcs et jardins de la commune dans le respect du voisinage;
- Assurer une diffusion de l'offre culturelle au travers des associations reprises dans le projet de cohésion sociale;
- Créer un guide et une cartographie de l'offre culturelle, incluant les différentes offres de cours et de formations en musique, arts,...;
- Mise en place d'événements interculturels tout au long de l'année pour assurer un brassage large de toutes les cultures qui animent notre commune;
- Analyser la possibilité d'ouvrir un lieu consacré aux arts numériques dans une logique d'éducation permanente via l'éducation au jeu vidéo, et l'éducation par le jeu vidéo, sur le site USquare;
- Organiser des activités et événements en lien avec la Fête de la Musique et soutenir les initiatives de cinéma en plein air;
- Créer un lien ciblé entre les enfants/jeunes et la culture dans le cadre de Brede School, en considérant la culture comme un levier de développement et d'épanouissement personnel.

### Parcours d'artistes

Dans une société où la créativité et l'expression artistique sont des piliers essentiels de notre identité culturelle, des Parcours d'Artistes habitant ou travaillant à Ixelles, pluridisciplinaires de qualité est essentiel. Ces parcours offrent un espace où les artistes peuvent explorer, innover et partager leurs visions avec le monde.

Le parcours d'artistes favorise la diversité artistique. Cette diversité enrichit notre culture et stimule notre imagination, nous permettant d'explorer de nouveaux horizons artistiques.

Un tel parcours encourage l'interdisciplinarité et la collaboration entre les artistes. En rassemblant des talents de différents domaines, il crée un environnement propice à l'échange d'idées et à la création de projets novateurs.

Un Parcours d'Artistes de qualité contribue à promouvoir la culture et les arts au sein de la Commune.

Enfin, un Parcours d'Artistes de qualité joue un rôle crucial dans le développement professionnel des artistes émergents.

- Evaluer et poursuivre un Parcours d'Artiste afin de mettre à l'honneur et faire connaître les artistes et artisans œuvrant ou habitant à Ixelles;
- Analyser la possibilité d'ouvrir le Parcours d'Artistes à d'autres disciplines artistiques.

### Soutien aux artistes ixellois

- Soutenir et développer les ateliers d'artistes, en analysant notamment les possibilités offertes par des occupations temporaires sur le territoire ixellois;
- Contribuer au rayonnement local, national et international des artistes, artisans et associations ixelloises;
- Promouvoir les cinémas indépendants et les initiatives qui sont présentes sur le territoire communal pour assurer la pérennité de leur offre culturelle;
- Créer un cadre dynamique pour encourager des initiatives citoyennes, notamment au travers d'un appel à projets pour de nouveaux talents ou l'organisation d'une semaine thématique qui se déclinerait par discipline;
- Promouvoir les œuvres d'artistes ixellois dans l'espace public (fresques, sculptures,...);
- Favoriser l'accès à des artistes et acteurs culturels aux écoles ixelloises via des résidences d'artistes temporaires avec des thématiques ciblées;
- Etudier la possibilité de mettre à disposition des espaces de résidence aux artistes plasticiens et des arts de la scène.

## Musée

Le Musée d'Ixelles est un véritable joyau du patrimoine culturel de notre commune. La commune entend pleinement valoriser ce lieu d'exception, en développant son attractivité et en renforçant ses liens avec le territoire. Le Musée d'Ixelles doit devenir un moteur de rayonnement culturel à l'échelle locale et internationale.

- Préparer la réouverture du Musée d'Ixelles pour en faire un lieu d'intérêt régional;
- Faire du Musée d'Ixelles un pôle culturel majeur en Région Bruxelles-Capitale;
- Renforcer son rayonnement international, en développant des partenariats, notamment avec d'autres institutions muséales en Belgique et à l'étranger, en favorisant les échanges et les collaborations;
- Permettre un accès privilégié pour les écoles et les associations de jeunesse de la commune et renforcer les projets participatifs;
- Renforcer l'accessibilité du Musée en instaurant la gratuité le premier dimanche du mois, ainsi que des Nocturnes;
- Promouvoir l'idée du bien-être au Musée. Faire du Musée d'Ixelles une maison commune où l'hospitalité se conjugue à l'inclusion, qui fait attention et prend soin de ses usagers (actuels et futurs), en favorisant une expérience de visite positive visant l'épanouissement, le bien-être et le mieux-être, notamment grâce à un travail conjoint avec le secteur du care et de ses professionnels;
- Reprendre le Musée dans les brochures comme atout touristique;
- Créer un point d'information «Tourisme-Culture» au Musée d'Ixelles.



## UNE COMMUNE QUI PREND SOIN

Action Sociale  
Seniors  
Santé

## 🕒 Action Sociale

La proportion d'Ixellois qui perçoit un revenu de remplacement (4,5%) ou une aide sociale (11%) est élevée. Cette proportion continue hélas à augmenter tout comme en Région bruxelloise.

Concrètement, à Ixelles, une personne sur cinq doit vivre avec des faibles revenus. La part de personnes vivant dans un ménage avec un revenu total net imposable nul est nettement plus importante à Ixelles qu'en Région de Bruxelles-Capitale. On y observe une surreprésentation des revenus très bas et une surreprésentation des revenus élevés. Cela fait d'Ixelles, la commune avec le degré d'inégalités de revenus (indice GINI) le plus élevé de toutes les communes bruxelloises.

Cette variation importante sur le territoire ixellois se traduit par des poches de pauvreté dans les quartiers Matonge et Flagey-Malibran et dans plusieurs secteurs du quartier Université et Hôpital d'Ixelles.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral projette de limiter le droit aux allocations de chômage à deux ans. Sans garantir un retour à l'emploi, cette mesure aura comme impact également, dans une certaine mesure, un transfert de charge vers le niveau local, sur les finances communales et sur les missions confiées aux pouvoirs locaux, en particulier les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS). Selon les chiffres disponibles, il y avait en moyenne 1.616 demandeurs d'emploi indemnisés depuis plus de deux ans, de moins de 55 ans, à la Commune d'Ixelles. Dès lors, la réforme annoncée par le gouvernement fédéral aura un impact significatif sur le fonctionnement du CPAS et sur la dotation communale, sans que ces conséquences n'aient encore pu être déterminées précisément.

- Renforcer et faciliter l'accessibilité des services du CPAS. Lorsqu'une personne est en détresse, elle doit pouvoir joindre rapidement la bonne personne pour lui demander de l'aide. Dans cette perspective, le CPAS:
  - o Poursuit ses efforts de modernisation (renforcement de la gouvernance, digitalisation, formation de ses travailleuses et travailleurs, qualité de l'accueil physique et humain...);
  - o Informe et sensibilise davantage pour lever les freins au non-recours aux droits;
  - o Examine chaque demande sous l'angle d'un ou de plusieurs des besoins vitaux des familles et des personnes (droit au RIS, carte santé, médiation de dettes, alimentation, logement, soutien scolaire, accompagnement en vue de l'insertion socio-professionnelle,...);
  - o Prendre davantage en compte les dépenses nécessaires sur base de critères uniformes pour que chaque ménage dispose d'un revenu suffisant pour vivre dans la dignité.
- Maintenir une véritable politique des contacts directs et téléphoniques pour lutter contre la fracture numérique;
- Poursuivre l'octroi de l'aide alimentaire par le CPAS;
- Intensifier la récupération d'invendus alimentaires dans une logique de mutualisation;

- Soutenir les réseaux associatifs impliqués dans la collecte, la transformation, le stockage et la distribution d'invendus alimentaires;
- Désigner un ou des référents pour guider les aidants-proches dans les démarches administratives et sociales.

Vivre dans la dignité, ce n'est pas seulement une question de moyens. Certaines dépenses essentielles, comme celles relatives au logement (loyer et charges) ou à l'alimentation, pèsent lourd dans le budget des ménages surtout lorsque les revenus sont faibles. Elles impactent proportionnellement davantage les niveaux de vie des personnes en situation de précarité.

Sur le plan immobilier, Ixelles est une des communes les plus chères de Belgique. Pour un logement social, modéré ou moyen, il faut compter un temps d'attente d'environ une quinzaine d'années. Cela engendre une très grande difficulté pour les Ixellois de se loger à un prix abordable.

- Créer des logements accessibles financièrement dans le cadre du Master Plan du CPAS, en collaboration avec les autorités Régionales compétentes;
- Rénover et transformer, avec le soutien de la Région bruxelloise, les deux maisons de la rue Jean Paquot en huit logements publics.

Lorsqu'une personne bénéficie d'un revenu d'intégration (RIS) du CPAS, elle doit suivre un trajet individualisé d'intégration sociale. Dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle, nous proposons de:

- Développer pro-activement des partenariats avec des entreprises qui correspondent aux profils des personnes à insérer, ainsi qu'avec des entreprises qui proposent de former préalablement leurs futurs travailleurs;
- Organiser des «job-days» avec le service de l'emploi et les acteurs du secteur;
- Collaborer avec des partenaires qui adhèrent à la vision de l'insertion socio-professionnelle, à savoir pour une intégration de qualité et durable, et dont leurs offres d'emploi correspondent à la diversité des profils des personnes accompagnées et plus particulièrement pour des profils éloignés du monde de l'emploi;
- Créer des parcours intégrés (formation avant et pendant l'emploi d'insertion), avec de préférence des organismes reconnus ou agréés par une autorité compétente en matière de formation, formation professionnelle ou d'enseignement, ainsi que des formations organisés au niveau sectoriel par les partenaires sociaux.

Le nombre d'étudiants qui vivent à l'aide d'un Revenu d'intégration sociale (RIS) a fortement augmenté. Cela traduit une précarité qui s'étend et s'installe très tôt.

- Sensibiliser davantage les jeunes à la possibilité d'être accompagnés et soutenus par la «cellule jeunes» et la «cellule formation» du CPAS.

Pour les femmes victimes de violences intrafamiliales, il est indispensable qu'elles puissent disposer d'un revenu leur permettant l'émancipation.

- Dans le respect des règles applicables, faciliter l'obtention d'un Revenu d'Intégration Sociale (RIS) et/ou d'aides sociales adéquates aux femmes victimes de violence intrafamiliales qui doivent être relogées urgemment ou qui sont en transit en tenant compte du caractère urgent de leur situation;
- Former tous les travailleurs et toutes les travailleuses de terrain à détecter les victimes de violences intrafamiliales et à mieux appréhender ses mécanismes.

## Seniors

La Commune d'Ixelles s'engage, pour la période 2024-2030, à renforcer et diversifier les services destinés à ses citoyens seniors. L'objectif est de promouvoir leur bien-être, leur autonomie et leur intégration sociale, en tenant compte des évolutions démographiques et des besoins spécifiques de cette tranche de la population.

Chaque aîné doit avoir la garantie de pouvoir accéder à un logement adapté, de se déplacer dans un espace public repensé (la ville, le quartier), d'accéder aux services et aides à la personne. Il est primordial de veiller à l'accessibilité géographique des services et des lieux de soins, mais aussi des commerces, des loisirs,...

Cette approche doit surtout être préventive. En effet, la perte d'autonomie est bien souvent un phénomène évolutif qui - à défaut d'en tenir compte - aboutit souvent à la solution institutionnelle (maisons de repos et de soins).

La question de rester ou quitter son domicile se pose lorsque certaines tâches du quotidien ne peuvent plus être accomplies. Les aides à domicile ou les alternatives de logement doivent dès lors être suffisantes pour rendre ce choix possible.

- Favoriser le bien-vivre à domicile pour nos aînés;
- Mettre en place des initiatives visant à prévenir l'isolement social des personnes âgées en favorisant les interactions communautaires et intergénérationnelles;
- Promouvoir davantage le centre de jour Audrey Hepburn du CPAS;
- Faire connaître davantage le Service d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées (SAFPA). La grande majorité des aînés préfèrent rester chez eux tant que c'est possible. Dans ce cas, des aides à domicile permettent aux aînés de conserver un maximum d'indépendance et de rester plus longtemps chez eux;
- Mettre à disposition suffisamment de formules d'habitats respectant le projet de vie de chaque aîné. Lorsqu'il n'est pas ou plus possible de rester chez soi, il faut alors pouvoir accéder à une formule d'accueil adaptée. Aujourd'hui, il existe principalement des infrastructures d'hébergement et de soins: résidences-services, centres de soins de jour, centres de court séjour, maisons de repos et de soins. La majorité soutient le développement d'habitats adaptés et alternatifs innovants;
- Faire évoluer les maisons de repos du CPAS vers de véritables lieux de vie, où les aînés rencontrent davantage de gens, sont respectés, autonomes et maîtres de leurs décisions et où, avec le personnel, ils participent à la gestion et à l'organisation de l'établissement. Dans cette perspective poursuivre les projets «Tube»;
- Poursuivre l'organisation d'un événement à l'occasion de la journée internationale des seniors le 1er octobre;
- Collaborer avec l'Université des aînés;
- Rendre l'espace public plus sûr et plus convivial pour une mobilité adaptée aux seniors (sécurisation des trottoirs, réglage des feux pour les usagers lents, aménagement des espaces publics avec des bancs, éclairage des passages pour piétons,...);
- Veiller à la participation active des seniors à la vie communale en créant un Conseil Consultatif des Aînés;
- Informer les résidents des résidences Van Aa et Heures douces de la possibilité de consulter le service de médiation du CPAS pour toute plainte quant à leur séjour et prise en charge ou même quant à un sentiment de non-respect de ses choix ou d'atteinte à la dignité de la personne;
- Étudier la création d'un label Maison de Repos LGBTQIAP+-Friendly.

L'isolement des aînés est également le fait de la fracture numérique et de l'hégémonie des nouvelles technologies pour réaliser des démarches administratives indispensables.

- Organiser des formations à la techno prévention et à la cybercriminalité données par des agents de police;
- Poursuivre et renforcer la lutte contre la fracture numérique des aînés, notamment en continuant à soutenir les permanences d'informaticiens publics seniors.

## Santé

La préservation de la santé des ixelloises et des ixellois doit être une priorité pour les pouvoirs publics communaux. Tout doit être mis en place pour qu'Ixelles soit un territoire sain, où il fait bon vivre. La meilleure intégration et la facilitation de l'accès des personnes en situation de handicap, visible ou invisible, à l'ensemble des services publics est un axe majeur de notre politique.

- Intensifier des politiques de santé préventives dans les écoles primaires et secondaires de la commune;
- Intégrer des formations aux premiers secours à plusieurs reprises dans les parcours scolaires primaires et secondaires;
- Possibilité de suivre des heures de sports supplémentaires dans nos écoles primaires et secondaires y compris pendant la pause de midi;
- Organisation de campagnes de sensibilisation, de prévention ou de dépistage sur des thèmes de santé spécifiques comme la vaccination, la nutrition, l'activité physique, la santé mentale et les maladies chroniques, en partenariat ou avec des subsides des entités fédérées. Ces campagnes seront menées dans les écoles, les associations, en ligne et dans l'espace public;
- Installer des capteurs mesurant la qualité de l'air intérieur (CO2, humidité, autres particules...) dans les écoles et bâtiments publics et organiser des activités en groupe pour s'approprier les données et développer certaines bonnes pratiques;
- Poursuivre et renforcer nos campagnes de prévention maladie comme le cancer du sein et d'autres maladies touchant de plein fouet l'humain;
- Informer les citoyens de la présence de «pièces froides» (isolées, climatisées ou aérées) et de lieux tempérés sur le territoire accessibles gratuitement durant les épisodes de canicule (parcs, zones arborées, ombragées, fontaines, lieux de culte...);
- Rappeler régulièrement les mesures de prévention de santé;
- Poursuivre le déploiement des défibrillateurs dans les infrastructures accessibles au public et établir une cartographie des lieux (privés et public) où ceux-ci sont installés. Organiser, en collaboration avec l'associatif et des bénévoles (infirmiers, médecins...) des formations gratuites pour utiliser un défibrillateur et fournir les premiers soins;
- Promouvoir l'organisation de formation en matière de secourisme en partenariat avec des associations (ex. Croix-Rouge de Belgique), enseigner les «gestes qui sauvent» dans les écoles, clubs sportifs, associations et accroître le nombre de défibrillateurs dans les espaces publics.



## UNE COMMUNE DURABLE

Environnement

Plan Climat

Énergie

Eau

Qualité de l'air

Épisodes climatiques extrêmes

Espaces Verts et Plantations

Alimentation durable

# UNE COMMUNE DURABLE

## 🕒 Environnement

La lutte contre le changement climatique passe par des mesures structurelles en termes de production énergétique ou de transformation des modes de production, mais aussi par des mesures du quotidien. L'échelon communal doit assumer sa contribution aux adaptations nécessaires. L'innovation doit être au cœur des réflexions pour assurer qu'Ixelles devienne à terme une commune neutre en carbone, énergétique-ment efficace et respectueuse de l'environnement. Le coût de l'action pour le contribuable est nettement plus faible que le coût que représentera l'inaction dans les prochaines années.

Les effets du dérèglement climatique ne sont pas les mêmes pour toutes et tous : les populations les plus précaires subissent davantage les conséquences des pollutions, notamment dans les quartiers les plus denses et les moins favorisés. Agir pour l'environnement, c'est aussi agir pour la justice sociale.

Les prévisions scientifiques qui obtiennent les plus larges consensus sont non seulement suffisamment alarmantes mais aussi suffisamment étayées pour convenir qu'il y a lieu aujourd'hui d'agir globalement et d'agir collectivement. La majorité défend qu'il est primordial d'agir tant au niveau global que local pour escompter des résultats significatifs sur les causes du dérèglement climatique.

Il apparaît donc essentiel d'articuler des actions à tous les niveaux, international comme local.

Nous soutenons que la commune doit :

- ① répondre aux efforts qui sont attendus de sa part en termes d'efficacité énergétique, d'utilisation parcimonieuse et responsable des ressources, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, de qualité de l'air et d'aménagements pour répondre aux épisodes climatiques extrêmes dont l'occurrence augmente ;
- ② soutenir toute démarche de mutualisation des efforts (type coopératives de production d'énergie)
- ③ se positionner politiquement, avec les autres pouvoirs publics locaux, pour rappeler que les actions locales et individuelles ne suffiront pas et qu'elles ne peuvent concentrer à elles seules ni toute l'attention, ni tous les efforts.

## 🕒 Plan Climat

La commune d'Ixelles s'est dotée d'un Plan Climat ayant pour ambition la réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre du territoire ixellois d'ici à 2030, en comparaison avec la situation de 2008.

Cet objectif est particulièrement ambitieux, en ce qu'il intègre toutes les émissions du territoire et que la commune n'a la maîtrise directe que de ses propres émissions.

Il est primordial de concentrer des efforts conséquents dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atténuer les effets du changement climatique.

Ces réductions doivent conjuguer les efforts de chacun. A titre d'exemple, 45% des émissions de gaz à effet de serre à Ixelles sont produites par le secteur résidentiel. Concrètement, il s'agit des émissions produites par les chaudières domestiques et collectives. Pour atteindre les objectifs du Plan Climat à l'horizon 2030, il sera donc indispensable de compter sur des efforts qui ne peuvent être ni assumés directement par la commune ni, souvent, assumés par leurs auteurs compte tenu des coûts importants qu'ils engendrent.

La majorité plaide, dès lors, pour que les efforts annoncés soient soutenus par tous les niveaux de pouvoir.

- Actualiser, dès le début de la législature, les émissions de CO2 sur le territoire communal ;
- Évaluer en début de législature l'actuel Plan Climat, les actions en vigueur et celles à venir, et leurs contributions aux objectifs annoncés ;
- Identifier les moyens pour parvenir aux objectifs de réduction et mobiliser tous les niveaux de pouvoir en soutien à ces moyens ;
- Prioriser parmi les nombreuses actions arrêtées celles qui auront le plus d'impact positif ;
- Tenir compte des résultats des actions menées dans le cadre du Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique (PLAGE) pour atteindre les objectifs de réductions d'émission de CO2.

## 🕒 Énergie

Ixelles est inscrite dans le Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique (PLAGE). Ce mécanisme régional contraignant repose sur un monitoring des consommations énergétiques, un cadastre des interventions nécessaires à assurer leur réduction et des objectifs à court, moyen et long termes.

Le travail analytique et la planification des actions nécessitent beaucoup de ressources. Toutefois, elles apparaissent particulièrement pertinentes au regard des résultats concrets observés, au bénéfice de la réduction des factures énergétiques communales et de leur impact positif sur l'environnement.

La majorité défend l'intérêt de ce Plan et son impact concret sur les consommations d'énergie de la Commune.

- Réduire les consommations énergétiques communales par le suivi du Plan PLAGE et son renforcement notamment à travers l'isolation des façades, le placement de panneaux photovoltaïques, le remplacement des éclairages, le remplacement des châssis,...
- Mener des projets pilotes de communautés d'énergie citoyennes et inter-institutionnelles.

## ⦿ Eau

Ixelles a un lien particulier avec l'eau. La rivière Maelbeek y prend sa source, des étangs majestueux y ont été aménagés, longtemps la vallée du même nom était inondée à chaque pluie. La commune est traversée par des bassins versants aux périmètres parfois très importants. Elle compte des points topographiques «hauts» et des fonds de vallée très encaissés. En cas de pluie, le ruissellement des eaux est important. Les fonds de vallée sont alors vite inondés. La construction du bassin d'orage sous la place Flagey a permis d'atténuer ces effets, sans parvenir à répondre complètement à toutes les problématiques rencontrées.

Ces problèmes sont particulièrement importants dans les habitations de la rue Gray, en ce compris dans les logements communaux qui s'y trouvent.

Par ailleurs, les eaux de pluie peuvent être facilement et utilement récoltées. Si leur récolte participe, accessoirement, aux moyens de répondre aux inondations, c'est aussi et surtout un moyen efficace d'économiser le recours à l'eau potable pour l'entretien des parcs ou le nettoyage des voiries.

- Prioriser la problématique des inondations et des reflux d'eau dans les habitations de la rue Gray, en collaboration avec la Région et les habitants;
- Étudier, dans ce cadre, la reconversion des rez-de-chaussée insalubres des logements communaux situés près du pont de l'avenue de la Couronne par exemple en parkings vélos, ouverts au quartier et aérés continuellement pour stopper la contagion de l'humidité vers les étages supérieurs habités et salubres;
- Développer un réseau de citernes communales d'eau de pluie pour l'entretien de nos parcs et le nettoyage des voiries;
- Assurer la gestion intégrée des eaux de pluie à la parcelle dans les projets urbanistiques comme dans les aménagements de l'espace public;
- Solliciter la Région pour piloter, coordonner et développer un plan urbanistique et technique de lutte contre les inondations dans la Vallée du Maelbeek;
- S'intégrer dans les stratégies régionales de prévention des inondations, en particulier en matière de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) dans la délivrance des permis d'urbanisme et tous les projets de construction/rénovation et d'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics communaux.

## ⦿ Qualité de l'air

La qualité de l'air en ville est un enjeu de santé publique. L'Organisation Mondiale de la Santé établit des recommandations de seuils pour le dioxyde d'azote, les particules fines (PM10 & PM2.5), et l'ozone. La Région de Bruxelles-Capitale calcule un indice global de qualité de l'air en continu (disponible sur l'application «CELINE.») La qualité de l'air est influencée par les émissions plus ou moins élevées de polluants, les conditions météorologiques qui facilitent ou annihilent la dispersion des polluants et la période de l'année.

La concentration des polluants est, en règle générale, plus importante dans les zones urbaines denses. A cet égard, le nord d'Ixelles, plus dense, souffre d'une moins bonne qualité de l'air.

Sans pouvoir répondre à tous les facteurs influant la qualité de l'air, dont les transports thermiques et le chauffage résidentiel, Ixelles peut contribuer à son amélioration.

La majorité défend la diffusion la plus large de l'information, l'éducation permanente des citoyens pour assurer la compréhension d'une information scientifique, des relevés en collaboration avec la Région et des mesures d'amélioration concertées.

- Soutenir les initiatives de création de rues scolaires aux abords des écoles pour améliorer la qualité de l'air ainsi que la sécurité, en concertation avec les établissements scolaires concernés;
- Mettre en place un réseau de relevés de la qualité de l'air, en concertation avec les autorités régionales compétentes.

## ⦿ Épisodes climatiques extrêmes

Les épisodes climatiques extrêmes se multiplient. Les inondations, les canicules et les épisodes de grand froid hivernaux engendrent des conséquences humaines et matérielles de plus en plus importantes. La commune d'Ixelles s'est dotée d'un Plan Grand Froid et d'un Plan Canicule. Chacun de ces plans visent à préserver la santé de nos concitoyens par priorité.

La ville doit s'adapter à ces épisodes dont l'occurrence augmente et dont les effets sont de plus en plus importants.

En hiver, l'accueil de jour déjà en vigueur est indispensable pour les personnes sans-domicile et les personnes mal-logées.

Les épisodes de canicule, quant à eux, font particulièrement souffrir les personnes âgées. L'aménagement urbain peut aussi renforcer la chaleur en ville ou, au contraire, l'atténuer. La présence d'eau et d'espaces verts est, à cet égard, un facteur d'atténuation comme d'aménité urbaine.

Enfin, les phénomènes de pluies torrentielles et de tempêtes impliquent des mesures de sécurité et de prévention importants.

- Renforcer la résilience de la commune, de son territoire et de ses habitants face aux différents aléas climatiques;
- Étudier avec les universités bruxelloises l'augmentation de l'occurrence des épisodes climatiques extrêmes et leurs effets, en identifier les plus importants et planifier les moyens d'y répondre;
- Pérenniser l'accueil de jour hivernal des personnes sans domicile fixe et mal-logées;
- Évaluer la création d'un accueil de nuit en concertation avec les autorités régionales;
- Assurer, dans le cadre du Plan Canicule, le soutien aux personnes âgées pour l'accès à l'eau;
- Renforcer la présence de fontaines de jeux en ville et de fontaines d'eau potable accessibles gratuitement;
- Favoriser le verdissement et la plantation d'essences végétales pertinentes afin de permettre la création d'îlots de fraîcheur;
- Terminer l'inventaire phytosanitaire des arbres d'Ixelles, incluant les risques pour la sécurité des personnes et prendre toutes les mesures indiquées pour écarter les risques de chutes de branches ou d'arbres;
- Étudier les moyens techniques de répondre aux inondations dans les fonds de vallée et, en particulier, au Square de la Croix Rouge et dans la rue Gray.

## 🕒 Espaces Verts et Plantations

- Garantir un accès pour tous à des espaces verts publics de qualité à proximité;
- Préserver, entretenir et réaménager les espaces verts existants, notamment en améliorant leur qualité environnementale et leur valeur biologique;
- Etudier et cartographier les espaces publics adaptés à de nouvelles plantations;
- Sélectionner les essences d'arbres adaptées au dérèglement climatique, et les techniques de plantation et d'entretien répondant à ce même défi;
- Privilégier, lorsque c'est approprié, la plantation de haies vives, de plantes vivaces, indigènes et, autant que possible, mellifères, plutôt que des plantes annuelles;
- Mettre en place une politique systémique de valorisation et recyclage des ressources végétales;
- Prendre en compte le caractère allergène dans le choix des plantations, en particulier des arbres d'alignement et des graminées (pollens);
- Lutter contre les espèces végétales invasives;
- La protection des arbres remarquables classés au patrimoine naturel de la Région sera une priorité; en cas de réaménagement de l'espace public, leur intégration au projet doit être la première option à privilégier;
- Poursuivre l'inventaire des arbres sur le territoire ixellois pour structurer une gestion plus stratégique, durable et cohérente du patrimoine arboré et pouvoir assurer la sécurité de toutes et tous;
- Soutenir la création de jardins partagés en intérieur d'îlot; notamment, dans les quartiers Volta et Akarova, en développant des collaborations entre initiatives citoyennes et participation des pouvoirs publics;
- Poursuivre la renaturation de l'espace urbain: mener des projets-pilotes de désimperméabilisation et de végétalisation d'intérieurs d'îlots dans les quartiers densément bâtis et minéralisés;
- Développer une stratégie de désimperméabilisation des sols et de végétalisation de l'espace public et du foncier;
- Etudier la possibilité de remplacer l'utilisation de la dolomie traditionnelle par une dolomie plus durable et perméable, notamment dans le quartier Akarova;
- Poursuivre le développement des maillages verts et bleus communaux, en reliant entre eux les espaces verts et les étendues d'eau par des corridors écologiques, en cohérence et complémentarité avec les régionaux, tant comme soutien des modes de déplacement actifs que de la biodiversité;
- Aménager le Jardin du Musée d'Ixelles pour en faire un espace accessible tant aux visiteurs du musée qu'aux habitants du quartier;
- Embellir l'avenue Louis Lepoutre;
- Evaluer les heures d'ouverture des parcs et plaines de jeux, dans un souci de cohérence;
- Harmoniser la surveillance et l'entretien des espaces verts et plaines de jeux;
- Assurer l'aménagement d'espaces de liberté pour chiens (Bois des Commères, Parc Buchholtz), en cohabitation harmonieuse avec la préservation des espaces verts et avec le voisinage;
- Travailler avec la Région à la végétalisation des abribus, permettant d'accroître la biodiversité et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>;
- Créer un contexte favorable à la biodiversité au sein des projets urbains et architecturaux (intégration de nichoirs à insectes, abris pour oiseaux et chauve-souris, diversification des plantations, aménagements de petits plans d'eau en extérieur,...);
- Créer de l'ombrage en ville à l'aide de structures supports à des plantes grimpantes qui présentent l'avantage de permettre le développement de végétaux nécessitant

- peu de profondeur de sol;
- Veiller à la rénovation régulière des plaines de jeux;
- Veiller à un élagage adapté et contrôlé des arbres;
- Créer des espaces verts et îlots de fraîcheur urbains par une verdurisation de l'espace public;
- Poursuivre le Plan Canicule et porter une attention spécifique à la situation des personnes particulièrement vulnérables (petite enfance, personnes âgées, personnes sans-abris) en cas d'épisode climatique extrême;
- Encourager et promouvoir auprès des habitants la végétalisation des façades à rue ou sur les balcons, des toitures, par des plantes grimpantes ou l'adoption de fosses d'arbres, en renforçant le concours « fleurir Ixelles »;
- Préserver les arbres à haute tige et les arbres anciens qui sont en bonne santé;
- Valoriser le cimetière d'Ixelles comme espace vert, zone naturelle et zone de calme.

## 🕒 Alimentation durable

Consciente de l'impact de l'alimentation sur la santé, l'environnement et la justice sociale, la Commune d'Ixelles développe une politique publique ambitieuse en faveur d'une alimentation saine et durable accessible à toutes et tous.

- Garantir un repas scolaire gratuit pour les élèves des écoles fondamentales en encadrement différencié, affirmant ainsi que l'alimentation durable constitue un droit universel, quels que soient l'âge et la situation sociale;
- Soutenir les restaurants communaux Vandebroek et Boondaal, désormais labellisés Good Food, en proposant des tarifs sociaux ainsi que la livraison à domicile à tarif réduit pour les personnes qui ne peuvent cuisiner ou se déplacer;
- Favoriser une alimentation de qualité dans les écoles, les crèches et les services communaux;
- Poursuivre et développer les actions de sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable, de la santé nutritionnelle et de la consommation responsable auprès des enfants, des familles et du grand public;
- Lutter activement contre le gaspillage alimentaire, en soutenant la redistribution des invendus alimentaires;
- Poursuivre le soutien aux potagers collectifs, en favorisant leur gestion participative et leur articulation avec les structures sociales et éducatives;
- Soutenir le conseil consultatif de l'Alimentation durable et organiser et soutenir des événements tels que la Semaine du Bio, afin de promouvoir une alimentation durable accessible à tout public, avec une attention particulière aux publics fragilisés.



## UNE COMMUNE QUI SE DÉVELOPPE

Urbanisme  
Patrimoine  
Espaces Publics  
Rénovation urbaine et contrats de quartier

## UNE COMMUNE QUI SE DÉVELOPPE

Parmi les principales missions dévolues aux communes, la politique du développement territorial et la gestion de l'espace public constituent à n'en pas douter des compétences cardinales.

### 🕒 Urbanisme

On entend généralement par «urbanisme» ou «développement territorial» une pluralité de matières diverses et distinctes telles que l'aménagement et la planification territoriale, l'urbanisme, la protection du patrimoine bâti ou encore la rénovation urbaine via les outils mis en place et financés par la Région (Contrats de quartiers durables, Politique de la ville).

L'urbanisme et la planification territoriale permettent d'identifier les points d'équilibre entre les différentes fonctions de la ville. Ces fonctions évoluent au fil du temps. Ces dernières années, le logement devient la fonction forte par rapport au bureau, ce qui est une évolution positive, mais aussi par rapport au commerce, ce qui appauvrit la mixité des fonctions dans certains quartiers. Dans d'autres quartiers, la fonction ReCa (restaurants-cafés) prend le pas sur d'autres formes de commerce. Cet équilibre est en constante évolution. Nous mettrons en place des nouveaux outils urbanistiques (PCD, PPAS, RCUZ, lignes directrices) pour assurer le double objectif d'une commune qui vibre et bouge, et la préservation de la tranquillité des habitants, de l'harmonie des lieux, et de respiration.

Au niveau communal, la politique de développement territorial est essentielle en ce qu'elle permet de porter une vision et un imaginaire collectifs de l'aménagement urbain, tout en formulant des réponses, parfois assez concrètes, aux multiples enjeux.

A Ixelles, ces enjeux peuvent être résumés comme suit :

Ixelles a beau être petite en taille (6,4 km<sup>2</sup>, soit à peine 4% du territoire bruxellois), elle comptait néanmoins 87.052 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (soit 7% de la population bruxelloise) répartis dans 12 quartiers à l'identité propre.

Indubitablement, ces chiffres induisent que notre commune connaît une forte densité de population - 13.588 habitants au km<sup>2</sup> - soit le double de la moyenne régionale! Cette densité est inégalement répartie entre le nord-est de la Commune, très dense et plus pauvre (quartiers Matonge, Flagey-Malibran), et l'extrême sud de la commune (quartier Boondael), moins dense et plus aisé.

La majorité du territoire d'Ixelles est bâtie et les réserves foncières, tant privées que publiques, se font de plus en plus rares rendant de fait plus difficile la mise en œuvre de solutions rapides alors qu'Ixelles est la commune bruxelloise où le degré d'inégalité de revenus est le plus élevé, ce qui génère des besoins sociaux importants et urgents en termes de production de logements et d'équipements, ainsi que de création de nouveaux espaces verts accessibles à toutes et tous.

Le nombre de logements sociaux rapporté au nombre de ménages reste faible à Ixelles (3/100 ménages contre 7/100 ménages au niveau régional).

Le bâti résidentiel est ancien : 70% du bâti résidentiel a été construit avant 1919 et les logements de petite taille y sont surreprésentés. Dans ce contexte, les enjeux en termes de rénovation et d'isolation du bâti existant, mais aussi de protection du patrimoine immobilier constituent un défi important.

Malgré la proximité immédiate du Bois et de l'Abbaye de la Cambre (situés sur le territoire de Bruxelles-Ville), Ixelles apparaît comme une commune peu verte (32% du territoire sous couverture végétale, contre 52% en moyenne dans la Région). La couverture végétale est particulièrement faible au nord et au nord-est de la commune. Seul 5% de l'ensemble du territoire est constitué d'espaces verts et récréatifs accessibles au public.

Les intérieurs d'îlots et espaces verts existants constituent dès lors plus que jamais de véritables ressources foncières et écologiques qu'il convient de préserver face à l'appétit des promoteurs et des développeurs privés.

Parallèlement, certains lieux de la commune font ou feront prochainement l'objet de projets d'aménagement d'envergure (Anciennes Casernes d'Ixelles, Cité Volta et incubateur, projet Ernotte-Varda, ancien Delhaize Molière, anciens sièges de Bpost, projets de reconversion du haut de l'avenue de la Couronne et le long du boulevard de la Plaine, projet sis au parking du Carrefour Molière, etc...). Ces développements ne seront positifs que s'ils permettent concrètement de rencontrer les besoins des habitants.

Une inspiration pour Ixelles: la «ville à dix minutes», soit une ville apaisée mais néanmoins dynamique, où les équipements et services utiles à ses habitants, doivent être accessibles en moins de dix minutes à pied.



- Améliorer l'accès aux primes communales existantes en matière de rénovation du bâti pour les propriétaires occupants les moins aisés;
- Promouvoir et soutenir les projets d'occupation temporaire à finalité sociale, artistique ou entrepreneuriale dans l'attente de la réalisation de projets définitifs, notamment en vue de lutter contre les bâtiments vides et inoccupés, et créer une expertise et une centralisation des initiatives au sein de l'administration;
- Encourager la reconversion des immeubles de bureau et des propriétés publiques non exploitées en logement;
- Mobiliser prioritairement les charges d'urbanisme issues de grands projets pour le développement de logements accessibles (sociaux et modérés);
- S'efforcer d'inclure dans tout projet résidentiel de plus de 2.500 m<sup>2</sup>, en plus des charges d'urbanisme, un minimum de logements sociaux ou à finalité sociale, à définir en fonction de l'ensemble des logements prévus.

### Les outils de planification urbaine

- Élaborer un Plan Communal de Développement Durable (PCDD), conformément au CoBAT. Ce PCDD permettra de définir, en concertation avec les habitants, une vision partagée du développement urbain d'Ixelles à l'horizon 2040. Ce plan pourra être décliné en plusieurs thématiques, dont notamment:
  - o Une commune solidaire;
  - o Une commune où il fait bon vivre;
  - o Une commune orientée vers le développement durable;
  - o Une commune vivante;
  - o Une commune accueillante et accessible à toutes et à tous;
  - o Une commune de proximité;
  - o Une commune conviviale;
  - o Une commune attractive.

Les études sectorielles déjà réalisées seront valorisées et intégrées dans une vision globale du développement territorial;

- Évaluer les Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS) afin d'envisager leur révision pour mieux répondre aux problématiques actuelles et aux besoins des périmètres qu'ils couvrent;
- Établir des plans directeurs / schémas prospectifs pour offrir une vision du développement territorial et paysager à l'échelle de périmètres spécifiques. Les schémas ont une vocation opérationnelle et définissent les lignes directrices de l'aménagement du territoire de ces périmètres. Ils fixent des principes de base pour la structure de l'espace public et incluent la mobilité, les infrastructures, les besoins environnementaux et l'intégration urbanistique des grands projets immobiliers dans leur environnement;
- Mettre en place un Monitoring (outil d'observation urbaine) en collaboration avec Perspective.brussels pour concevoir un aménagement du territoire qui répond aux réalités et enjeux spécifiques d'Ixelles:
  - o Collecter, analyser et interpréter des données socio-économiques et urbaines afin de comprendre les dynamiques et concevoir un aménagement du territoire répondant aux réalités et enjeux spécifiques d'Ixelles;
  - o En particulier, mettre en place un monitoring du logement étudiant pour mieux appréhender et réguler le marché du logement destiné aux étudiants.

### Mixité des fonctions

Fonction résidentielle (coliving, Airb&b, hôtels, logements étudiants):

- Protéger la fonction résidentielle et l'offre en logements «traditionnels» en régulant le développement de certains types d'hébergement de courte durée qui ont un impact négatif sur plusieurs aspects de la vie locale et contribuent à la réduction de l'offre de logements, à l'augmentation des loyers, et à rendre la commune moins accessible aux ménages les plus défavorisés et à revenus moyens:
  - o Lutter contre le développement excessif des hébergements touristiques de type Airb&b et les nuisances qui découlent d'une occupation souvent peu respectueuse du caractère résidentiel environnant;
  - o Évaluer de manière restrictive l'évolution du coliving et de l'hébergement hôtelier;
  - o Évaluer la poursuite du développement de logements étudiants compte tenu de l'ampleur des projets de résidences étudiantes déjà autorisés ces dernières années et privilégier leur implantation sur les Campus universitaires et à leur proximité directe;
  - o Lutter contre l'atteinte à la dignité humaine dans des surdivisions de bâtiments en renforçant les contrôles urbanistiques sur ce point;
  - o Mettre à jour les données cadastrales quant aux logements sous confort 1 & 2, en concertation avec le SPF Finances, permettant ainsi de régulariser des situations d'habitabilité minimales et d'assurer une équité citoyenne au niveau fiscal.
- Dès l'entame d'un projet de résidence étudiants, prévoir dans le programme un quota de minimum 15% de logements étudiants accessibles et l'imposer en concertation avec l'autorité régionale dans le cadre de l'instruction des demandes de permis au travers des avis et décisions à remettre;
- Impliquer les riverains dès les premières étapes de l'élaboration des projets d'envergure qui ont un impact sur tout un quartier, dans une logique de «win-win», afin de favoriser la concertation et de réduire les risques;
- Créer un Prix de l'Urbanisme, à remettre par la Commission de Concertation, sur base des dossiers traités par celle-ci durant l'année écoulée;
- Attribuer des adresses complètes aux bâtiments et unités de bâtiments, comprenant des noms de rues, des numéros de police et des numéros de boîtes-aux-lettres suivant la législation européenne transposée en réglementation fédérale.

### Mixité commerciale

- Préserver une mixité de fonctions et une mixité commerciale, en veillant à maintenir un équilibre entre les espaces résidentiels, commerciaux et professionnels, afin de favoriser la diversité des activités économiques et commerciales et de protéger la vie de quartier, tout en soutenant l'attractivité des commerces locaux:
  - o Créer une instance de dialogue entre les services communaux de l'Urbanisme et du Commerce, au service des acteurs économiques, leur permettant d'avoir une vue plus globale sur leurs demandes de permis et d'autorisations.
- Soutenir le développement de terrasses HORECA saisonnières qui dynamisent l'espace public et l'activité économique locale, tout en veillant à limiter les nuisances sonores et à préserver la qualité de vie des riverains;
- Établir un Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) permettant de définir une cohérence identitaire des enseignes de certains axes commerciaux et quartiers spécifiques, au travers de prescriptions concernant les enseignes, les devantures commerciales, ...; (p. ex. Porte de Namur, Chaussée d'Ixelles, Rue du Bailli...):
  - o L'élaboration d'un Règlement Communal d'Urbanisme Zoné pour les noyaux commerciaux permettrait de définir des règles strictes concernant les enseignes, les transformations des façades et vitrines, ou encore les aménagements extérieurs, afin de favoriser l'attractivité, tout en maintenant une qualité visuelle et esthétique du bâti.

## Focus sur 4 quartiers

Quatre quartiers feront l'objet d'une attention particulière en termes de développement territorial :

- ① Repositionner le quartier de la Porte de Namur autour d'une vision de développement harmonieuse et partagée par tous les acteurs. Mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la qualité urbaine et la cohérence du cadre urbanistique du quartier (sur base d'une analyse urbaine qui identifie les tendances lourdes, signaux faibles, et ruptures potentielles de la zone):
  - o Lancer en 2025 une coalition autour de la Porte de Namur regroupant propriétaires et opérateurs économiques, afin d'ensemble redonner du lustre à l'entrée symbolique d'Ixelles.
- ② Élaborer une Charte paysagère et urbanistique pour développer harmonieusement le paysage du site classé des Étangs d'Ixelles:
  - o Intégrer de manière cohérente les dimensions esthétiques, patrimoniales, écologiques et fonctionnelles;
  - o Rassembler et analyser les études existantes sur le site des étangs pour les mettre en cohérence, orienter les actions futures, et redéfinir les priorités d'aménagement.
- ③ Mener une réflexion sur la requalification de l'axe paysager de l'ancien Dieweg, à l'emplacement de l'actuelle avenue du Bois de la Cambre.
- ⑤ Mener, ensemble avec la Région, une réflexion sur la qualification et l'aménagement de la Place du Luxembourg, en corrélation:
  - o avec le caractère d'ensemble patrimonial que constituent la place et les bâtiments d'intérêt qui la bordent;
  - o avec la fonction de « parvis » des institutions européennes voisines;
  - o avec la fonction économique et festive générée par la présence de nombreux établissements HORECA & terrasses;
  - o ainsi qu'avec le pôle multimodal dû à la proximité de la Gare du Luxembourg (SNCB) et aux nombreuses lignes de bus (STIB) qui y passent.

## 🕒 Patrimoine

- Préserver, défendre et mettre en valeur le patrimoine en collaborant et en accompagnant les investisseurs privés dans des projets positifs pour le territoire ixellois;
- Veiller à s'assurer de l'entretien des 66 biens classés se trouvant à Ixelles dont la Piscine communale, le Pavillon Malibran et le Cimetière d'Ixelles;
- Mettre en place un Conseil consultatif du Patrimoine et de la Mémoire;
- Sensibiliser le public et les citoyens au patrimoine architectural, paysager et immatériel exceptionnel de la commune d'Ixelles, par des visites guidées, des publications, des conférences ou des expositions;
- Mettre en valeur les réalisations remarquables en matière de restaurations respectueuses du patrimoine, par le biais d'un Prix du Patrimoine;
- Honorer les figures marquantes liées à Ixelles et commémorer les événements historiques, notamment en installant des plaques commémoratives dans les lieux publics, sur les façades ou à proximité des monuments;
- Attribuer des noms de rue en lien avec l'histoire locale, dans une perspective d'inclusivité et de rééquilibrage des genres;
- Encourager un dialogue constructif et participatif sur le passé colonial belge à travers des actions de mise en contexte historique des éléments coloniaux dans l'espace public (promenades, création d'œuvres d'art contemporaines qui

interagissent avec les monuments coloniaux, toponymie, signalétique, soutien à des projets citoyens ou associatifs);

- Soutenir les initiatives de promotion du patrimoine culturel d'Ixelles;
- Collaborer à la restauration, à l'entretien et aux réparations urgentes des statues et monuments, en apportant une expertise patrimoniale;
- Identifier et protéger, par le classement ou la sauvegarde, les biens immobiliers qui présentent un intérêt historique, artistique, esthétique, scientifique, technique, paysager ou urbanistique exceptionnel.

## 🕒 Espaces Publics

L'espace public est notre espace partagé. Il appartient à toutes et à tous. Son aménagement et son entretien participent à la qualité de notre cadre de vie. L'espace public doit être le lieu de l'égalité. Suivant ce qui en est fait par les pouvoirs publics, il peut favoriser le lien pour lutter contre l'isolement, la cohésion sociale et l'inclusion, les rencontres et l'interaction entre tous les citoyens.

Il peut en outre contribuer à la santé et au bien-être des citoyens en offrant des opportunités d'activités physiques et en réduisant le stress.

L'espace public est également crucial pour la démocratie et la participation citoyenne, car il permet les rassemblements et l'expression libre.

De plus, il stimule l'économie locale en soutenant le commerce local et les petites entreprises. Il peut jouer un rôle-clé dans la régulation des effets des changements climatiques en permettant d'améliorer la qualité de l'air, de contenir les concentrations de températures et de favoriser la biodiversité. En outre, il enrichit l'esthétique et le patrimoine culturel des villes, tout en encourageant les modes de transport durables.

Enfin, des espaces publics bien conçus et animés accroissent la sécurité en dissuadant les comportements antisociaux et en augmentant le sentiment de sécurité.

Pour notre majorité, il est primordial que notre commune y consacre une énergie conséquente. Son réaménagement doit intégrer le besoin de quiétude des riverains et renforcer systématiquement la sécurité routière. La ville est habitée. Il faut pouvoir s'y sentir chez soi, dans l'animation comme dans le calme.

La majorité veut que chaque nouvel aménagement soit réalisé selon une vision holistique prenant en considération les nécessités de l'ensemble de ses usagères et usagers, le caractère paysager des quartiers et l'optimisation des rénovations ponctuelles de l'espace public.

Favoriser les espaces piétons, inciter les modes de déplacement actifs et lutter contre les comportements inciviques restent des enjeux cruciaux. Cette transformation devra se faire en concertation avec les ixelloises et les ixellois, en prenant en considération les besoins de l'ensemble des acteurs économiques et de vie des quartiers.

La majorité veut poursuivre la politique de verdurisation des rues ixelloises car il est nécessaire de répondre aux défis environnementaux et du changement climatique qui impactent la qualité de vie dans nos quartiers. Cette politique doit toutefois être

mise sur pied de façon raisonnée et poursuivra différents objectifs: améliorer la sécurité routière, lutter contre les îlots de chaleur en ville, améliorer la qualité de l'air, garantir l'accessibilité aux entrées de garages privés, assurer la perméabilité des sols, préserver et améliorer la biodiversité, poursuivre les développements des promenades urbaines en mettant en réseau les espaces verts existants.

- Poursuivre et intensifier le programme communal de réparation structurelle des trottoirs, qui a permis de réparer chaque semaine 1 kilomètre de trottoir en remplaçant les pavés descellés;
- Consulter les riverains du quartier lors des projets de réaménagement de l'espace public;
- Poursuivre la politique d'inclusion mise en place dans l'espace public;
- Étudier le réaménagement l'avenue de l'Université, en tenant compte des besoins liés au flux piéton entre les 2 campus, et rénover la partie communale de l'avenue de la Couronne (entre le Cimetière et le boulevard Général Jacques) en concertation avec la Région;
- Rénover la chaussée de Boondaël entre le boulevard Général Jacques et le rond-point du cimetière d'Ixelles en prenant en considération les besoins de tous les usagers, ainsi que les requis environnementaux et en respectant le caractère patrimonial du quartier;
- Poursuivre l'étude de réaménagement de la liaison entre l'Abbaye de la Cambre, les Étangs d'Ixelles et la place Flagey afin de proposer une promenade urbaine apaisée et verte dans le respect du patrimoine, de la qualité paysagère du site et des enjeux environnementaux;
- Adapter les infrastructures publiques (trottoirs, traversées piétonnes...) aux personnes à mobilité réduite;
- Inviter la Région à lancer une étude de réaménagement des zones à forte concentration piétonne, notamment les abords de la gare d'Etterbeek ou la chaussée de Wavre;
- Inviter la Région à respecter ses obligations en matière de rénovation et d'entretien des voiries relevant de ses compétences, dont notamment la chaussée de Wavre et la chaussée d'Ixelles;
- Réaménager l'ensemble urbanistique Volta, dans une approche respectueuse du patrimoine;
- Poursuivre l'optimisation des choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de qualité, de confort, d'accessibilité et de durabilité sur base de l'étude paysagère des quartiers d'Ixelles;
- Assurer une meilleure coordination et organisation des travaux publics selon une planification globale (cartographie de l'ensemble des chantiers de la commune), en bonne intelligence et concertation préalable avec les habitants et les commerçants impactés (phasage, étalement...);
- Assurer une réduction maximale des entraves et des nuisances subies par les riverains dans le cadre des chantiers: accessibilité aux logements et aux commerces, possibilité de stationnement, diminution du bruit et de la saleté...;
- Entamer une amélioration de la perméabilité des sols là où l'asphalte ne se justifie plus et, dans le cadre de l'octroi d'un permis, veiller à limiter les espaces bétonnés au strict nécessaire ou à prévoir des solutions techniques (revêtement, bâtiment...) qui permettent une bonne infiltration des eaux dans le sol;

- Renouveler le Plan Lumière avec une attention particulière:
  - o Pour une adéquation entre la typologie du bâti et le type de luminaires (moderne, ancien,...);
  - o Pour les technologies les moins énergivores à des coûts maîtrisés;
  - o Pour réduire la pollution lumineuse tout en garantissant les impératifs de sécurité de l'espace public;
  - o Pour renforcer la sécurité routière et le sentiment de sécurité;
  - o Permettant la mise en avant des joyaux architecturaux d'Ixelles en veillant toutefois à ne pas générer une pollution lumineuse pour les riverains.
- Réduire la pollution visuelle en libérant l'espace public de l'affichage publicitaire à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres villes (Grenoble, Amsterdam,...);
- S'assurer du marquage au sol bien visible des passages piétons; et, en collaboration avec Sibelga, s'assurer qu'ils soient éclairés;
- Étudier les possibilités pour aménager sous le trottoir, lors des rénovations, une tranchée intelligente pour les impétrants permettant de placer, réparer, ou ôter des câbles et autres réseaux d'impétrants sans devoir ouvrir le trottoir;
- Intégrer le placement de bancs publics dans la conception de l'espace public, et ce prioritairement sur les trajets les plus empruntés par les personnes à mobilité réduite;
- Renforcer l'information sur les chantiers communaux et régionaux par des outils de communication innovants et contemporains qui s'adressent aux habitants, aux commerçants et à tous les publics intéressés;
- Mettre en place un comité de gestion de la place Flagey, associant toutes les parties prenantes;
- Installer des dispositifs de ralentissement dans les rues résidentielles où des prises de vitesse excessives ont lieu;
- Intégrer dans la planification des travaux publics de voiries dans des quartiers commerçants, les possibilités de prioriser les périodes de basse affluence pour limiter les répercussions sur les commerces.

## 🕒 Rénovation urbaine et contrats de quartier


Avec la Rénovation urbaine, la commune d'Ixelles développe des projets sur des périmètres précis du territoire ixellois, en collaboration avec la Région, à partir de fonds en grande partie subsidiés (Région et Europe, pour l'essentiel).

Il s'agit de mener des programmes sur plusieurs années, sur des territoires ciblés avec une volonté de soutenir les habitants et habitantes les plus défavorisées.

Elle soutient les communes financièrement afin de développer des projets sur un diagnostic objectif de la réalité de terrain.

La rénovation urbaine, c'est du développement urbain et social avec, par priorité, la création de nouveaux logements et d'infrastructures publiques, le réaménagement des espaces publics (embellissement, convivialité, durabilité), et le soutien aux initiatives socio-culturelles et socio-économiques.

- Finaliser et continuer de postuler aux différents programmes de soutien de la Région Bruxelles-Capitale en matière de Rénovation urbaine (CQD, PDV, FEDER, CACI, CRU) afin d'augmenter la capacité de la commune à mener des programmes de revitalisation de nos quartiers.



## UNE COMMUNE AU CŒUR DE L'EUROPE, EN LIEN AVEC LE MONDE

Tourisme

Europe

Accueil des expatriés

International (jumelages et  
coopération internationale)

# UNE COMMUNE AU CŒUR DE L'EUROPE, EN LIEN AVEC LE MONDE

## 🕒 Tourisme

Située au cœur de la capitale, Ixelles bénéficie d'un fort potentiel touristique, grâce à la richesse de son patrimoine, la diversité de ses quartiers et son offre culturelle très vaste. La commune entend valoriser ces atouts pour renforcer son attractivité touristique afin que les visiteurs puissent vivre pleinement l'expérience unique qu'offre Ixelles.

- Promouvoir Ixelles et ses atouts pour qu'ils fassent partie des programmes lors des visites de délégations étrangères à Bruxelles (HORECA, offre culturelle, patrimoine, lieux de conférences,...);
- Renforcer l'attractivité touristique de la commune par une communication active en partenariat avec [visit.brussels](http://visit.brussels);
- Renforcer la visibilité du quartier européen comme levier économique;
- Développer des synergies interservices pour valoriser Ixelles comme destination touristique;
- Mettre en place des parcours axés sur l'art, le patrimoine, la gastronomie ou la nature, permettant aux visiteurs de découvrir Ixelles sous différents angles;
- Reprendre le Musée dans les brochures comme atout touristique;
- Créer plusieurs points d'information «Tourisme-Culture» dans les lieux symboliques de la commune (Atrium, salle des pas perdus, Flagey, Musée d'Ixelles, Petit Théâtre Mercelis, ULB/VUB etc.);
- Créer une carte (physique et digitale) des lieux touristiques ixellois;
- Soutien à l'organisation d'événements culturels et citoyens d'envergure, tels que la Fête de la Musique ou la Journée de l'Europe, qui contribuent au vivre-ensemble, à l'animation de l'espace public et au rayonnement d'Ixelles;
- Soutenir les initiatives visant à promouvoir le patrimoine ixellois, notamment Art Nouveau et Art Déco, via l'organisation de visites guidées thématiques par exemple.

## 🌐 Europe

Ixelles est une commune profondément européenne. La présence des institutions européennes et la grande diversité de notre population en sont les principaux témoins.

La majorité est en faveur d'un projet européen ambitieux, citoyen et démocratique.

La question européenne est par ailleurs intimement liée aux aspects linguistiques: il est essentiel de faire vivre le multilinguisme dans notre commune, que ce soit dans l'accueil des populations primo-arrivantes ou dans l'animation culturelle au long de l'année. Permettre une communication publique ciblée dans d'autres langues que les langues officielles faciliterait l'intégration des nouveaux arrivants et leur simplifierait les tâches. Si l'anglais semble la principale langue, d'autres langues pourraient être identifiées en fonction des moyens disponibles et des besoins.

- Faire d'Ixelles la commune bruxelloise de référence en lien avec l'Europe en valorisant sa proximité avec les institutions européennes et en affirmant son rôle dans la constitution d'une identité locale ouverte, cosmopolite et européenne;
- Inclure systématiquement l'information sur l'inscription aux listes des électeurs et la vie civique au moment de l'inscription à la commune;
- Multiplier les échanges et les animations culturelles dans les écoles communales pour faire vivre le multiculturalisme et l'interculturalité;
- Etablir des partenariats avec les institutions européennes (Journée de l'Europe le 9 mai, soirée-débat sur les enjeux européens, visite des institutions,...);
- Envisager d'intégrer les réseaux européens de villes et municipalités;
- S'engager de façon plus directe et proactive dans un dialogue avec les institutions européennes comme le Comité des Régions;
- Permettre dans la mesure du possible une communication publique en anglais, langue véhiculaire internationale;
- Développer les liens éducatifs entre les établissements scolaires et les institutions européennes;
- Evaluer et dynamiser le Conseil consultatif des Affaires Européennes pour y inclure des organisations nationales et européennes;
- Proposer au Parlement européen de nouvelles initiatives visant à dynamiser la Place du Luxembourg et à soutenir les commerces, tel que par exemple un événement rassemblant des artisans et producteurs des 27 pays de l'Union Européenne;
- Améliorer la communication aux Ixellois des projets proposant des visites d'institutions européennes, pour renforcer le lien entre notre commune et l'Europe;
- S'inscrire dans les appels à projets #EuropeanStreetArt et proposer la candidature d'Ixelles afin d'accueillir des fresques murales en lien avec l'Union européenne.

## 🕒 Accueil des expatriés

Ixelles est l'une des trois communes, avec Bruxelles-Ville et Etterbeek, qui accueille le plus de travailleurs expatriés. Ils participent au quotidien à l'activité de notre commune et à son développement culturel. Nous devons mieux les accompagner lors de leur installation et faire en sorte que leur participation dans notre vie quotidienne soit facilitée, encouragée et amplifiée. Leur intégration est essentielle.

- Développer un accueil en langue anglaise, langue véhiculaire internationale, au sein du service population Etat Civil;
- Proposer systématiquement l'enregistrement des électeurs européens et non-européens sur le registre des électeurs (élections communales et/ou européennes) lors de leur domiciliation à Ixelles afin d'assurer leur droit de vote;
- Créer l'Assemblée IN'Ixelles, sur le modèle d'IN'Etterbeek, qui donne la parole aux résidents européens et non européens de la commune. Dans cette assemblée, ils débattent des enjeux locaux, conseillent les autorités sur des actions à mener et suggèrent les choix d'activités et de projets proposés par la commune répondant aux besoins des résidents étrangers. Un lien avec le Conseil consultatif des Affaires européennes pourra être envisagé;
- Développer des passerelles utiles avec les bureaux bruxellois en charge du Parcours d'intégration pour toutes les personnes qui sont soumises à l'obligation d'un accompagnement. Plaider, auprès des autorités régionales pour la création d'une antenne à Ixelles;

- Information et sensibilisation des nouveaux Ixellois sur l'importance de se former aux langues nationales et sur les possibilités de formation à l'apprentissage des langues dans la commune;
- Organisation d'un évènement mettant à l'honneur l'ensemble des nationalités présentes à Ixelles;
- Organisation d'un évènement annuel célébrant les nouveaux habitants d'Ixelles.

## 🌐 International (jumelages et coopération internationale)

La commune d'Ixelles est jumelée avec les municipalités de Biarritz en France depuis 1959, de Kalamu en République Démocratique du Congo depuis 2003, de Zababdeh en Cisjordanie depuis 2003 et de Megiddo en Israël a été officialisé en 2012 et suspendu en 2024.

Le principe du jumelage est apparu au sortir de la seconde guerre mondiale, dans une perspective de renforcement des liens de paix entre les communautés. La nouvelle majorité défend cette vision internationale pacifique, qui favorise les liens entre les peuples. Nous entendons maintenir les jumelages en activité et célébrer leurs anniversaires.

De plus, la commune d'Ixelles se caractérise par la multiculturalité de sa population qui enrichit son tissu social, favorisant l'échange culturel et la compréhension mutuelle. Cette pluralité crée un environnement dynamique et inclusif, où chaque individu contribue à une mosaïque de perspectives, d'idées et de traditions qui renforcent la cohésion et le vivre-ensemble.

- Entretenir les jumelages et la coopération internationale dans une perspective de paix entre les peuples;
- Organiser un évènement sur le thème de la «multiculturalité» et de «l'interculturalité»;
- Développer un rapprochement avec une ville marocaine dans l'optique de développer des projets en partenariat;
- Renforcer les actions en matière d'ECMS sur le territoire ixellois (ex: journées internationales, actions de sensibilisation,...);
- Renforcer les contacts ainsi que le développement de projets avec les différents services communaux, la société civile et la population ixelloise (ex: échanges sportifs, projets d'échange de jeunes, actions avec la cohésion sociale,...);
- Participer de manière active au réseau SOLIRIS et aux diverses initiatives développées dans ce cadre;
- Célébrer l'anniversaires des 70 ans de jumelage avec Biarritz en 2029;
- Maintenir la suspension du jumelage avec Meggido tant qu'aucune perspective n'existe à l'issue du conflit, au respect du Droit international et à l'intégrité du peuple palestinien, en particulier des habitants de la bande de Gaza;
- Redéfinir les objectifs et missions des jumelages de la Commune d'Ixelles; assurer la cohérence et l'efficacité dans le subventionnement de projets de coopération internationale.





**UNE COMMUNE  
AMIE DES ANIMAUX**

## UNE COMMUNE AMIE DES ANIMAUX

Ixelles fait partie des trois communes bruxelloises qui comptent le plus de chiens et chats de compagnie. Membres à part entière de nos familles, leur bien-être ainsi que leur intégration harmonieuse dans notre vie quotidienne est un point important du vivre-en-ville.

La nouvelle majorité souhaite que ces compagnons aient un environnement accueillant.

Ixelles détient, depuis 2017, le label régional « commune amie des animaux » qui reconnaît les politiques actives en la matière.

Les animaux de compagnie remplissent, aujourd'hui plus qu'hier, un rôle social de soutien aux personnes, principalement isolées. Ixelles compte 6.407 chiens qui sont les compagnons de nombreuses familles et de personnes isolées (12% des ménages). Nous défendons qu'ils puissent s'épanouir en ville dans le respect de la qualité de vie et de la sécurité.

Par ailleurs, de nombreux animaux s'accommodent de la ville. Les pigeons se sont progressivement adaptés au milieu urbain. Pour assurer une présence harmonieuse des pigeons et la réduction des nuisances causée par une population parfois trop importante, la majorité souhaite évaluer les mesures de régulation disponibles dans le respect du bien-être animal et de l'environnement, en collaboration avec le niveau régional et les communes voisines.

Certaines espèces exotiques sont devenues envahissantes, autour des étangs d'Ixelles particulièrement. La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux surveille l'évolution de ces populations et entend contenir leur développement pour préserver la biodiversité.

- Identifier les opportunités en matière de création de nouveaux espaces de liberté pour chiens ou de plages horaires adéquates en concertation avec toutes les parties prenantes;
- Adapter le projet de la zone pour chiens en liberté du Parc Buchholtz pour qu'elle réponde aux recommandations des associations de bien-être animal;
- Encourager la stérilisation obligatoire des chats domestiques et soutenir les campagnes de stérilisation des chats de rue;
- Étudier l'accessibilité des lieux communaux aux maîtres accompagnés de leur chien;
- Étudier la possibilité de participer à la journée mondiale de la présence du chien au lieu de travail;
- Renforcer la responsabilisation des propriétaires: sensibilisation aux soins de base, vaccination, confinement, et lutte contre la maltraitance animale;
- Étudier la création d'une déclaration d'acquisition de chiens et chats, pour en assurer le bien-être et responsabiliser les propriétaires.
- Développer des campagnes anti-abandon, avec sensibilisation et mise en relation avec des associations spécialisées pour aider les propriétaires en difficulté;
- Faciliter l'accès à des soins vétérinaires abordables pour les propriétaires à faibles revenus, en partenariat avec des cabinets vétérinaires locaux et la Fondation Prince Laurent;

- Mener des campagnes sur l'interdiction de nourrissage des pigeons;
- Poursuivre la lutte contre les épillets, un danger pour la santé des chiens, par des campagnes d'information et des débroussaillages réguliers;
- Sensibiliser les propriétaires à l'identification obligatoire des animaux domestiques;
- Poursuivre la journée ixelloise du bien-être animal avec promenades guidées et le concours d'art animalier, en collaboration avec les associations et les propriétaires;
- Créer un événement annuel pour honorer les animaux de service (chiens policiers, aides aux malvoyants,...), afin de sensibiliser au rôle et à l'utilité de ces animaux;
- Surveiller et contrôler la prolifération des espèces exotiques envahissantes, telles que la perruche à collier, la bernache du Canada, et l'ouette d'Égypte;
- Surveiller l'évolution des populations de renards sur le territoire communal;
- Poursuivre les primes pour l'éducation canine.





